ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Éducation nationale dans le Gard



# Initiatives pédagogiques et éducatives

2024-2025

# Édito

Cette publication souhaite valoriser le dynamisme des équipes éducatives dans les écoles et établissements scolaires face aux enjeux forts de l'élévation du niveau des élèves et de l'éducation des citoyens de demain.

Les quatre orientations éducatives du département s'inscrivent dans la double exigence du nouveau projet académique 2024-2027 – le bien-être des élèves et la qualité de vie professionnelle des personnels - et de la circulaire ministérielle de rentrée du 26 juin 2024 qui, dans sa démarche de cohésion, vise à « ne laisser aucun élève au bord du chemin ». C'est pourquoi, les expérimentations menées dans le cadre de « Notre école faisons-là ensemble » se poursuivront en lien avec les collectivités territoriales.

**Renforcer l'accompagnement de chaque élève selon ses besoins**. Grâce à une analyse fine des évaluations nationales, les enseignants proposent des contenus adaptés et les directions disposent d'outils renforçant leur pilotage pédagogique. Pour ce faire, les plans français et mathématiques dans le premier degré, les groupes de besoin en 6ème et 5ème, l'expérimentation de la « *classe prépa Seconde* » au lycée Hemingway de Nîmes pour les élèves volontaires n'ayant pas obtenu le Diplôme National du Brevet (DNB) seront des dispositifs significatifs d'un accompagnement plus personnalisé.

**Lutter contre toutes les formes d'inégalités**. Dans un esprit d'équité, le plan France ruralité encourage la convergence de dispositifs éducatifs (internats d'excellence, cordées de la réussite, Éducation artistique et culturelle) comme le sont les « cités éducatives » en « Éducation prioritaire ». Un observatoire départemental des dynamiques rurales, co-piloté avec le Préfet et installé le 6 février 2024, veille à la cohérence des politiques publiques. Le premier territoire éducatif rural (TER) signé le 29 février 2024 avec le président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) Cèze-Cévennes en est une illustration concrète. Par ailleurs, l'école inclusive reste une priorité. Avec le plan de développement pluriannuel de création des 50 000 solutions d'ici 2030, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'accompagnement pour une école plus inclusive sera renforcé.

**Fédérer tous les acteurs pour rechercher une alliance éducative constructive**. Une entente entre adultes (enseignants, parents, intervenants extérieurs…) est le premier atout de la réussite des élèves. Les agressions n'ont pas leur place au sein de l'École. C'est pour protéger les personnels de l'Éducation nationale et appeler à la responsabilité de chacun, que deux conventions ont été signées avec les parquets de Nîmes et Alès. Le respect des valeurs de la République est une préoccupation majeure au profit de l'éducation citoyenne des élèves. Pour ce faire, le partenariat est indispensable.

**Ouvrir l'école sur le monde prépare chacun « ici et maintenant » pour « ailleurs et plus tard »** ; que ce soit l'activité physique suite aux fabuleux Jeux Olympiques et Paralympiques en France, l'usage raisonné du numérique tout en poursuivant le déploiement de la labellisation des écoles et établissements et ouvert à la problématique de l'intelligence artificielle ou encore la transition écologique ; chacun de ces sujets sont de véritables enjeux pour la société actuelle et celle de demain.

A la lecture des pages qui suivent, vous constaterez que le département du Gard peut prendre appui sur des femmes et des hommes engagés en faveur de la réussite des élèves. Qu'ils en soient vivement remerciés et encouragés à poursuivre.

Très belle année scolaire à toutes et à tous.

**Sophie Béjean**
Rectrice de Région académique
Rectrice d'académie

**Christophe Mauny**
Inspecteur d'académie
Directeur académique des services de l'Education nationale

# Sommaire

## À la une !


Les Valeurs de la république et la laïcité à l'école : des repères essentiels 5

Prévention et lutte contre le harcèlement scolaire : une priorité absolue du gouvernement 6

Année olympique et paralympique 8

« Notre école faisons-la ensemble » 10

L'école inclusive 13

Plan France ruralité 14

L'accompagnement des directeurs d'école 15


## Les réseaux pédagogiques de territoire


Les réseaux pédagogiques de territoire 19

Cévennes gardoises - Gabrielle Bastide 20

Gard Rhodanien 21

Nîmes petite Camargue 22

Les Ponts du Gard 23

Pays viganais 24

Les Trois Rochers 25

La Romanité 27


## Focus sur les circonscriptions du premier degré


Circonscription de Alès 1 31

Circonscription de Alès 2 32

Circonscription de Bagnols sur Cèze 33

Circonscription Le Grau du Roi - Camargue 34

Circonscription de Manduel 35

Circonscription de Nîmes 1 36

Circonscription de Nîmes 2 37

Circonscription de Nîmes 3 - Marguerittes 38

Circonscription de Nîmes 4 39

Circonscription de Nîmes 5 40

Circonscription de Remoulins 41

Circonscription de Saint Hippolyte du Fort 42

## Les missions pédagogiques départementales


Éducation artistique et culturelle (EAC) 45
Éducation physique et sportive 47
Langues vivantes étrangères 49
La langue vivante régionale : l'occitan 50
Le plan français 51
Le plan mathématiques 53
Le plan maternelle 55
Le numérique éducatif 57
Faites des sciences ! 59
Le volet départemental du plan académique de formation 62
Accompagnement et formation des enseignants contractuels du premier degré 65
Le sport scolaire 67


## Le Service de la Jeunesse et des Sports (SDJES)


Le service de la jeunesse et des sports 71


## Les services départementaux


Le service promotion en faveur des élèves 77
Le service social en faveur des élèves 78
Division de l'accompagnement personnalisé des personnels 79


## Rétrospective 2023-2024

# Statistiques

## LES ÉLÈVES

### Constat 2023

#### > 1er degré : 69 482 élèves

■ **Public : 61 452 élèves**

- Pré-élémentaire : 21 137
- Élémentaire : 39 658
- ULIS : 657

■ **Privé sous contrat : 8 030 élèves**

- Préélémentaire : 2 747
- Élémentaire : 5 189
- ULIS : 94

#### > 2nd degré : 65 531 élèves

■ **Public : 50 620 élèves**

- Collèges : 29 687 élèves
- Lycées : 20 198 élèves
  - Dont enseignement général et technologique : 14 235
  - Dont enseignement professionnel : 5 963

■ **Privé sous contrat : 14 911 élèves**

- Collèges : 7 925 élèves
- Lycées : 6 986 élèves
  - Dont enseignement général et technologique : 5 814
  - Dont enseignement professionnel : 1 172

### Prévisions 2024

#### > 1er degré : 68 795 élèves

■ **Public : 60 785 élèves**

- Pré-élémentaire : 21 647
- Élémentaire : 38 479
- ULIS : 659

■ **Privé sous contrat : 8 010 élèves**

- Préélémentaire : 2 716
- Élémentaire : 5 198
- ULIS : 96

#### > 2nd degré : 65 524 élèves

■ **Public : 50 511 élèves**

- Collèges : 29 630 élèves
- Lycées : 20 880 élèves
  - Dont enseignement général et technologique : 12 994
  - Dont enseignement professionnel : 5 709

■ **Privé sous contrat : 15 013 élèves**

- Collèges : 7 935 élèves
- Lycées : 7 079 élèves
  - Dont enseignement général et technologique : 3 079
  - Dont enseignement professionnel : 2 764
  - Dont post-bac : 1 236

## L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES

■ **21,81 élèves par classe dans le 1er degré public**

- Préélémentaire : 22,7 élèves par classe
- Élémentaire : 20 élèves par classe

■ **26,42 élèves par classe dans les collèges publics et privés**

- Collèges publics : 25,31 élèves par classe
- Collèges privés : 28,30 élèves par classe

■ **25,17 élèves par division dans les lycées et formations professionnelles publics et privés sous contrat**

- Lycées et formations professionnelles publics : 25,69 élèves par division
- Lycées et formations professionnelles privées sous contrat : 23,61 élèves par division

■ **31,13 élèves par division dans les lycées et formations générales et technologiques**

- Lycées et formations générales et technologiques publics : 31,28 élèves par division
- Lycées et formations générales et technologiques privés sous contrat : 30,53 élèves par division

# LES 7 RÉSEAUX PÉDAGOGIQUES DE TERRITOIRE

■ **Cévennes gardoises Gabrielle Bastide**

- 124 écoles publiques
- 16 établissements 2nd degré publics

■ **Gard rhodanien**

- 48 écoles publiques
- 5 établissements 2nd degré publics

■ **La Romanité**

- 115 écoles publiques
- 15 établissements 2nd degré publics

■ **Les 3 rochers**

- 41 écoles publiques
- 5 établissements 2nd degré publics

■ **Les Ponts du Gard**

- 104 écoles publiques
- 15 établissements 2nd degré publics

■ **Nîmes petite Camargue**

- 80 écoles publiques
- 12 établissements 2nd degré publics

■ **Pays viganais**

- 33 écoles publiques
- 3 établissements 2nd degré publics

# LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES EN 2024

## > 1er degré : 577 écoles

■ **Public : 537**

- Préélémentaire : 211
- Élémentaire : 181
- Primaire : 145

■ **Privé sous contrat : 40**

- Élémentaire : 29
- Primaire : 11

## > 2nd degré : 154 établissements

■ **Public : 73**

- Collèges : 53
- Lycées : 20
  - Dont lycée général et technologique : 13
  - Dont lycée professionnel : 6
  - Dont lycée agricole : 1

■ **Privé sous contrat : 30**

- Collèges : 18
- Lycées : 12
  - Dont enseignement général et technologique : 7
  - Dont enseignement professionnel : 5

# LES DIPLÔMES EN 2024

■ **Taux de réussite Diplôme National du Brevet (DNB) : 83,9%**

Pour rappel en 2023 : 87,5%

■ **Taux de réussite Baccalauréat général : 97,5%**

Pour rappel en 2023 : 96,5%

■ **Taux de réussite Baccalauréat technologique : 95,2%**

Pour rappel en 2023 : 92,2%

■ **Taux de réussite Baccalauréat professionnel : 83,9%**

Pour rappel en 2023 : 81,2%




*Des élèves de l'école de Vallabrègues lors d'une la journée sportive olympique et paralympique «phare» autour d'activités athlétiques et de rencontres avec des sportifs de haut niveau*




# À LA UNE !

# LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE : DES REPÈRES ESSENTIELS




*Sans l'éducation, la transmission des valeurs de la République ne peut être assurée. L'École y contribue et se mobilise aux côtés de ses partenaires pour ce qui concerne les valeurs de la République. Transmission des valeurs républicaines, laïcité, citoyenneté, culture de l'engagement et lutte contre toutes les formes de discrimination sont au centre de cette mobilisation.*

*L'amélioration du climat scolaire passe par la transmission des valeurs de la République, qui fondent la cohésion nationale. Cette transmission s'effectue grâce à l'application stricte du règlement intérieur de l'établissement, la mise en place d'actions pédagogiques au quotidien et par l'usage de la hiérarchie des sanctions en cas d'atteinte aux valeurs et principes républicains.*

*La laïcité est un principe protecteur des élèves. Le droit de penser et de croire librement pour chaque élève nécessite de prémunir les écoles, les collèges et les lycées de toute emprise politique, religieuse ou idéologique.*

Un Plan laïcité dans les écoles et les établissements scolaires :
L'objet du plan « laïcité » est structuré autour des quatre axes suivants :

- Sanctionner systématiquement et de façon graduée le comportement des élèves portant atteinte à la laïcité lorsqu'il persiste après une phase de dialogue ;
- Renforcer la protection et le soutien aux personnels ;
- Appuyer les personnels en cas d'atteinte à la laïcité ;
- Renforcer la formation des personnels et en premier lieu celle des chefs d'établissement

**DANS LE GARD :**

Dans le premier degré, un plan de formation a tout d'abord été mis en place pour former 90 personnels (*inspecteurs, équipes de circonscription, formateurs, directeurs référents…*). En 2023- 2024, plus de 1200 des personnels (*directeurs, enseignants*) du premier degré ont bénéficié de la formation « Valeurs de la République et laïcité ».

Dans le second degré, près de 3000 personnels ont déjà reçu la formation.

Cette dynamique de formation se poursuit à la rentrée 2024.

**FOCUS :**

### Un engagement et une vigilance de tous les acteurs de l'éducation

A titre d'exemples, quelques actions ou dispositifs :

- En DSDEN, sous le pilotage du DASEN, mise en place de réunions régulières « carré régalien » pour s'assurer d'une veille constante et d'un suivi des incidents relevant d'atteintes aux valeurs de la république ou de la laïcité.
- 3 avril 2024 : le DASEN propose à 537 directeurs une visioconférence sur le pilotage pédagogique et notamment sur l'enjeu de faire vivre les valeurs républicaines au quotidien au sein des écoles. Formations des directeurs en formation initiale sur « les valeurs de la République »
- Environ 15 classes engagées dans l'expérimentation de l'enseignement des cours d'empathie.

### Un partenariat renforcé avec des acteurs essentiels tels que la Préfecture, les différents ministères (justice, police…), la CAF, le conseil départemental, les élus de la République.

Exemples :

- Signature d'une convention justice entre la DSDEN du Gard et le Parquet de Nîmes
- Signature d'une convention élus/Éducation (à venir)

Pour favoriser une culture civique, l'expérience de la responsabilité individuelle et collective, l'engagement citoyen sont des leviers indispensables à la découverte et à l'appropriation par les élèves des valeurs de la République.

Ainsi, dans le cadre d'**une convention à signer en mai 2024**, le président de l'AMF 30, les élus gardois, monsieur le sénateur Burgoa accompagnés de monsieur le directeur académique des services de l'éducation du Gard iront à la rencontre des élèves de CM1, CM2, 4ème et 3ème pour expliquer le fonctionnement des institutions de la République et développer la thématique des valeurs de la République.

### Un projet cohérent et fédérateur sur l'amélioration du climat scolaire, le bien être à l'école et le respect…

Inscrit dans le projet d'école, la directrice de l'école Paul Marcelin (Nîmes) et son équipe (enseignants, AESH…) mènent un projet auprès des élèves autour du « bien être à l'école ». L'ensemble des acteurs de la communauté éducative (parents d'élèves, personnels mairie, responsables Alaé…) se mobilisent autour d'actions qui font vivre les principes et valeurs de la République, qui favorisent le « bien être » et le « bien apprendre ».



# PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE : UNE PRIORITÉ ABSOLUE DU GOUVERNEMENT

*Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. A l'école, cette violence est le fait d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre : on parle de harcèlement quand un enfant ou un adolescent est insulté, menacé, battu ou reçoit des messages injurieux à répétition.*

*Avec les nouvelles technologies, ce harcèlement peut se poursuivre en dehors des établissements. On parle alors de cyberharcèlement.*

***Depuis la loi du 2 mars 2022, le harcèlement scolaire est reconnu comme un délit***




## LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE EN QUELQUES DATES

**2013 : La** Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République indique qu'**un plan de prévention de la violence et du harcèlement ou PPVH doit être élaboré avec l'ensemble de la communauté éducative de chaque école, chaque établissement**

**2015 : première journée NAH et lancement du numéro 3020**

**2019 : l'article L 511-3-1 du code de l'éducation est modifié** « aucun élève ne doit subir les agissements répétés de harcèlement scolaire qui ont pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'étude susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel »

**: lancement de l'expérimentation pHARe dans 6 académies**

**:10 mesures contre le harcèlement**

**2022 : la loi du 2 mars 2022 vise à combattre le harcèlement scolaire**- le harcèlement scolaire est inscrit comme un délit dans le code pénal. Cette loi engage les établissements à prendre les mesures appropriées visant à lutter contre le harcèlement dans le cadre scolaire et universitaire.

: généralisation du programme pHARe aux écoles et collèges

**2023 :** le décret du 16 aout 2023 renforce les mesures applicables en matière de harcèlement

généralisation du programme pHARe aux lycées

**2024 : Circulaire du 2-2-24 - lutter contre le harcèlement à l'école, une priorité absolue**

100% prévention-100% détection-100 % solutions

## UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT PEUT ÊTRE SIGNALÉE SELON DIFFÉRENTES MODALITÉS :

- Via les interlocuteurs de proximité : la famille, la direction d'école ou d'établissement, les élèves ambassadeurs et équipe ressource pHARe, l'élève lui-même, notamment au moment de la passation du questionnaire national annuel d'évaluation sur le harcèlement du CE2 à la Terminale.
- Via la plateforme nationale 3018
- Via la plateforme académique
- Par un appel direct, un courrier à la DSDEN 30, un courriel adressé à ce.dsden30-harcelement@ac-montpellier.fr
- Par les services du rectorat
- Par le médiateur académique
- Comme motif d'une demande de dérogation
- Via la déclaration d'un Fait Établissement

## LA PRISE EN CHARGE : PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE (PHARE).

### Une prise en charge en interne

La prise en charge des situations de harcèlement se fait d'abord au sein des écoles et des établissements. Le déploiement en interne de ce programme suffit dans la plupart des cas à résoudre les situations d'intimidation.

L'équipe ressource pHARe de la circonscription pour le premier degré ou de l'établissement du second degré accueille la parole de la victime et met en place le protocole national de prise en charge d'une situation de harcèlement : entretiens avec les élèves impliqués , échange avec leurs parents, mise en place des mesures de protection nécessaires.

Si besoin, le protocole se poursuit par l'activation d'autres niveaux de traitement.

### Un protocole départemental d'accompagnement et de traitement

Le protocole départemental d'accompagnement et de traitement des situations de harcèlement ou de suspicions de harcèlement en vigueur a été présenté à l'ensemble des inspecteurs de l'éducation nationale du premier degré et des chefs d'établissement en septembre 2024.

Pour renforcer la lutte contre le harcèlement, un pôle départemental harcèlement, composé de 3 personnes a été créé à la DSDEN (l'IEN carré régalien et 2 référents harcèlement). Ses actions se situent à différents niveaux : il prend connaissance des signalements dans les meilleurs délais quelle que soit la modalité de saisine et s'assure du suivi du traitement des situations. Notamment, en prenant

contact avec la personne qui a signalé la situation de harcèlement (dans la plupart des cas il s'agit de la famille). Il informe l'IEN ou le chef d'établissement concerné de la déclaration d'une situation de harcèlement présumée. L'IEN ou le chef d'établissement engage alors une enquête de terrain puis complète le « formulaire type » départemental.

Le pôle départemental harcèlement renseigne, avec l'accord de la famille, la « plateforme nationale stop Harcèlement ».

Pour les situations les plus complexes, le protocole départemental, prévoit que le pôle départemental harcèlement vienne en appui à l'école, la circonscription ou à l'établissement. Pour cela, l'IEN carré régalien mobilise en complément un réseau d'acteurs pluricatégoriels (*DASEN, médecin, conseillère technique assistante sociale, conseillère technique infirmière, psychologues, chefs d'établissement…*). Dans certains cas, les acteurs sont réunis au sein d'une instance technique de concertation (ITC). Cette dernière s'applique à coordonner les actions des différents personnels afin d'apporter systématiquement une réponse aux familles. Dans le même temps, une communication avec la police et la gendarmerie est engagée pour toute situation liée à une démarche judiciaire (*main courante, dépôt de plainte…*).

### La prise de contact avec la famille

La famille est systématiquement contactée par téléphone par le pôle départemental harcèlement. Cet appel permet le recueil d'éléments concrets, précis qui seront ensuite partagés avec l'école, l'IEN ou le chef d'établissement. La famille prend conscience ainsi que la situation de leur enfant est entendue et est invitée avec bienveillance à évoquer tous les éléments complémentaires pour sa compréhension.

Un courrier d'accusé de réception du signalement signé par le DASEN est systématiquement adressé à la famille.

### Le traitement de la situation au niveau de l'école ou de l'établissement

- Dans les plus brefs délais, le directeur ou le chef d'établissement rencontre les personnes impliquées (victimes, témoins, auteurs, familles)
- Les mesures de protection de l'élève ou des élèves victimes sont mises en place.
- Des mesures conservatoires peuvent être prises dans le second degré.
- Dans le premier degré, en cas d'échec des mesures éducatives mises en œuvre ou de risque caractérisé pour les autres élèves, un changement d'école de l'élève auteur peut être décidé
- Dans le second degré, des sanctions disciplinaires peuvent être prises.
- Dans tous les cas, un accompagnement et un suivi à long terme est mis en place pour les élèves concernés (victimes, auteurs, témoins)
- Pour tous les élèves le programme pHARe prévoit des actions de sensibilisation : concours Non Au Harcèlement, journée nationale Non Au Harcèlement, mise en place des 10 heures d'apprentissage sur les compétences psycho-sociales.

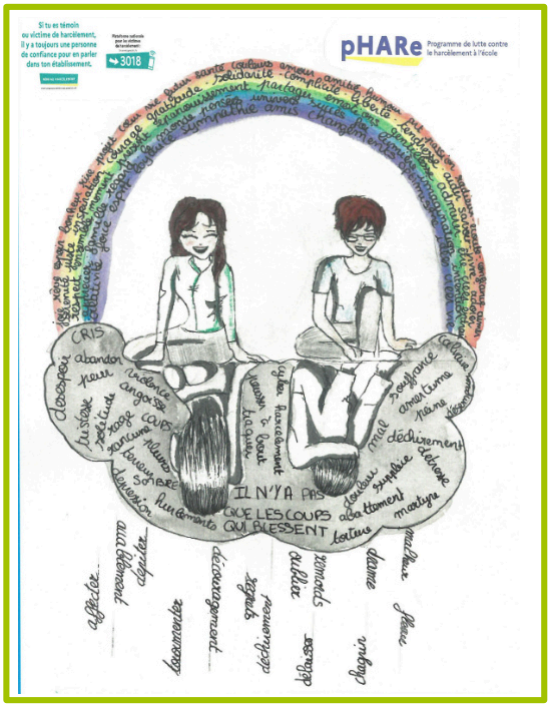
### LE CONCOURS « NON AU HARCÈLEMENT »

En 2023-2024, 20 écoles et établissements du Gard ont participé au Concours d'affiches :

- 6 écoles élémentaires
- 10 collèges
- 4 lycées







# ANNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

## PROJET NEFLE SUR L'OLYMPISME ET LE PARALYMPISME PORTÉ PAR L'ÉCOLE DE VALLABRÈGUES




Dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024, l'école de Vallabrègues a souhaité présenter un projet NEFLE sportif, autour de ces jeux, et des valeurs olympiques mais aussi paralympiques véhiculées. L'objectif de ce projet était de choisir, pour chaque classe, un pays représentant les 5 continents. A partir de là, chaque enseignante a imaginé un travail interdisciplinaire autour du pays choisi en lien avec les compétences attendues pour chaque cycle (découverte culinaire, littérature, culture, tradition, mode de vie, géographie, langue...).

L'aboutissement de ce travail, qui s'étale sur toute l'année avant et après, sera l'organisation d'une journée « phare » sportive olympique et paralympique autour de diverses activités athlétiques ( avec à chaque fois un atelier paralympique) et la venue de 2 sportifs de haut niveau :



- **Céline Dérouallière**, à 25 ans elle fait partie de l'équipe de France du ski alpin handisport. Atteinte depuis la naissance d'une agénésie du bras gauche, elle est enseignante de profession.
- **Mickaël Guigou**, avec l'équipe de France de Handball, il est triple champion olympique, quadruple champion du monde, et triple champion d'Europe. Il est ainsi, un des joueurs internationaux français le plus titré avec dix médailles d'or.

## LES JEUX OLYMPIQUES DES ÉCOLES MATERNELLES REP + DE PISSEVIN ET VALDEGOUR




Le projet est né d'une envie des directeurs d'écoles maternelles du territoire des REP+ Pissevin et Valdegour de proposer un événement autour des JOP 2024 commun aux différentes écoles. La date de la SOP a logiquement été retenue. Cette action visait l'ensemble des élèves de MS et GS de 6 écoles maternelles. En amont, une préparation et découverte obligatoire des épreuves de motricité athlétique pour les élèves/ Préparation d'un drapeau et création d'une devise par école/ Appropriation des différents supports pédagogiques par les enseignants afin qu'ils soient en capacité de mener certains ateliers.

DANSE (danse de création autour du sport à partir d'un support pédagogique pour développer le langage corporel) LUTTE (initiation adaptée à la pratique de la Lutte type jeux de lutte, baby lutte encadrée par une intervenante qualifiée) COURSE D'ORIENTATION (à partir de supports photo et en lien avec la thématique JOP) SPORTS ADAPTES (4 ateliers de pratique adaptée proposés et encadrés par des enseignants spécialisés et une éducatrice sportive spécialisée).

SOP
SEMAINE OLYMPIQUE & PARALYMPIQUE





## FOCUS DES ACTIONS OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES GARDOISES

Cette année, toutes les écoles du département ont mené des actions, sous diverses formes, au travers de leurs projets d'école, en interdisciplinarité, sur la thématique des JOP : mise en place des 30 min APQ olympiques, carnaval olympique, exposition des affiches des JO depuis leurs créations en histoire, création diverses en arts plastiques, en éducation musicale création d'une chanson sur l'olympisme , travail en EMC sur les valeurs olympiques et paralympiques, rencontre avec des sportifs de hauts niveaux Gardois dans tout le département, séjours scolaires olympiques à Méjannes le clap (centre de préparation des athlètes), fête des écoles sur le thème de l'olympisme en fin d'année, participation au projet départemental EPS «  les petits danseurs du Gard » sur le thème des JO antiques.



## DÉPLACEMENT GARDOIS À PARIS POUR VIVRE « EN VRAI » LES JEUX PARALYMPIQUES

Durant la semaine du 2 au 6 septembre, plus de 41 000 élèves du CM1 à la Terminale, issus de tous les départements métropolitains, se rendront à Paris, en train, tous les jours, de plus de 150 gares différentes. "Ma Classe aux Jeux" constitue ainsi la plus grande sortie scolaire jamais organisée en train, l'occasion de sensibiliser les jeunes aux valeurs des Jeux olympiques et paralympiques ainsi qu'aux enjeux d'une mobilité durable.

Dans notre département nous avons :

- 2 écoles élémentaires
- 4 collèges
- 1 lycée
- 1 Maison Familiale Rurale (MFR)

Cela correspond à 370 élèves Gardois qui se rendront à Paris pour assister aux jeux paralympiques pour voir les épreuves de basket fauteuil, tennis fauteuil, ceci foot, para haltérophilie.

## DISTRIBUTION DES KITS SPORTIFS 30 MIN APQ ET DES LIVRETS « AU CŒUR DES JEUX » DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES GARDOISES.

Dans les 12 circonscriptions du département, des kits sportifs paris 2024, ont été distribués tout au long de l'année scolaire. En plus des formations, des supports pédagogiques distribués en appuis aux destinataires, ont permis aux écoles servies de participer aux défis 30 min APQ nationaux.

De la même manière, conçus pour que les élèves découvrent l'histoire et travaillent les valeurs olympiques et paralympiques, en gardant une trace de l'événement que sont les Jeux de Paris 2024, les livrets « au cœur des jeux » ont été distribués dans des écoles élémentaires du département, lors des actions du lancement de la semaine olympique et paralympique (SOP) début avril. Un travail a été impulsé à partir du livret dans plusieurs écoles sur l'histoire des jeux (exposés d'élèves).



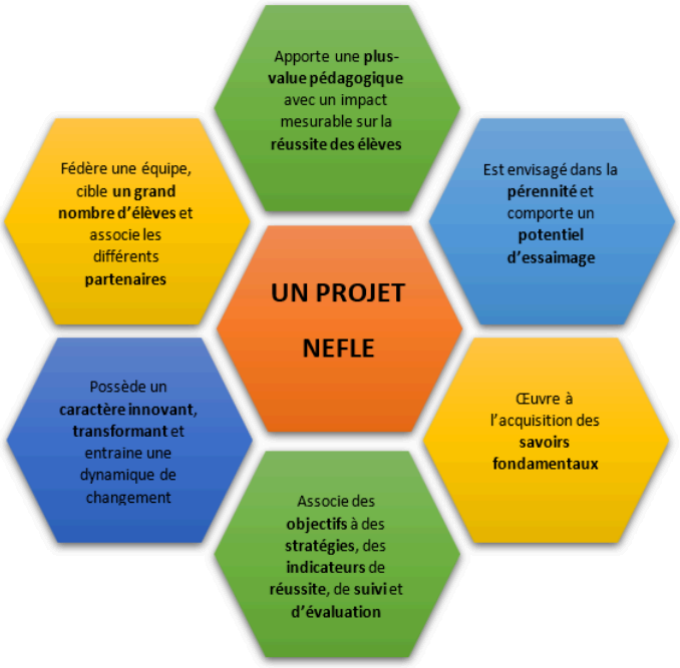



# « NOTRE ÉCOLE FAISONS-LA ENSEMBLE »

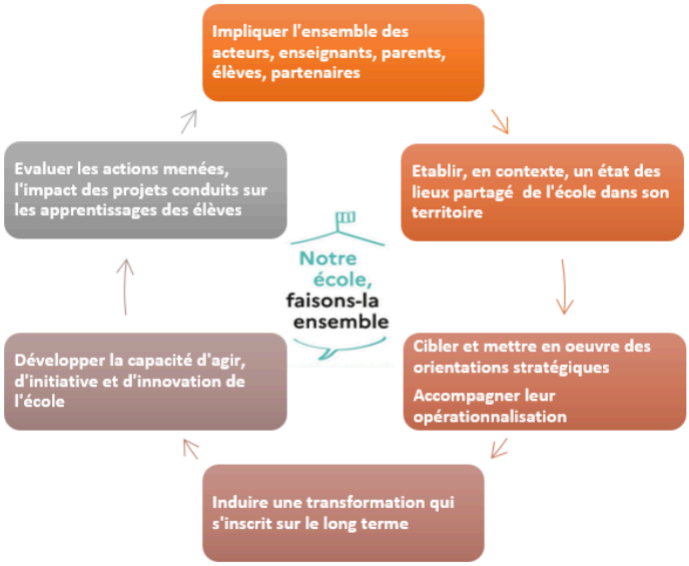
## CADRE NATIONAL

*Dans le cadre des travaux du Conseil national de la refondation (CNR), les projets « Notre école, faisons-la ensemble » (NEFLE) permettent de faire émerger, au niveau local, des initiatives de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves, à réduire les inégalités scolaires.*

### UN PROJET :

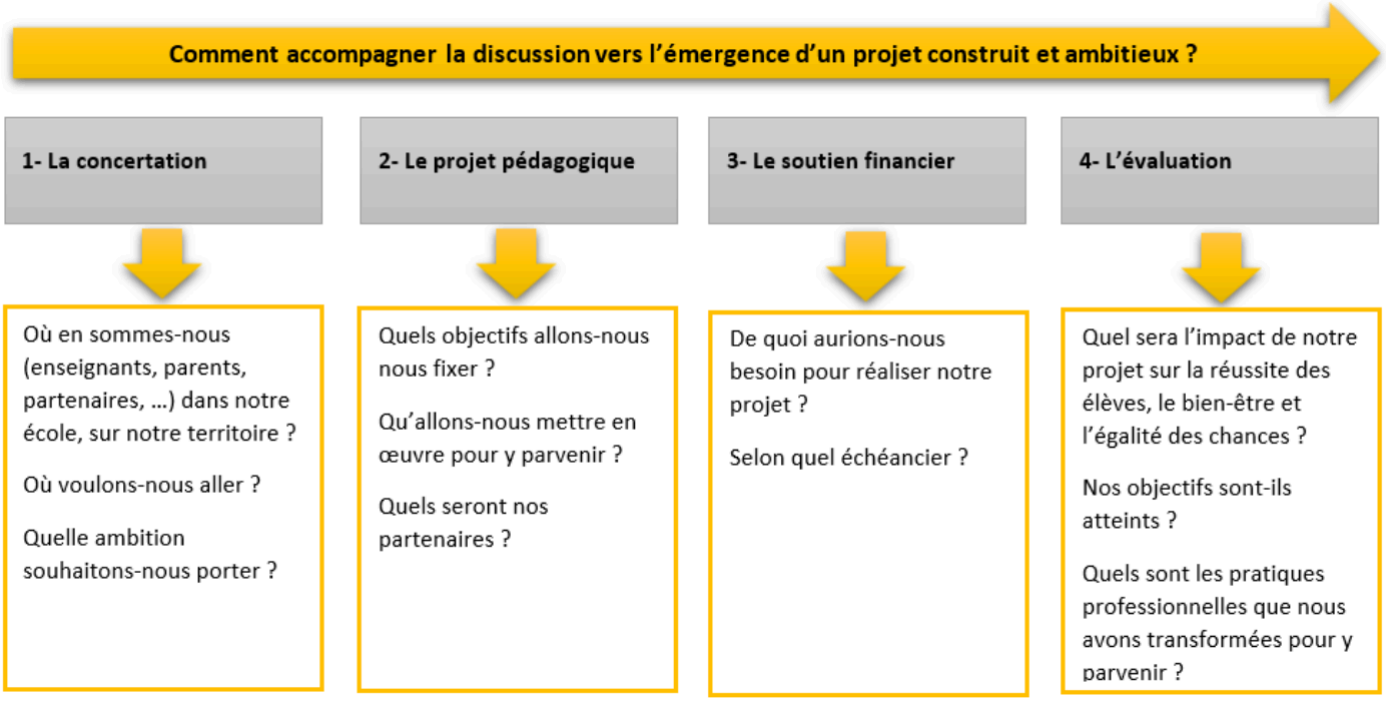



### UNE DÉMARCHE :




### UN PROCESSUS



## MISE EN ŒUVRE DÉPARTEMENTALE

*Pour analyser les projets, accompagner les équipes, répondre à leurs questionnements ou difficultés rencontrées.*

### VOS CORRESPONDANTS : L'ÉQUIPE D'APPUI TERRITORIALE DU GARD

**GROUTHIER Martine**, ADASEN et coordonnatrice départementale
**FOURNIER Nathalie**, CPD-ADASEN
**MAZEYRIE Céline**, IEN Nîmes 1
**BONNET PONTIER Cécile**, directrice référente et coordonnatrice REP+
**PASCAL Éric**, Principal du collège Jules Verne à Nîmes
**LAMBOLEZ Didier**, Principal du collège Jean Rostand à Nîmes

### UNE BOITE MAIL ACADÉMIQUE

notre.ecole@ac-montpellier.fr

### UN ESPACE M@GISTÈRE

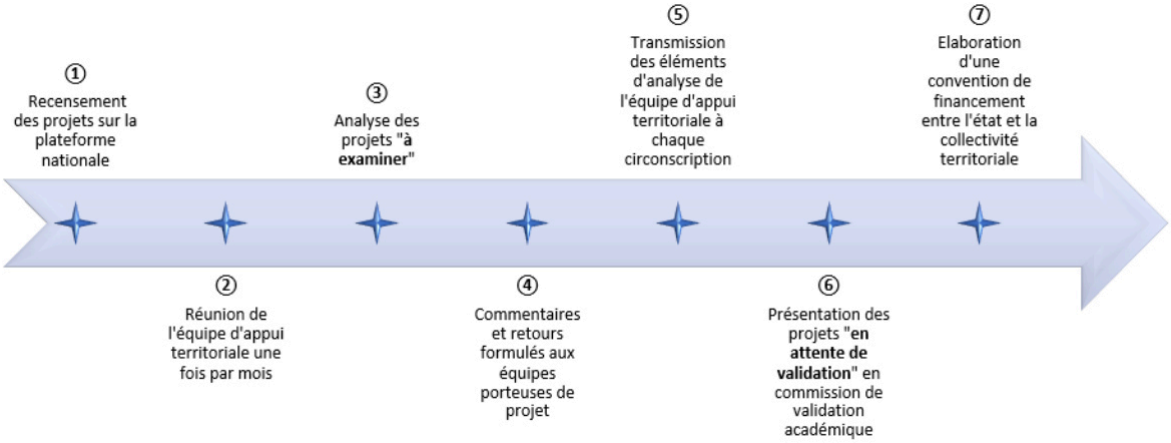



### UN VADEMECUM

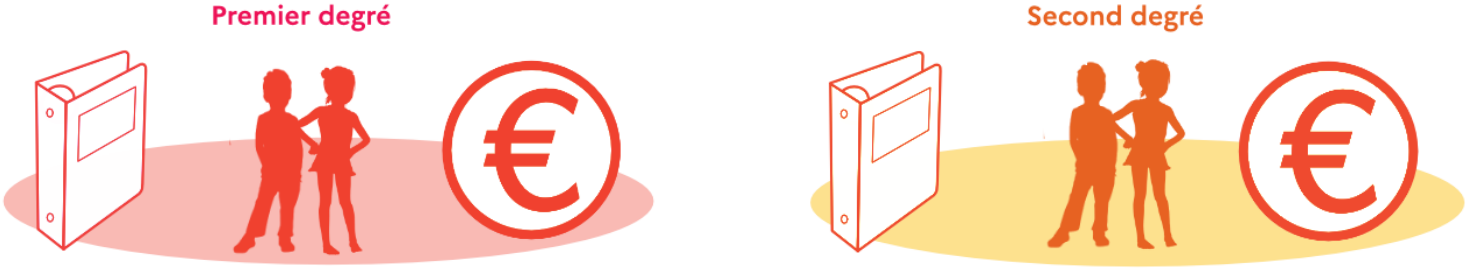
Un Vademecum départemental a été élaboré afin d'accompagner chacun des acteurs dans cette démarche d'élaboration de projets et d'innovation et de transformation des pratiques pédagogiques.




Lien vers le Vademecum




### Projets validés (au 16/09/2024) :




| Premier degré | | | Second degré | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **37 projets** | **26 590 élèves** | **2 203 474,78 €** Engagés par l'Éducation nationale | **42 projets** | **28 913 élèves** | **2 406 171,61 €** Engagés par l'Éducation nationale |

## FOCUS SUR DEUX PROJETS :

### ÉCOLE DE SUMÈNE : LA POÉSIE, VECTEUR DE LIEN DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE AU SERVICE DE LA RÉUSSITE, L'AMBITION ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES DE TOUS LES ÉLÈVES

- Un projet autour de la poésie au service des apprentissages en langue française à la fois ambitieux et à la portée de tous.
- Un projet permettant de renforcer les partenariats avec les parents, la commune, la collectivité, le collège de secteur, la médiathèque du village et toute l'équipe éducative (*enseignants, atsem, aesh*), en cohérence avec les priorités du réseau pédagogique ayant défini l'oralité comme objet commun au réseau.
- Un projet inter-cycle, de la PS à la 6e, au service du projet d'école et de la liaison école-collège.
- Un projet au service du parcours culturel des élèves dans un milieu rural, éloigné de centres culturels.
- Un projet qualifié comme étant remarquable et remonté à la DGESCO pour faire partie de la réserve nationale.








### ÉCOLE DE VALLABRÈGUES : NOS JEUX OLYMPIQUES

Projet en lien avec les jeux olympiques et paralympiques « Paris 2024 ».

- Choix d'un pays par chacune des six classes de cette école primaire et travail autour de ce pays (histoire - géographie - culture - patrimoine ...)
- Développement des compétences physiques (courir - lancer - sauter) et contribuer à faire découvrir les disciplines olympiques et paralympiques.
- Rencontre avec des sportifs de haut niveau

Le vendredi 17 mai, Christophe MAUNY, directeur académique des services de l'éducation nationale du Gard, a lancé les « Olympiades » de l'école, aboutissement final de ce projet.





## CE QU'ILS EN DISENT :



# L'ÉCOLE INCLUSIVE

## LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE DANS DE NOUVEAUX DISPOSITIFS D'INCLUSION SCOLAIRE



Monsieur le Directeur académique, a inauguré deux nouveaux dispositifs d'inclusion d'élèves en situation de handicap au cœur même d'établissements scolaires : l'UEEP à l'école élémentaire Courbet le 16 novembre 2023 et le DAR au collège Jean Rostand.

### LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISÉES POUR LES ÉLÈVES POLYHANDICAPÉS (UEEP)

Les enfants en situation de handicap sont de plus en plus nombreux à bénéficier d'une scolarisation adaptée en milieu scolaire ordinaire ou en unité d'enseignement. Cependant, cette évolution ne concernait pas encore suffisamment les enfants polyhandicapés.

Le polyhandicap est un dysfonctionnement cérébral précoce ou survenu au cours du développement, ayant pour conséquence de graves perturbations de l'efficience motrice, perceptive, cognitive et de la construction des relations avec l'environnement. Les personnes peuvent présenter de manière transitoire ou durable des signes autistiques.

L'instruction du 2 juillet 2020 relative au cahier des charges des UEEP, préconise à minima par académie une ouverture d'unité pour le développement de pratiques inclusives des élèves polyhandicapés au sein d'établissements scolaires ordinaires.

Avec Gruissan, Nîmes est la deuxième ville de l'académie cette année à entrer dans le dispositif des UEEP (Prades le lez est en attente pour la rentrée 2024). Christophe Mauny, DASEN du Gard a pu visiter les nouveaux locaux de l'unité de Nîmes qui accueille 11 élèves de 6 à 12 ans selon des projets individualisés

Ce lieu est installé au sein de l'école élémentaire Courbet, ce qui permet d'inclure dans la journée, les élèves dans les classes de primaire, sur des temps scolaires et/ou péri-scolaires. Les enfants alternent donc dans leur journée des temps d'apprentissage, de rééducation et de soins.

L'équipe des UEEP est constituée d'un enseignant spécialisé de l'éducation nationale, un éducateur spécialisé et un accompagnant éducatif et social de l'ESMS (établissements et services sociaux et médico-sociaux). Ce dispositif est le fruit d'un partenariat fort entre Éducation nationale, ARS (agence régionale de santé), MDPH/MDA (maison départementale des personnes handicapées), l'établissement médico-social : le CPI Montaury et la mairie de Nîmes.

### LE DISPOSITIF D'AUTORÉGULATION (DAR) DU COLLÈGE JEAN ROSTAND À NÎMES

Le DAR vise l'inclusion à temps complet dans les classes ordinaires d'élèves avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).

Afin de réduire les troubles du comportement et de tendre vers l'autonomie dans les apprentissages, l'équipe de Sésame Autisme Occitanie Est, est implantée au sein du collège et dispose de locaux adaptés à recevoir ces élèves.

Le dispositif permet aux enfants d'augmenter leur capacité à gérer leurs émotions afin d'entrer dans les apprentissages pédagogiques. Le DAR dispose d'une salle d'autorégulation destinée aux interventions individuelles.

L'équipe se compose d'une éducatrice spécialisée, un moniteur éducateur, une psychologue, et d'une enseignante spécialisée.

Parce que chaque enfant a des caractéristiques, des intérêts, des aptitudes et des besoins d'apprentissage qui lui sont propres, les différences humaines étant normales, l'apprentissage doit être adapté aux besoins. L'école a pour mission de lutter contre les inégalités.

De tels dispositifs inclusifs permettent aujourd'hui une meilleure prise en charge du handicap au sein même des établissements scolaires ordinaires.

Dans le département du Gard, scolarisation des élèves avec trouble du spectre de l'autisme :

- 3 dispositifs en maternelle (UEMA)
- 1 en élémentaire (UEEA)
- 1 dispositif d'auto-régulation (DAR) en collège

# PLAN FRANCE RURALITÉ

*Parce que l'éducation prioritaire ne peut se limiter aux territoires urbains, l'État a souhaité faire des ruralités également une priorité d'action pour que chaque élève puisse bénéficier des mêmes chances où qu'il grandisse. Si l'école rurale se caractérise souvent par une bonne performance scolaire des élèves, au moins jusqu'à la fin du collège, l'ambition scolaire et d'orientation est plus faible qu'en milieu urbain ou périurbain (éloignement de l'offre, mobilité rendue plus complexe).*

L'état a choisi dans le cadre du plan Franc Ruralité de travailler 3 axes :

- L'anticipation des évolutions démographiques et des ouvertures et fermetures de classe partagée avec les autres services de l'État et les élus dans le cadre d'une instance de dialogue et de coordination pour apporter une réponse globale aux enjeux du territoire
- Le déploiement d'un nouvel appel à projet internats d'excellence destinés aux territoires ruraux
- L'extension des territoires éducatifs ruraux avec comme objectifs de doter chaque département d'au moins un TER

Pour suivre cette politique, un observatoire départemental de concertation sur les dynamiques rurales est créé dont le copilotage est assuré par le préfet et le DASEN. Les nouvelles dynamiques s'inscriront en complémentarité des dispositifs existants notamment par exemple le dispositif des Cordées de la Réussite.




## FOCUS SUR LE GARD :

- L'observatoire des dynamiques rurales a été installé le 06/02/2024 par le préfet représentée par Mme la Sous-Préfète du Vigan et le DASEN.
- Le lycée de Saint Christol-lès-Alès s'est porté candidat pour le label « internat d'excellence ruralité
- Le TER Cèze Cévennes a été installé dès le 29/02/2024 autour de 5 axes : mobilisés autour de 5 axes : favoriser le dialogue avec les familles, développer l'ambition scolaire, promouvoir la santé à travers le sport, prendre en compte l'environnement, les besoins psycho-affectifs de l'enfant sur différents temps éducatifs, Expérimenter l'intelligence artificielle comme aide à la conception des enseignements




**Pour aller plus loin :**

- Qu'est-ce qu'un TER ? (Qrcode 1)
- L'internat d'excellence ruralité (Qrcode 2)
- Les cordées de la réussite dans l'académie de Montpellier (3)

1 2 3

## UNE EXPÉRIMENTATION EST MISE EN ŒUVRE À LA RENTRÉE 2024 SUR L'UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.




Il s'agit pour les enseignants des écoles de Saint-Ambroix, Meyrannes et Saint-Victor-de-Malcap d'utiliser ces nouveaux outils pour adapter le contenu de leurs enseignements. L'objet de cette expérimentation est de déterminer comment l'intelligence artificielle peut devenir un assistant de l'enseignant pour adapter sa préparation de classe au plus près du profil de chacun de ses élèves.

La mission numérique du Gard accompagne et forme les enseignants dans l'appropriation responsable de ces outils, deux chercheuses de l'université Paul Valéry suivent les résultats de cette expérimentation, la Direction de Région Académique du Numérique pour l'Éducation accompagne également cette action.

# L'ACCOMPAGNEMENT DES DIRECTEURS D'ÉCOLE

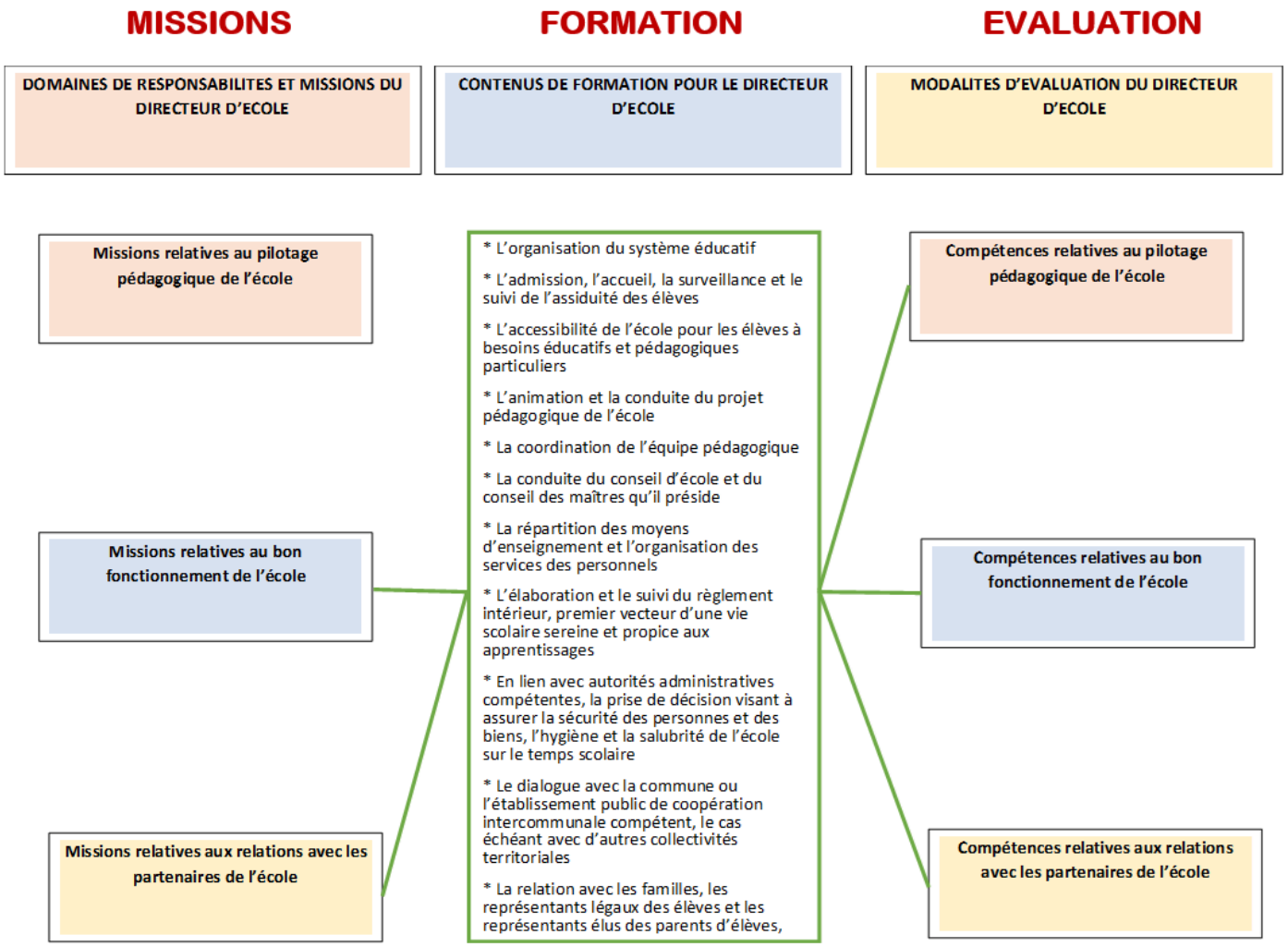
## CADRE NATIONAL ET ACADÉMIQUE

*« La formation des directeurs d'école a pour objectif de leur permettre d'assurer les responsabilités inhérentes au pilotage pédagogique, au bon fonctionnement de l'école et aux relations avec les parents et les partenaires de l'école. »*

*Art. 5, arrêté du 21 mars 2024 portant organisation de la formation des directeurs d'école*

## MISE EN ŒUVRE DÉPARTEMENTALE

La formation des directeurs est inscrite, chaque année, dans le volet départemental du plan académique de formation (VDPAF). Elle permet aux directeurs d'école, qu'ils soient nouvellement nommés ou plus expérimentés, de construire puis développer, tout au long de leur carrière, les connaissances et compétences nécessaires pour la réussite, l'épanouissement et le bien-être de chacun des acteurs de la communauté éducative. Les contenus de formation visent à permettre aux directeurs d'école d'engager tout un collectif professionnel, multi-catégoriel, au service de la réussite des élèves.



## FOCUS

### Le directeur académique à la rencontre de tous les directeurs d'école

Afin d'accompagner les directeurs d'école dans leur mission de pilotage pédagogique, le directeur académique s'est adressé l'an passé et poursuivra le lien direct avec les directeurs d'école du département :

En visio conférence, le 3 avril 2024, sur les grands enjeux et défis que doit relever notre Ecole en lien avec les missions et périmètres de responsabilités des directeurs d'école ;

A la rentrée 2024, dans chaque circonscription, tous les directeurs seront conviés par le directeur académique sur trois focales prioritaires : l'évaluation des directeurs d'école, la lutte contre le harcèlement et l'école Inclusive.






### Les directeurs référents

Depuis la rentrée 2022, le département du Gard est découpé en 7 réseaux pédagogiques. Chacun des réseaux regroupent, dans une unité territoriale, pédagogique, sociale, économique et culturelle, des lycées, collèges et écoles.

Depuis la rentrée 2023, 7 directeurs référents ont été nommés par le directeur académique afin d'accompagner les directeurs d'école relevant de leur réseau.




## CE QU'ILS EN DISENT :





*Spectacle « L'eau douce » de Nathalie Pernette, Le Cratère, Alès. Performance réalisée par les élèves des écoles d'Alès dans le cadre du projet « Alès Y danse »*

# LES RÉSEAUX PÉDAGOGIQUES DE TERRITOIRE

## Accompagner le parcours scolaire des élèves



# LES RÉSEAUX PÉDAGOGIQUES DE TERRITOIRE

*La rectrice de région académique a souhaité redéfinir les territoires éducatifs des départements de l'académie de Montpellier de façon que l'Éducation nationale puisse apporter toutes les réponses aux besoins des élèves en renforçant les pratiques d'accompagnement au plus près des établissements.*

**UN OBJECTIF : ASSURER L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES AU PLUS PRÈS DE LEUR PARCOURS SCOLAIRE :**

- En créant les conditions de proximités ; géographique - institutionnelle - sociale - organisationnelle - cognitive
- En reconsidérant les délimitations territoriales ; flux des orientations - bassin de vie - accessibilité

**UN PRINCIPE - UNE GOUVERNANCE - UNE INSTANCE - UN OUTIL :**

- Afficher une meilleure lisibilité auprès de la communauté éducative au moyen d'une mise en réseau permettant d'élaborer une stratégie d'accompagnement ;
- Une responsabilité partagée, distribuée et congruente et non par addition ;
- Un conseil pédagogique au sein duquel se débattent les mises en œuvre opérationnelles inter-degrés ;
- Un projet pédagogique de réseau qui définit les axes convergents en appui du projet académique.

**FOCUS :**

Rôle du directoire : Une charte académique

- Impulse la dynamique du réseau via un conseil pédagogique du réseau animé par les inspecteurs
- référents ;
- Élabore un projet de réseau pour construire une culture éducative commune ;
- Veille à la bonne représentativité du réseau : directeurs, chefs d'établissement, coordonnateurs, SDJES ;
- Fixe l'ordre du jour des réunions du réseau et invite le cas échéant les experts en lien avec les points abordés ;
- Établit un programme de travail annuel en assurant sur chaque point la continuité éducative ;
- Évalue la portée et la résonance de son activité en appui d'indicateurs proposés par la DAPEC.



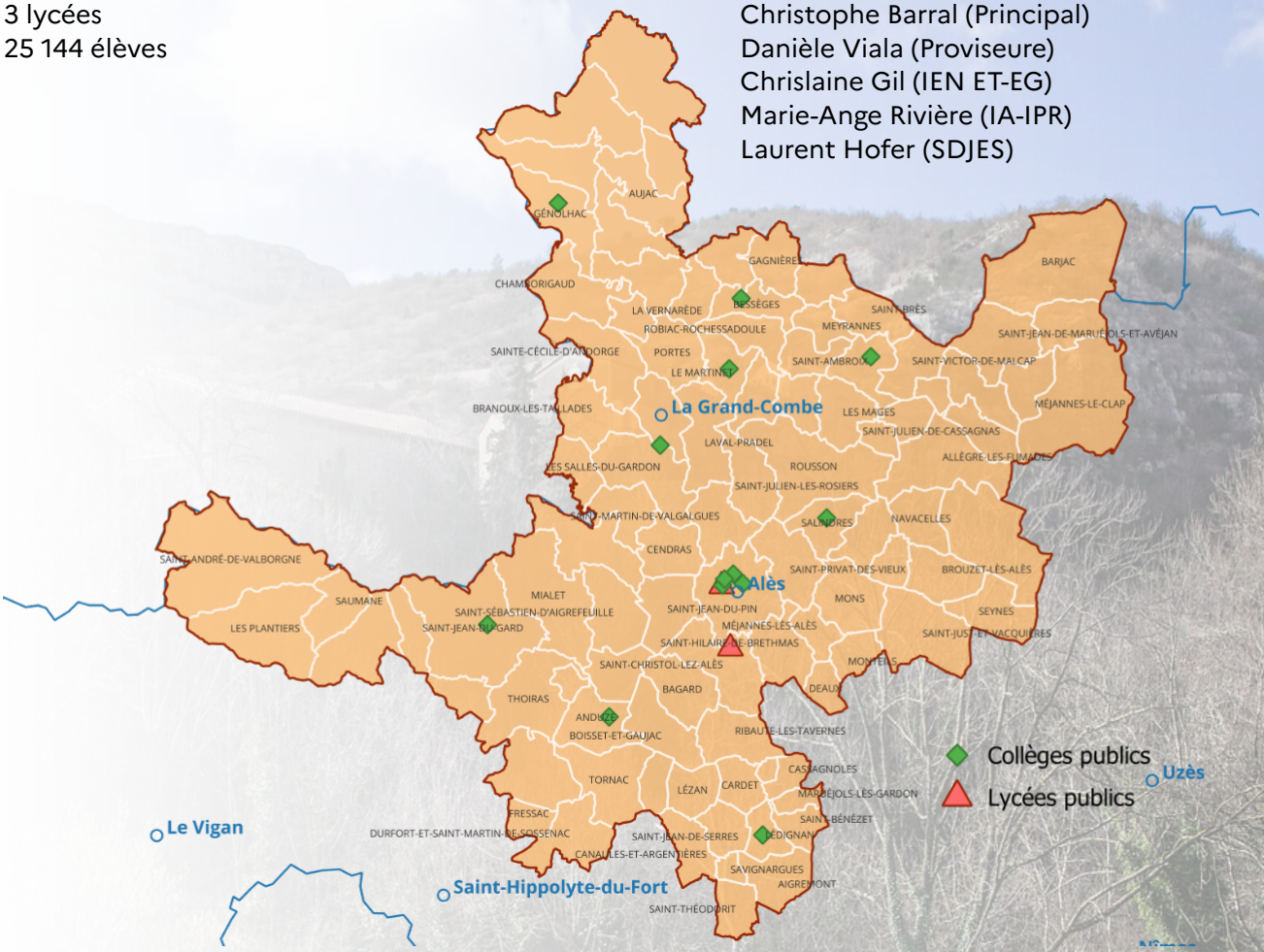
# CÉVENNES GARDOISES - GABRIELLE BASTIDE

## COMPOSITION DU RÉSEAU :

124 écoles
13 collèges
3 lycées
25 144 élèves

## LE DIRECTOIRE DU RÉSEAU :

Anne Martin (IEN)
Marie-Christine Kaysen (IEN)
Christophe Barral (Principal)
Danièle Viala (Proviseure)
Chrislaine Gil (IEN ET-EG)
Marie-Ange Rivière (IA-IPR)
Laurent Hofer (SDJES)




## LES AXES DE TRAVAIL DU RÉSEAU

### AXE 1 : FLUIDITÉ DES PARCOURS

- Présentation des formations pro et des spécialités des LGT auprès des 3èmes de collège
- Cordées de la réussite: @fraternité, concours Robotik, webradio
- Ateliers de découverte pro Marie Curie

### AXE 2 : AMBITION SCOLAIRE

- Formations de réseau liaisons disciplinaires collège /lycée
- Projet de GPDS de réseau / Foquale : Groupe d'action réseau et Dispositif relais collège Diderot
- Concours d'éloquence dans tous les EPLE (sélections par zone géographique, finale à Alès)
- Partenariats dans divers EPLE avec des entreprises ou entrepreneurs CLEE à développer via les IPE. Groupe de réflexion réseau, liens partenaires agglo Alès+entreprises=vivier stages profs+élèves
- Stages en entreprise pour les enseignants CLEE développer les entreprises qui a accueilleraient fiche immersion S.Reiter
- Forum des Métiers région Alès Méjannes les Alès
- Échanges de pratiques au niveau du réseau, mutualisation des outils, échange avec des entrepreneurs dans le cadre du CLEE

### AXE 3 : VALEURS

- TER Cèze Cévennes labo expérimental Axe 1 du TER. A reprendre en réseau. Formation Métacognition réseau : Collège du TER pilotes
- Forum aide à la parentalité en présentiel ou en visioconférence une des actions du TER

# GARD RHODANIEN

## COMPOSITION DU RÉSEAU :

48 écoles
4 collèges
1 lycées
11 959 élèves

## LE DIRECTOIRE DU RÉSEAU :

Thierry Delaigue (Proviseur)
Stéphanie Le-Caro (Principale adjointe)
Muriel Carrara (Principale adjointe)
Christine Pretceille (IEN)
Azouz Tahiri (IEN ET-EG)
Vincent Dupayage (IA-IPR)
Marion Soavi (SDJES)
Laurent Hofer (SDJES)




## LES AXES DE TRAVAIL DU RÉSEAU

### AXE 1 : AMÉLIORER, FAVORISER, MAÎTRISER

- AMÉLIORER le continuum d'apprentissage
- FAVORISER l'ambition scolaire
- MAÎTRISER les Fondamentaux

### AXE 2 : CHOISIR, DÉVELOPPER, TRANSFÉRER

CHOISIR, DÉVELOPPER, TRANSFÉRER, les compétences comportementales, humaines et sociales de l'élève. (SOFT SKILLS).

### AXE 3 : RENFORCER, VALORISER

- RENFORCER les liens dans des domaines professionnels porteurs de sens sur le territoire.
- VALORISER les expériences métiers/filières pour éveiller la curiosité des élèves tout au long de leurs parcours.
- RENFORCER l'ambition en lien avec la connaissance du territoire environnant et déconstruire les stéréotypes de genre dans les métiers/activités.

# NÎMES PETITE CAMARGUE

## COMPOSITION DU RÉSEAU :

80 écoles
9 collèges
3 lycées
28 200 élèves

## LE DIRECTOIRE DU RÉSEAU :

Rachel Stewart (Principale adjointe)
Cynthia Cramaix (Principale adjointe)
Jean-Louis Tourvieille (IEN)
Éric Ciabrini (IEN)
Laurence Remaud (IA-IPR)
Nathalie Ranchin (IA-IPR)
Anne Gigondan (SDJES)




## LES AXES DE TRAVAIL DU RÉSEAU :

**AXE 1 :** ÊTRE FRATERNEL OU DÉVELOPPER L'ENTRAIDE ET SAVOIR COOPÉRER

**AXE 2 :** DÉVELOPPER L'ESTIME ET LA CONFIANCE EN SOI, ET DEVENIR RESPONSABLE ET AUTONOME, DANS UN CADRE BIEN DÉFINI

**AXE 3 :** FAVORISER L'ÉQUILIBRE OU ACCOMPAGNER DES PUBLICS FRAGILES EN PRIVILÉGIANT LES LIAISONS

# LES PONTS DU GARD

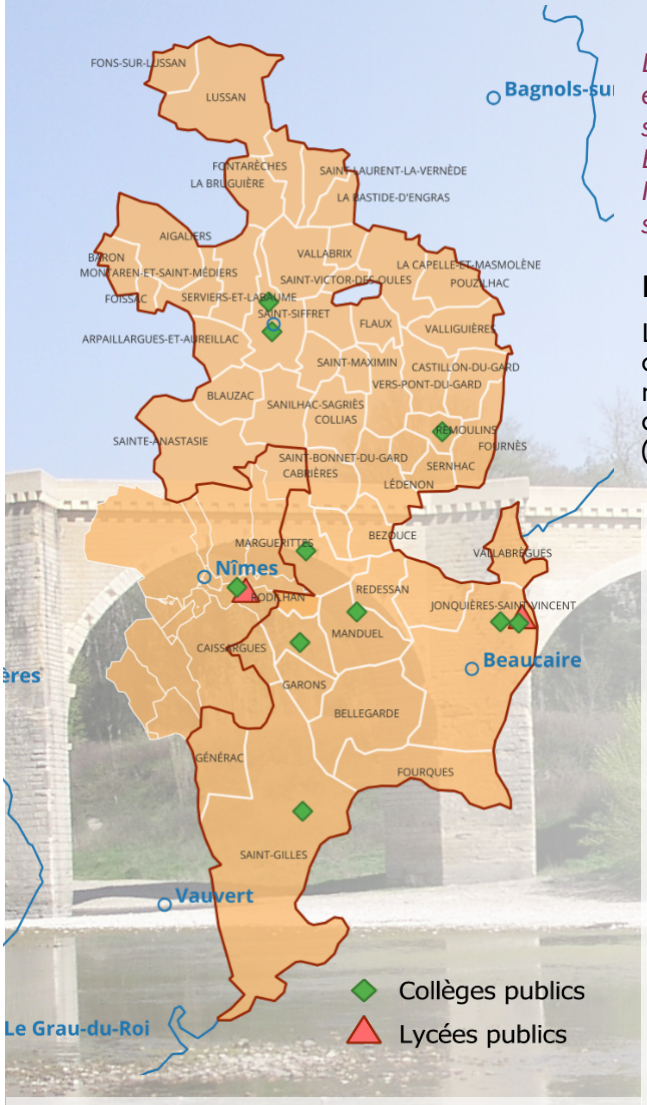
## COMPOSITION DU RÉSEAU :

104 écoles
11 collèges
4 lycées
1 lycée agricole
29 231 élèves

## LE DIRECTOIRE DU RÉSEAU :

Vincent Van Nuffel (Principal)
Karine Bossan (Proviseure adjointe)
Emmanuel Gault (Directeur d'école)

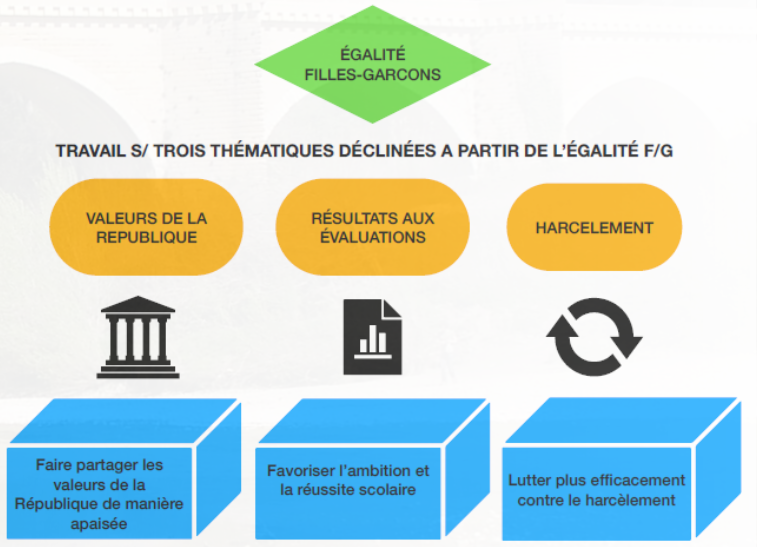
Anne Guillon (IEN)
Valérie Duboc (IEN)
Frédéric Cadilhac (IA-IPR)
Sandrine Mazzia (SDJES)

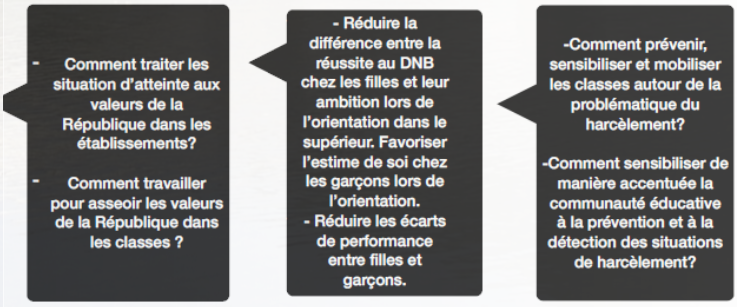



*Le réseau pédagogique des Ponts du Gard regroupe 104 écoles, 11 collèges, 4 lycées et 1 lycée agricole et s'étend du sud-est de Nîmes à Uzès. Il englobe les communes de Beaucaire, Bellegarde, Bouillargues, Manduel, Margueritttes, Nîmes, Remoulins, Saint-Gilles et Uzès. Plus de 20.000 élèves y sont scolarisés de la maternelle au lycée.*

## LES AXES DE TRAVAIL DU RÉSEAU

Le diagnostic du réseau a été effectué sur le mode collaboratif et a permis de déboucher sur un projet de réseau construit collectivement et dont le thème fédérateur de l'égalité filles/garçons a été décliné en 3 axes de travail (valeurs/performance scolaire/climat scolaire) :




Les travaux du réseau ont également accompagné la réflexion de chacun sur la mise en œuvre de la réforme du choc des savoirs et l'élaboration des projets CNR.

## FOCUS : CONFÉRENCE « LES MOTS DE LA LAÏCITÉ »

Le 17 novembre 2023, les pilotes du réseau Ponts du Gard ont invité Jacques Limouzin, IA-IPR honoraire au lycée Philippe Lamour de Nîmes pour une conférence autour des « mots de la laïcité ».



# PAYS VIGANAIS

*A taille humaine, le Réseau Pédagogique du Pays viganais associe, entre piémont héraultais et Cévennes gardoises, 35 écoles, 3 collèges publics (Ganges, Saint-Hippolyte-du-Fort, Le Vigan), 1 collège privé (Ganges), 1 lycée public (Le Vigan) et 1 lycée professionnel privé (Ganges). Sur ce territoire singulier un directoire de 9 personnes (PERDIR, Inspecteurs, ...) et un comité de pilotage comprenant des directeurs et enseignants définissent une approche systémique pour faire vivre le réseau à travers ses instances et les projets des établissements (CEC, PIAL, forums, ...).*

**LE DIRECTOIRE DU RÉSEAU :**

Jean-Claude Chareyre (Proviseur)
Jean-Pierre Lifante (Principal)
Frédéric Fesquet (IEN)
Frédérique Hanquier (IEN ET-EG)
Marion Rilhac (IA-IPR)
Yves Cabon (SDJES)
Sabine Pierredon (SDJES)

Le souci de travailler sur un objet pédagogique commun de la maternelle à l'université a orienté le directoire vers une démarche d'appropriation de la maîtrise de l'oral. L'oral comme mode d'expression de compétences et comme témoin de l'expression maîtrisée de la citoyenneté, est à la base de la réussite et de l'ambition scolaire des élèves. La compétence s'exprimer à l'oral est au cœur des processus d'apprentissages et des modalités d'évaluation et de certification du DNB au grand oral du bac.

Depuis la rentrée de septembre 2023, le réseau s'articule autour de temporalités et d'actions communes.

Les conseils écoles-collège partagent des agendas et objets communs. Le Forum des métiers de la Communauté des communes des Cévennes Gangeoise et Sumènoise s'est ouvert à tous les collégiens du réseau le 23 novembre 2023. La création d'un Comité Local Écoles Entreprise (CLEE) a été décidé en octobre 2023. Un projet de web radio en partenariat avec « Radio Escapade » a vu le jour dans les collèges et a associé des classes de cycle 3 des écoles. Lors de la semaine de la presse et de « La grande lessive », le 2 avril 2024, ce projet a été l'occasion d'une rencontre des collégiens du RP2V et d'un affichage des productions du concours de dessin ouvert pour créer et choisir le logo du réseau. Le forum santé de Ganges qui a eu lieu le jeudi 16 mai a également été investi par les collèges du réseau.




**FOCUS : WEB RADIO AVEC RADIO ESCAPADES**

https://www.radioescapades.org/

Galaberte City est un club média qui a été créé en 2008 par une enseignante de français et la professeure documentaliste du collège La Galaberte de Saint-Hippolyte-du-Fort. Il est ouvert à tous les élèves volontaires du collège, de la 6e à la 3e.



Les élèves choisissent librement des thèmes, des sujets, sur lesquels travailler et faire des recherches. Quand ils ont toutes les informations nécessaires ils enregistrent une émission en totale autonomie dans l'émission Galaberte City, le son du collège !

Cette année, les collèges de Ganges et du Vigan se sont lancés dans l'aventure. Le mardi 2 avril 2024, les collégiens de trois clubs animés se sont réunis pour une journée d'échanges et de rencontres. Les animateurs et techniciens en herbe ont visité Radio Escapades, écouté des pièces sonores et répété au micro avant d'enregistrer trois émissions en direct :

- Collège La Galaberte de Saint-Hippolyte-du-Fort, Galaberte City, le son du collège ! : https://www.radioescapades.org/galaberte/
- Cité scolaire André Chamson du Vigan, Club Chamson fait sa radio : https://www.radioescapades.org/chamson-fait-sa-radio/
- Collège Louise Michel de Ganges, Club Radio Louise Michel : https://www.radioescapades.org/rlm/

# LES TROIS ROCHERS

## COMPOSITION DU RÉSEAU :

41 écoles
4 collèges
1 lycée
10 416 élèves

## LE DIRECTOIRE DU RÉSEAU :

Sébastien Soues (Proviseur)
Véronique Villatte (Principale)
Pascale Varay (IEN)
Stéphane Vazquez (IEN ET-EG)
Jérôme Vincent (IA-IPR)
Vincent Dupayage (IA-IPR)
Thibaut Vallet (SDJES)
Christine Cervera-Marty (Directrice d'école)

## LE PROJET DU RÉSEAU

Améliorer la fluidité du parcours des élèves de la maternelle jusqu'au Lycée, faire de ce réseau celui des valeurs de la République.

## LES AXES DE TRAVAIL

### AXE 1 : ÊTRE FRATERNEL : DÉVELOPPER L'ENTRAIDE ET SAVOIR

**Ambassadeurs élèves :**
Action intergénérationnelle de l'étudiant à l'écolier pour fluidifier le parcours de chacun(e).

**Laboratoire Mathématiques Inter degré Maryam MIRZAKHANI :**
Semaine des maths : " Labo maths" au collège Valéry à Roquemaure (30)
https://www.youtube.com/watch?v=orrrsfQ3Rpg

**Choc des Savoirs :**
Présence des PE avec les profs lors des formations des IA IPR de Maths et Lettres. 17 juin et 7 juin.
Au niveau du réseau ces formation ont été suivies d'un temps de travail en atelier avec les professeurs de 2D et 1D par secteur de collège avec les IA IPR. Cela a permis la production de ressources et outils, et de travailler en concertation sur la construction des groupes de besoin

**Une DGH pensée collectivement :**
Temps de travail entre personnel de direction du 2nd degré pour penser l'organisation des enseignements et les ventilations de DGH en lien avec la constitution des groupes de besoin

**Commissions harmonisation :**
Production d'un outil commun, cahier des charges commun pour faciliter les transmissions d'information lors des commissions d'harmonisation écoles/collèges.

### AXE 2 : ÊTRE LIBRE D'ESPRIT : DÉVELOPPER LA CONFIANCE EN SOI

**Action autour de l'Olympisme :**

### AXE 3 : FAVORISER L'ÉQUITÉ : ACCOMPAGNER LES PUBLICS FRAGILES.






**Parcours avenir collège :**

- Présentation de la filière Logistique aux collégiens du réseau
- Mise en place des visites des lycées professionnels de Beaucaire et de Bagnols sur Cèze pour les PP de 3ème du réseau

**Formation des AESH :**

Formation mise en place pour tous les AESH du réseau (et des circonscriptions mitoyennes) en lien avec l'UNAPEI et le CIO de Bagnols sur Cèze

**2 Forums des métiers :**

Le réseau pédagogique a organisé un forum des métiers à destination des élèves de 3ème et 2nde des établissements du réseau pédagogique.

Les parents d'élèves des cinq établissements ont été sollicités pour représenter leur profession, leur secteur professionnel.

Les entreprises locales ont été sollicitées pour compléter l'offre présentée, et de nombreux professionnels ont souhaités participer à ce forum.

Le forum s'est tenu le 23 mars, a réuni environ 90 exposants et 300 familles s'y sont présentées.

En parallèle, sur le secteur d'Aramon, en partenariat avec le collège de Remoulins et la communauté de commune du pont du Gard, un autre forum des métiers rencontre le même succès.



**Les Comités Locaux école- entreprise (CLEE) :**



Les relations créés avec les entreprises locales, dans le cadre des actions mises en place (visites d'entreprises, accueil de stagiaires 3ème et 2nde , témoignages de professionnels en établissement, … et les forums des métiers, incitent à renforcer les liens entre les établissements scolaires et le monde professionnel.

Le CLEE du réseau pédagogique des trois rochers voit le jour en cette fin d'année scolaire. La charte est signée en présence du DASEN le 21 juin.



# LA ROMANITÉ

## COMPOSITION DU RÉSEAU :

115 écoles
10 collèges
6 lycées
25 008 élèves

## LE DIRECTOIRE DU RÉSEAU :

Marie Claverie-Wronke (Principale)
Marie-Angèle Ligary (Proviseure)
Céline Mazeyrie (IEN)
Stéphane Sébastien (IEN)
Bruno Barthélémy (IEN)
Fanny Calba (Directrice d'école)
Jean-Michel Bourdoiseau (Directeur d'école)
Aurore Mielvaque (Directrice d'école)
Fairouz Dadouche (IEN ET-EG)
Agnès Vrinat (IA-IPR)
Marion Rilhac (IA-IPR)
Laurence Remaud (IA-IPR)
Blandine Poix (SDJES)
Christelle Orecchioni (SDJES)

*Le réseau de la Romanité s'étend sur un vaste territoire de l'ouest et du centre gardois : à la fois urbain car le réseau englobe des établissements nîmois mais également profondément rural, il regroupe ainsi 6 lycées, 10 collèges et 118 écoles soit plus de 30 400 élèves.*

*Caractérisé par l'hétérogénéité de sa population tant dans ses origines que dans son niveau scolaire, les établissements du réseau de la Romanité s'efforcent de développer les axes prioritaires permettant de créer d'une culture commune à tous dans l'objectif de fluidifier les parcours scolaires de chacun des élèves et d'améliorer la qualité de leurs apprentissages.*




## LES AXES DE TRAVAIL DU RÉSEAU

L'accent est mis au sein du réseau sur 3 éléments majeurs, le développement des mathématiques, le travail sur les compétences orales et les actions autour du mieux être en établissement pour mieux travailler que ce soit en direction des élèves ou des personnels.

## LA 13ÈME ÉDITION DE LA SEMAINE DES MATHÉMATIQUES

Durant cette année 2023/2024, la 13ème édition de la semaine des mathématiques a permis de développer des actons pédagogiques visant à offrir une image actuelle, vivante et attractive des mathématiques aux élèves des écoles, collège et lycée. Les lycées Hemingway et Lucie Aubrac sont têtes de pont de ces projets et travaillent, dans le cadre de la liaison collège-lycée avec les établissements de leurs secteurs. Le développement des clubs mathématiques a également contribué à donner du sens aux apprentissages de la discipline.











## DES PROJETS AUTOUR DE L'ORAL

De la même façon, le travail autour de l'oral, de l'oral du DNB à celui du baccalauréat, les projets verticaux, réunissant des collèges et des lycées (Quissac- Sommières par exemple), le support que constitue le projet « des voix d'Hemingway » a permis d'envisager des continuités inter-cycles favorisant les parcours scolaires. D'autres projets ont trouvé écho au sein du réseau, comme le développement d'atelier d'expression radiophonique qui permet de travailler la liaison école – collège en Vaunage.

Ces travaux seront poursuivis dans les années à venir afin d'apporter la meilleure plus-value possible aux élèves du réseau de la Romanité.

## TRAVAIL AUTOUR DU MIEUX-ÊTRE EN ÉTABLISSEMENT





*Projet « Pont du G'art » : initié par les circonscriptions de Remoulins et de Nîmes 3, par la mission Arts et Culture et en partenariat avec le site du Pont du Gard, le projet organise chaque année la rencontre de plus de 600 élèves avec l'univers artistique d'un artiste contemporain.*



# FOCUS SUR LES CIRCONSCRIPTIONS DU PREMIER DEGRÉ

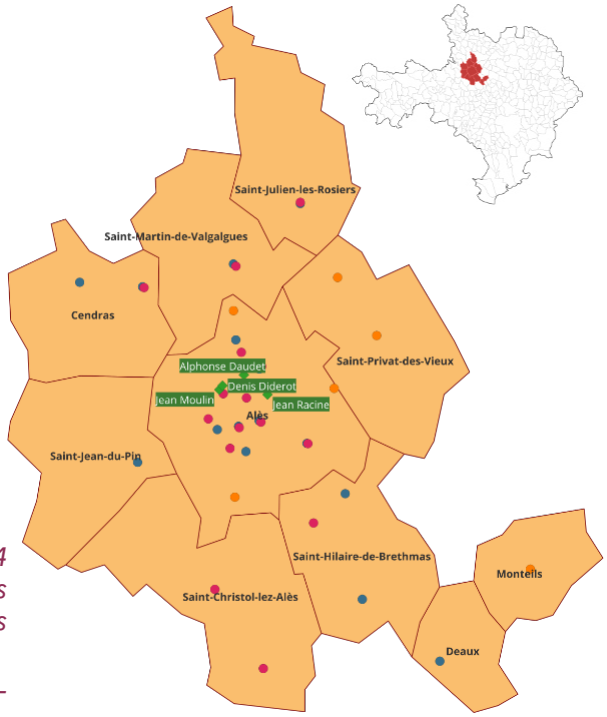
# CIRCONSCRIPTION DE ALÈS 1

## ÉQUIPE DE CIRCONSCRIPTION :

**IEN** : Anne Martin
**Secrétaire** : Claire Champetier
**CPC** : Cécile Ginhoux, Sylvaine Roux, Véronique Tudela
**ERUN** : Julien Turc

## Contact :

T 04 49 05 80 42
M ce.0300072R@ac-montpellier.fr




**5344** élèves
**319** enseignants
**44** écoles publiques

*La circonscription d'Alès 1 répartie sur 10 communes, comporte 44 écoles publiques accueillant 5344 élèves répartis dans 265 classes et 6 écoles primaires privées accueillant 1106 élèves répartis dans 44 classes. Toutes font partie de l'Agglomération d'Alès.*

*Alès 1 fait partie du réseau pédagogique Cévennes Gardoises-Gabrielle Bastide se caractérise par une mixité entre zone urbaine définie par l'ensemble des écoles de la Ville d'Alès et péri-urbaine constituant une partie de l'agglomération alésienne.*

### UNE DÉMARCHE DE FORMATION FONDÉE SUR LE RÉEL

Le protocole AGAPé proposé par la mission académique éducation prioritaire est décliné dans le cadre des formations REP+ de la circonscription d'Alès 1.

En s'appuyant sur la parole des élèves, les enseignants du cycle 1 au cycle 3 sont amenés à s'interroger sur leurs pratiques dans les domaines des fondamentaux : production d'écrits et construction du nombre pour cette année scolaire 2023-2024.

Ce dispositif, centré sur l'activité des élèves, permet aux enseignants de mieux comprendre les mécanismes d'apprentissage vis-à-vis des tâches scolaires.

A partir d'entretiens filmés en classe puis en dehors de la classe, le questionnement mené avec les élèves met en lumière les malentendus cognitifs qui peuvent s'installer dans la relation pédagogique.

Au-delà du travail d'analyse à partir de la parole de l'élève, l'enjeu de cette formation réside dans le tissage, la mutualisation et le partage de pratiques communes au service de la réussite des élèves.

Les enseignants des écoles du réseau REP+ Jean Moulin élaborent ainsi des outils communs pour permettre aux élèves d'accéder à la secondarisation des apprentissages proposés.

L'enseignement explicite est au cœur des transformations des pratiques pédagogiques.

*AXE 4 priorité 2 du projet académique : former, accompagner les personnels et leur permettre d'évoluer professionnellement*

### UNE OFFRE CULTURELLE DE TERRITOIRE



La circonscription d'Alès 1 se distingue par son engagement envers l'éducation artistique, culturelle et sportive, offrant aux élèves une diversité d'actions éducatives grâce aux structures présentes sur le territoire et à la collaboration avec des partenaires locaux.

Le partenariat avec le Cratère, scène nationale, introduit les élèves à la découverte des artistes et du spectacle vivant, et plus particulièrement la danse dans le cadre du projet « Alès Y Danse » ou le théâtre grâce à « La Classe Céleste » ; tandis que le Salto et la Verrerie, Pôle National Cirque Occitanie, permet la rencontre avec l'univers circassien.

Le festival « Itinérance » enrichit l'expérience cinématographique, et le Conservatoire Maurice André contribue à l'éveil musical avec des classes orchestre et, cette année, le projet "mini fous" sur le modèle du festival estival "les fous chantants".

Les deux musées de la ville accueillent les élèves pour découvrir les collections et participer à des ateliers de pratique artistique.

Les initiatives sportives, soutenues par la mairie d'Alès dans le cadre du label "Terre de jeux 2024", promeuvent l'activité physique. Depuis 2022, la journée olympique en partenariat avec des clubs sportifs locaux, rassemble une quinzaine de classes de la ville. Des rencontres rugby, organisées avec le Rugby Club Cévenol favorisent également les échanges entre classes autour des valeurs sportives et citoyennes. Ces propositions sont complétées par l'apprentissage de la natation sur les bassins d'Alès Agglomération et du vélo dans le cadre de l'action "Savoir rouler à vélo".

*AXE 3 priorité 3 du projet académique : promouvoir une culture ouverte et émancipatrice*

# CIRCONSCRIPTION DE ALÈS 2

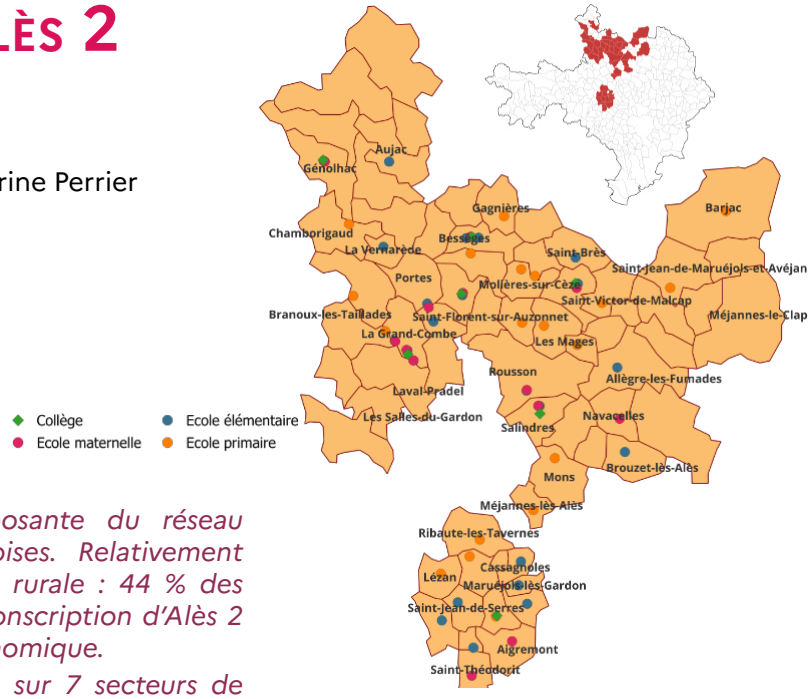
## ÉQUIPE DE CIRCONSCRIPTION :

**IEN** : Marie-Christine Kaysen
**Secrétaire** : Linda Chazalon
**CPC** : Hélène Gleyse, Jean-Michel Levain, Sandrine Perrier
**ERUN** : Julien Turc

## Contact :

T 04 49 05 80 48
M ce.0300073S@ac-montpellier.fr

**4479** élèves
**244** enseignants
**57** écoles publiques




*La circonscription d'Alès 2 est une composante du réseau pédagogique Gabrielle Bastide Cévennes gardoises. Relativement étendu, ce territoire présente une dominante rurale : 44 % des écoles scolarisent moins de 50 élèves. La circonscription d'Alès 2 présente une certaine hétérogénéité socio-économique.*

*Les structures : 57 écoles publiques réparties sur 7 secteurs de collèges. Le secteur privé se limite à 3 écoles. 13 écoles maternelles, 20 écoles élémentaires, 24 écoles maternelles. 24 5 RPI ; REP de la Grand Combe de 4 écoles ; 4 Ulis premier degré, 4 dispositifs de moins de trois ans. 7 classes dédoublées de CP et de CE1. 3 classes dédoublées de GS.*

### PRIORITÉ AU BIEN ÊTRE POUR LES ÉLUS ET L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



À Rousson, l'architecture du nouveau groupe scolaire a été pensée pour favoriser le bien être des élèves et des personnels. Pupitres en bois de châtaigner, murs en pierre du Pont du Gard, larges couloirs, amphithéâtre, ergonomie des espaces : autant d'éléments susceptibles de contribuer à faire de l'école un lieu de vie épanouissant. Le bien être est également une priorité de l'équipe pédagogique qui met en place une cellule « bien être », adossée au programme Phare, pour développer une écoute bienveillante, en prévention du risque de harcèlement à l'école.

*AXE 1 priorité 2 du projet académique : éduquer dans une académie attentive au bien-être*

### UN TERRITOIRE ÉDUCATIF RURAL EN CÈZE CÉVENNES

Les écoles des communes de Bessèges, Gagnières, Robiac-Rochessadoule, Barjac, Clet-Meyrannes, Méjannes le Clap, Molières sur Cèze, Saint-Ambroix, Saint-Bres, Saint-Jean de Maruéjols, Saint-Victor de Malcap ainsi que les deux collèges de Bessèges et de St-Ambroix composent depuis cette année un territoire éducatif rural pour une durée de trois ans. Permettant un meilleur dialogue entre l'école et les autres acteurs du territoire et entre le premier et le second degré, c'est un dispositif adapté au milieu rural, pour la réussite de tous. L'ensemble des acteurs du TER Cèze Cévennes sont mobilisés autour de 5 axes : favoriser le dialogue avec les familles, développer l'ambition scolaire, promouvoir la santé à travers le sport, prendre en compte l'environnement, les besoins psycho-affectifs de l'enfant sur différents temps éducatifs, Expérimenter l'intelligence artificielle comme aide à la conception des enseignements.

*AXE 3 priorité 2 du projet académique : ouvrir l'école sur son territoire*




### LA LECTURE EXPRESSIVE MISE À L'HONNEUR

Les équipes pédagogiques des écoles du réseau d'éducation prioritaire de la Grand Combe placent la lecture orale au premier plan. De nombreuses actions valorisent la lecture à voix haute dès l'école maternelle, à l'école élémentaire grâce notamment au projet départemental « vivre livre », dans le cadre de la liaison école - collège avec le projet autour des fables de la Fontaine. Ces actions contribuent au développement de la fluence de lecture et de la confiance en soi.

*AXE 2 priorité 1 du projet académique : assurer la maîtrise des savoirs fondamantaux et élèver le niveau des élèves*

# CIRCONSCRIPTION DE BAGNOLS SUR CÈZE

## ÉQUIPE DE CIRCONSCRIPTION :

**IEN** : Christine Pretceille
**Secrétaire** : Sabine Jarrige
**CPC** : Véronique Guiraud, Florie Roullet, Gwenael Thauvin, Carole Vialle
**ERUN** : Gaël Bégaud

## Contact :

T 04 49 05 80 53
M ce.0300074T@ac-montpellier.fr

5522 élèves
299 enseignants
48 écoles publiques




*La circonscription de Bagnols sur Cèze, qui comprend 53 écoles, est pour un tiers urbaine et deux tiers rurale. Elle est incluse dans le réseau pédagogique du Gard Rhodanien et à la communauté d'agglomération éponyme. 22 communes composent un territoire riche et divers. Les deux principales villes, Bagnols et Pont Saint esprit, ont, chacune, un quartier, inscrit en politique de la ville qui nécessite plus de moyens et d'attention.*

### UNE RECHERCHE-ACTION EN MATHÉMATIQUES AVEC LE LÉA MAPCV

Le LéA-IFE (lieu d'éducation associé - institut français de l'éducation) Mathématisation de problèmes concrets en vidéo (MaPCV), travaille sur la modélisation mathématique à partir de problèmes concrets en vidéos. Le but est d'améliorer les compétences des élèves en résolution de problème et de développer leur liberté de raisonnement. Un second axe concerne la formation des enseignants et leur développement professionnel. 8 professeurs d'école, 4 conseillers pédagogiques, l'inspectrice et 2 enseignantes-chercheuses en didactique des mathématiques sont engagés pour 3 ans. Cette année les membres du LéA réalisent un vidéo-problème d'un pizzaïolo qui doit organiser ses commandes en respectant les délais de livraison. Le problème va être testé dans les classes des enseignants du LéA. Il sera diffusé l'an prochain.

http://ife.ens-lyon.fr/lea/communication/blog

*AXE 4 priorité 1 du projet académique : encourager la créativité et l'innovation au service des apprentissages*

### LA LABELLISATION DES USAGES DU NUMÉRIQUE

La circonscription voit le numérique se développer autour de la mise en œuvre de l'Espace Numérique de Travail (ENT)-école, de l'équipement numérique des classes, des usages numériques en classe, notamment. 18 labels académiques sont prévus pour l'année scolaire 2023/2024, ce qui correspond à une augmentation de 200%. La formation des enseignants se centre sur les usages, la formation logicielle, au matériel, à la robotique et au codage, aux usages de l'ENT-école, aux projets d'écoles, de circonscription et départementaux.

*AXE 4 priorité 2 du projet académique : former, accompagner les personnels et leur permettre d'évoluer professionnellement*

### DES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE (CHAM)

Des classes à horaires aménagés musique (CHAM) sont proposées à l'école élémentaire Célestin Freinet de Bagnols sur Cèze depuis 2005. Elles offrent aux élèves un enseignement artistique renforcé, en partenariat avec le conservatoire de musique et de danse du Gard Rhodanien. 32 élèves de cycle 2 et 30 élèves de cycle 3 reçoivent un enseignement musical de 3 heures hebdomadaires, en 2 volets, le travail vocal et la formation musicale. Toutes les 7 semaines, les élèves de la CHAM découvrent des lieux culturels et rencontrent des artistes. Les élèves poursuivent la CHAM au collège du Bosquet, et également au lycée Einstein en option musique, dans une offre globale de parcours artistique.

*AXE 3 priorité 2 du projet académique : ouvrir l'école sur son territoire*

### LE DÉFI PAPIER, UN DÉFI PROPOSÉ AUX PLUS JEUNES

La mission Arts et Culture et l'équipe de circonscription renouvellent, cette année encore, aux classes de maternelle ce défi « Je crée une sculpture avec du papier noir et du papier blanc et je l'installe dans un endroit de l'école choisi… ». Ce projet permet aux très jeunes enfants de s'exercer à des pratiques artistiques au travers de pratiques individuelles et collectives, et d'acquérir des connaissances, de rencontrer des artistes et des œuvres,. Les productions des élèves sont exposées à la médiathèque de Bagnols-sur-Cèze en juin.

*AXE 3 priorité 3 du projet académique : promouvoir une culture ouverte et émancipatrice*

# CIRCONSCRIPTION LE GRAU DU ROI - CAMARGUE

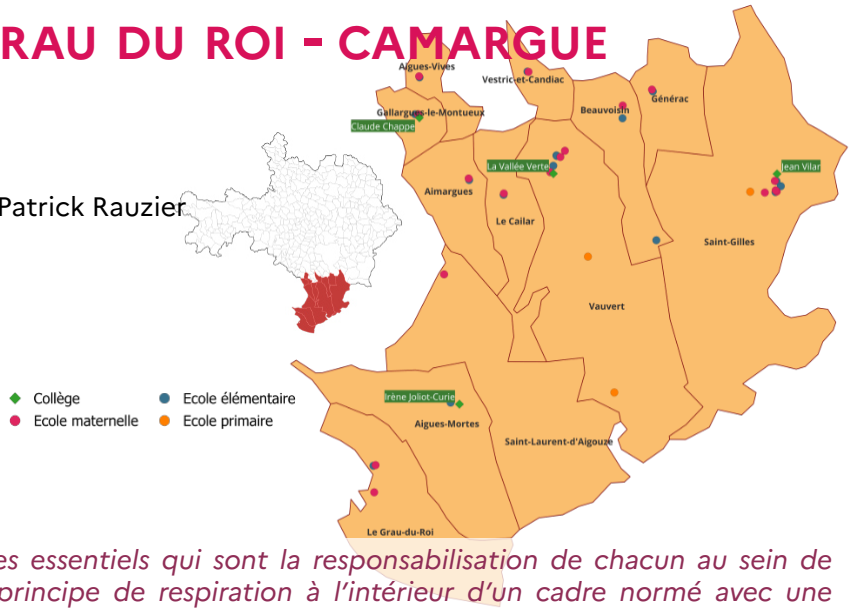
## ÉQUIPE DE CIRCONSCRIPTION :

**IEN** : Éric Ciabrini
**Secrétaire** : Djamila Badji
**CPC** : Aude Eberlé-Soulages, Caroline Merle, Patrick Rauzier
**ERUN** : Cédric Calvas

## Contact :

T 04 30 67 60 89
M ce.0301676J@ac-montpellier.fr

**6066** élèves
**355** enseignants
**39** écoles publiques




*La circonscription fonctionne selon deux axes essentiels qui sont la responsabilisation de chacun au sein de l'équipe avec délégation de dossiers et un principe de respiration à l'intérieur d'un cadre normé avec une capillarité des informations.*

*La circonscription Le Grau du Roi-Camargue est une des circonscriptions du département la plus étendue géographiquement avec une population mâtinée et saisonnière.*

*Elle est composée de quatre secteurs de collèges dont deux secteurs sensibles, Saint Gilles (REP) et Vauvert (Zone de Sécurité Prioritaire).*

*Les secteurs mer et petite Camargue sont rattachés au réseau Nîmes-Petite Camargue.*

*Le secteur la porte de la Camargue est rattaché au réseau les Ponts du Gard.*

*Toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées. La richesse et la diversité des secteurs permettent de trouver un équilibre social.*

### « PRIX DE LA LAÏCITÉ »




Le « Prix de la Laïcité » est un concours qui s'adresse aux classes de CM1 et de CM2 de toute la circonscription et qui a pour but de faire comprendre et de rendre explicite aux futurs citoyens, le principe de la laïcité et de la faire vivre.

Cette opération, proposée par le Collectif du Printemps de l'éducation contre les discriminations et le racisme en partenariat avec la circonscription Le Grau-du-Roi/Camargue.

L'objet du concours est de concevoir collectivement une affiche qui illustre la laïcité à travers ses principes ou qui présente une ou plusieurs situations qui la mettent en jeu.

*AXE 1 priorité 1 du projet académique : incarner, partager et transmettre les valeurs*

### « MONOPOLY DES INÉGALITÉS »

Le « Monopoly des inégalités » est un nouveau jeu, basé sur le principe du vrai « Monopoly » à la différence que les joueurs incarnent des personnages qui, comme dans la vraie vie, disposent d'atouts ou de handicaps.



L'objectif du jeu, qui est proposé aux élèves de CM1 et de CM2 de toute la circonscription, est de susciter des réactions chez les participants pour leur faire prendre conscience des différences de traitements que peuvent subir certaines personnes.

*AXE 1 priorité 3 du projet académique : accueillir et scolariser tous les élèves dans leur diversité*

### PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DU SCAMANDRE ET LA MAISON DU GRAND SITE DE FRANCE LA MARETTE



Animations pédagogiques en partenariat avec le Syndicat mixte Camargue gardoise à l'intention des enseignants de la circonscription afin de permettre la mise en place de projets et l'organisation de sorties pédagogiques adaptées aux trois cycles.

L'objectif est de donner du sens à l'Éducation au Développement Durable en réfléchissant à la place de l'Homme dans son environnement.

*AXE 4 priorité 2 du projet académique : former, accompagner les personnels et leur permettre d'évoluer professionnellement*

# CIRCONSCRIPTION DE MANDUEL

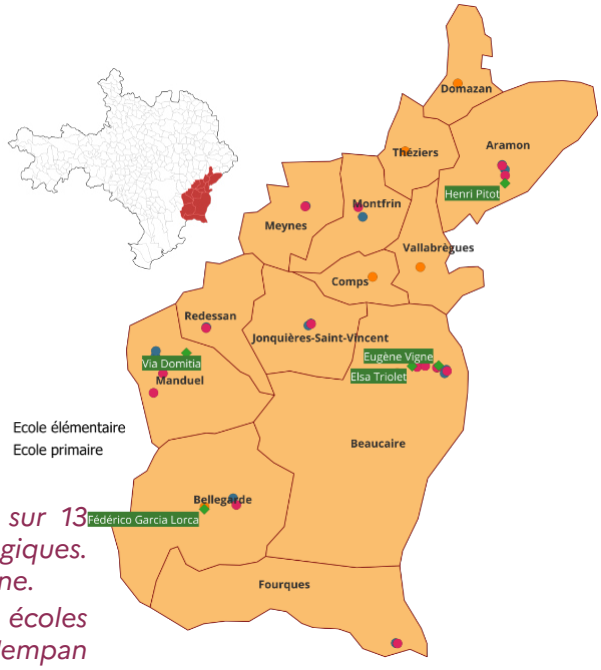
## ÉQUIPE DE CIRCONSCRIPTION :

**IEN** : Valérie Duboc
**Secrétaire** : Estelle Frémiot
**CPC** : Armelle Fournier, Céline Galamand Cécile Germain
**ERUN** : Frédéric Enjalbert

## Contact :

T 04 49 05 80 60
M ce.0300070N@ac-montpellier.fr

**5279** élèves
**316** enseignants
**36** écoles publiques




*La circonscription de Manduel comporte 38 écoles, réparties sur 13 communes, 6 secteurs de collège et 2 réseaux pédagogiques. Géographiquement, elle s'articule essentiellement le long du Rhône.*

*La diversité des publics accueillis et l'hétérogénéité des écoles constituent des éléments saillants de la circonscription. En effet, l'empan de l'IPS varie de 70,8 à 112,9, accueillant des élèves en éducation prioritaire ou en milieu semi-rural.*

*La circonscription compte un dispositif de scolarisation des moins de 3 ans, 2 UPE2A et 6 dispositifs ULIS. L'école inclusive s'articule, dans chaque école, autour de 5 PIAL.*

### LA CULTURE POUR TOUS



Les écoles de la circonscription de Manduel œuvrent pour rendre la culture accessible à tous les élèves, quels que soient les contextes sociaux-économiques dont ils sont issus. C'est dans cette optique que les écoles maternelle et élémentaire Puech Cabrier ainsi que l'école primaire Garrigues-Planes de Beaucaire se sont lancées dans un défi de taille : inviter des auteurs pour incarner et faire vibrer la littérature de jeunesse. Ainsi, Alan METS, Antonin LOUCHARD et Valeria JOURCIN CAMPANILE ont-ils répondu à l'invitation, offrant à ces élèves de REP et REP+, l'occasion de voir les personnages de leurs albums préférés prendre vie sous les feutres d'un illustrateur, d'entendre un album lu par son autrice puis s'engager dans l'acte d'écriture sous leurs conseils avisés.

*AXE 3 priorité 3 du projet académique : promouvoir une culture ouverte et émancipatrice*

### SENSIBILISATION AUX DANGERS DES ÉCRANS

La surexposition aux écrans peut avoir des effets sur le développement des plus jeunes et de ce fait sur la réussite des élèves. Comment faire pour que les enfants regardent moins les écrans ? C'est un des enjeux que se fixe l'école élémentaire de Fourques en participant, depuis 10 ans, au Défi 10 jours sans écran. Durant cette période, les enfants sont invités à éteindre leurs écrans. Avant le défi, ils s'entrainent comme de vrais sportifs: sensibilisation en classe sur les effets des écrans sur le cerveau et le comportement, réflexions sur les activités qui peuvent remplacer cette habitude. Puis, pendant le défi les élèves sont amenés à participer à un maximum d'activités physiques ou intellectuelles (*randonnées, escape-game, échecs*...). Cette action se fait en partenariat étroit entre les enseignants, les associations et les familles qui sont pleinement investies dans cette sensibilisation. Le succès a été tel que l'école a reçu, en 2024, un courrier de félicitations du Président de la République !

*AXE 1 priorité 1 du projet académique : incarner, partager et transmettre les valeurs*

### UN CONTINUUM ÉCOLE-COLLÈGE AU SERVICE DE LA PRÉVENTION CONTRE LE HARCÈLEMENT

Dans le cadre du programme pHARe, près de 200 élèves des écoles beaucairoises Nationale, Préfecture, Puech Cabrier, Condamine et de l'école de Vallabrègues dépendant toutes du collège Eugène Vigne ont bénéficié d'une action de sensibilisation contre le harcèlement par des collégiens ambassadeurs.

Dans le cadre de liaison CM2/6ème, les ambassadeurs interviennent auprès des élèves de CM1/CM2 afin d'expliquer le harcèlement et le cyberharcèlement. S'appuyant sur des affiches et clips vidéo imaginés et créés par leurs soins, les ambassadeurs « Non au harcèlement » évoquent différentes situations. S'en suivent alors, de riches échanges entre élèves sur les expériences vécues et les questionnements des plus jeunes. Afin de prolonger cette action, une exposition à destination de l'ensemble des collégiens et des familles, sera organisée au sein du collège. Les écoles, quant à elles, proposeront de sensibiliser les familles à la lutte contre le harcèlement, dans le cadre de la mise en place de Cafés des parents, tout au long de l'année.



*AXE 1 priorité 1 du projet académique : incarner, partager et transmettre les valeurs*

# CIRCONSCRIPTION DE NÎMES 1

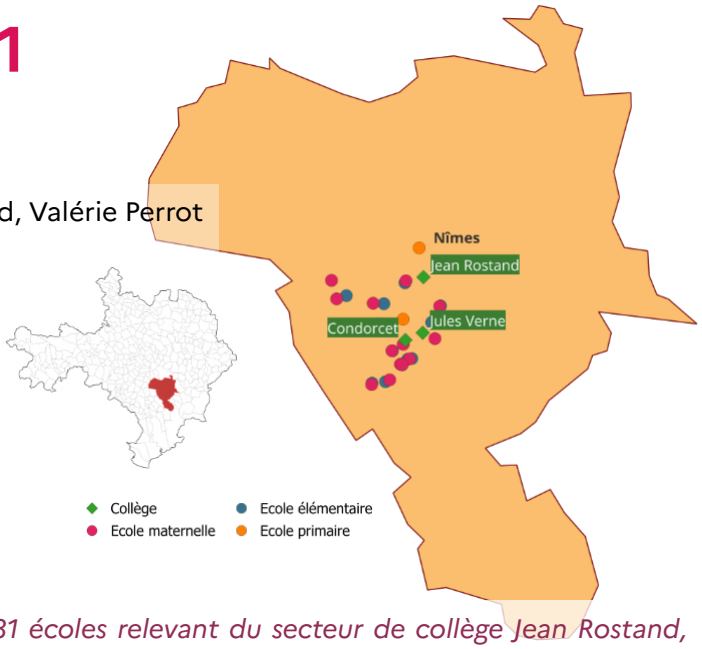
## ÉQUIPE DE CIRCONSCRIPTION :

**IEN** : Céline Mazeyrie
**Secrétaire** : Anne Broussoux
**CPC** : Véronique Blache, Richard Combe, Aurélie Guiraud, Valérie Perrot
**ERUN** : Emmanuel Orti

## Contact :

T 04 49 05 80 60
M ce.0300069M@ac-montpellier.fr

**5279** élèves
**317** enseignants
**31** écoles publiques




*Circonscription entièrement urbaine, Nîmes 1 accueille 31 écoles relevant du secteur de collège Jean Rostand, ainsi que de deux secteurs de collège en REP+ (Nicolas de Condorcet et Jules Verne). Avec une identité marquée par l'Éducation prioritaire renforcée, 1 Cité éducative, 79 dispositifs dédoublés, 5 UPE2A, 5 ULIS dont une ULIS TSA, 1 UEEP, 1 UEMA à venir, 1 école portant un projet particulier d'inclusion et 20 écoles avec le label Numérique, l'ensemble des équipes de terrain atteste d'un dynamisme et d'un engagement certains pour construire des parcours au plus près des besoins des élèves, mais également un partenariat de confiance avec les familles.*

### UNE LUTTE QUOTIDIENNE CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET SCOLAIRES, FONDÉE SUR LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Une nécessaire vigilance à accorder, tous les jours, au développement du langage (oral et écrit) et de la compréhension dans les classes, que ce soit dans les écoles maternelles ou dans les écoles élémentaires, via un enseignement explicite des fondamentaux

- plans Maternelle, Français, Mathématiques
- formations REP+
- parcours de formation hybrides
- conseils inter-cycles

Pour ce faire, notamment :

### Une culture partagée autour de la mise en réflexivité des élèves

via un projet NEFLE de circonscription alliant l'école maternelle, l'école élémentaire, en REP+ comme hors EP, et se poursuivant dans les trois collèges, ainsi que via la Cité éducative sur le hors temps scolaire des élèves :

**Webradio scolaire** : développement du langage dans des situations de communication authentique et entrée dans l'Éducation aux Médias et à l'Information.



**Pratique des échecs de la GS au CM2** (participation au programme Class'échecs) : champ logico-mathématique, compétences pédagogiques et psychosociales.

*AXE 3 priorité 3 du projet académique : promouvoir une culture ouverte et émancipatrice*



### Des valeurs portées très haut et mises en avant dans les projets d'inclusion :



**À l'école primaire Marie Curie, ex-École de Plein Air :**

Accueillant, depuis les années 1980, des élèves de la GS au CM2, atteints d'une pathologie aiguë ou chronique nécessitant des soins infirmiers ou une surveillance particulière la journée, ainsi que des élèves avec des troubles importants des apprentissages sans déficience intellectuelle, l'école a changé de nom et s'est agrandie avec l'ouverture de deux classes dites « ordinaires ».

Grâce à un partenariat fort entre l'Éducation nationale, la ville de Nîmes et des apports de la recherche en sociologie, un projet éducatif et pédagogique commun est mis en place pour accueillir tous les enfants dans leur diversité.

**À l'école élémentaire Gustave Courbet :**

Avec un dispositif d'UEEP pour des élèves polyhandicapés.

Plusieurs projets en EPS soutiennent l'appropriation des Valeurs de la République, mais aussi celles portées par les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 : que ce soit par les écoles labellisées « Génération 24 » ou par les nombreuses écoles de la circonscription s'étant regroupées pour construire toutes ensemble une semaine de JOP

*AXE 1 priorité 3 du projet académique : accueillir et scolariser tous les élèves dans leur diversité*

# CIRCONSCRIPTION DE NÎMES 2

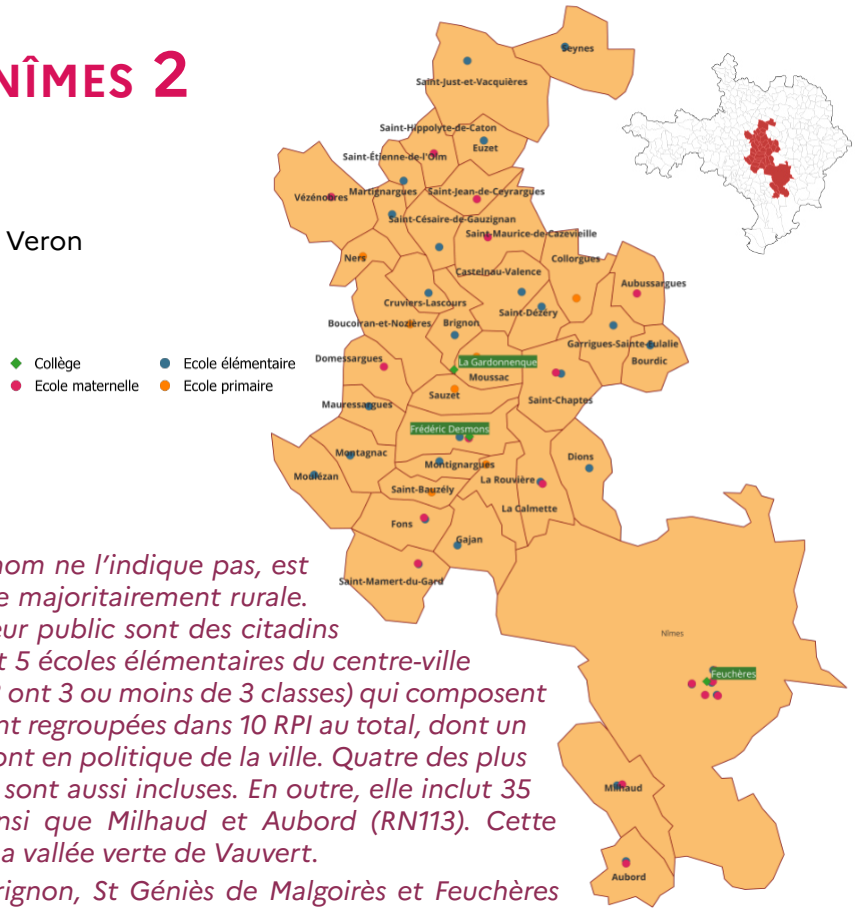
## ÉQUIPE DE CIRCONSCRIPTION :

**IEN** : Bruno Barthélémy
**Secrétaire** : Stéphanie Barat
**CPC** : Laura Biancot, Cécile Kombrza, Annie Veron
**ERUN** : Stéphane Violin

## Contact :

T 04 30 67 60 02
M ce.0301281E@ac-montpellier.fr

**4843** élèves
**269** enseignants
**56** écoles publiques




*La circonscription de Nîmes 2, comme son nom ne l'indique pas, est une circonscription que l'on peut qualifier de majoritairement rurale. En effet, seulement 27% des élèves du secteur public sont des citadins nîmois scolarisés dans 5 écoles maternelles et 5 écoles élémentaires du centre-ville de Nîmes sur les 56 écoles publiques (dont 32 ont 3 ou moins de 3 classes) qui composent la circonscription.On notera que 27 écoles sont regroupées dans 10 RPI au total, dont un concentré (Sauzet). Quatre écoles nîmoises sont en politique de la ville. Quatre des plus grandes écoles privées de la ville de Nîmes y sont aussi incluses. En outre, elle inclut 35 communes dans « La Gardonnenque », ainsi que Milhaud et Aubord (RN113). Cette dernière commune est rattachée au collège La vallée verte de Vauvert.*

*Elle est dotée des secteurs de collège de Brignon, St Géniès de Malgoirès et Feuchères répartis dans deux réseaux pédagogiques qui regroupent des communes de tailles très variables (de 5900 habitants à Milhaud à 172 habitants à Seynes).*

### SAVOIR ROULER

Plusieurs équipes du secteur rural de la circonscription se lancent dans des projets ambitieux autour du savoir rouler. A l'école élémentaire de Saint Mamert notamment, du CP au CM2, les élèves apprennent le maniement du vélo dans un espace sécurisé puis, progressivement, en fonction du niveau de classe, les bases de la circulation en groupe dans un milieu protégé. En CM2, la classe se déplace jusqu'au collège mais aussi vers le lieu de la classe de découverte à vélo. Une démarche progressive qui permet de valider les trois blocs d'apprentissage du "savoir rouler", une des priorités nationales avec 30'APQ et le "savoir nager".

*AXE 3 priorité 2 du projet académique : ouvrir l'école sur son territoire*



### ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : LE CHANT CHORAL

Depuis 2017, le ministère de l'éducation nationale mène une politique engagée pour que le chant résonne au cœur de l'école de la République: le chant choral enrichit la vie des écoles en favorisant l'harmonie collective et les apprentissages par ses vertus cognitives. Après la généralisation de « la rentrée en musique », plusieurs chorales d'école ont vu le jour dans la circonscription. De nombreuses écoles lancent aussi des rendez-vous musicaux, parfois accompagnées d'artistes, en associant les familles, parfois en lien avec les collèges (notamment la 6ème CHAM de Feuchères). En centre ville de Nîmes et dans des villages de la Gardonnenque, des journées dédiées à la musique sont organisées. Les élèves qui partagent un répertoire commun, sont amenés à pratiquer des activités d'écoute, de rythme ou de créations sonores.

*AXE 3 priorité 3 du projet académique : promouvoir une culture ouverte et émancipatrice*

### ESPACES PARTAGÉS À L'ÉCOLE MATERNELLE

A la suite de l'école maternelle Émile Chabrier de Vézénobres qui a reçu plusieurs prix de l'innovation sur ce sujet, des équipes pédagogiques d'écoles maternelles du « secteur Gardonnenque », réfléchissent à l'optimisation des espaces en pôles d'activités en lieu et place des salles de classe. L'objectif est de créer une dynamique collective (PE, ASTEM, AESH) au service d'un meilleur apprentissage des élèves. Préparer la classe autrement, mieux observer et prendre en compte les différences entre enfants, cette organisation vise à donner davantage de temps pour les apprentissages, rendre les enfants plus autonomes et favoriser les interactions entre pairs. Un fonctionnement nécessairement collectif et collaboratif, pensé en équipe, réajusté au regard des besoins, en constante évolution.

*AXE 4 priorité 1 du projet académique : encourager la créativité et l'innovation au service des apprentissages*

# CIRCONSCRIPTION DE NÎMES 3 - MARGUERITTES

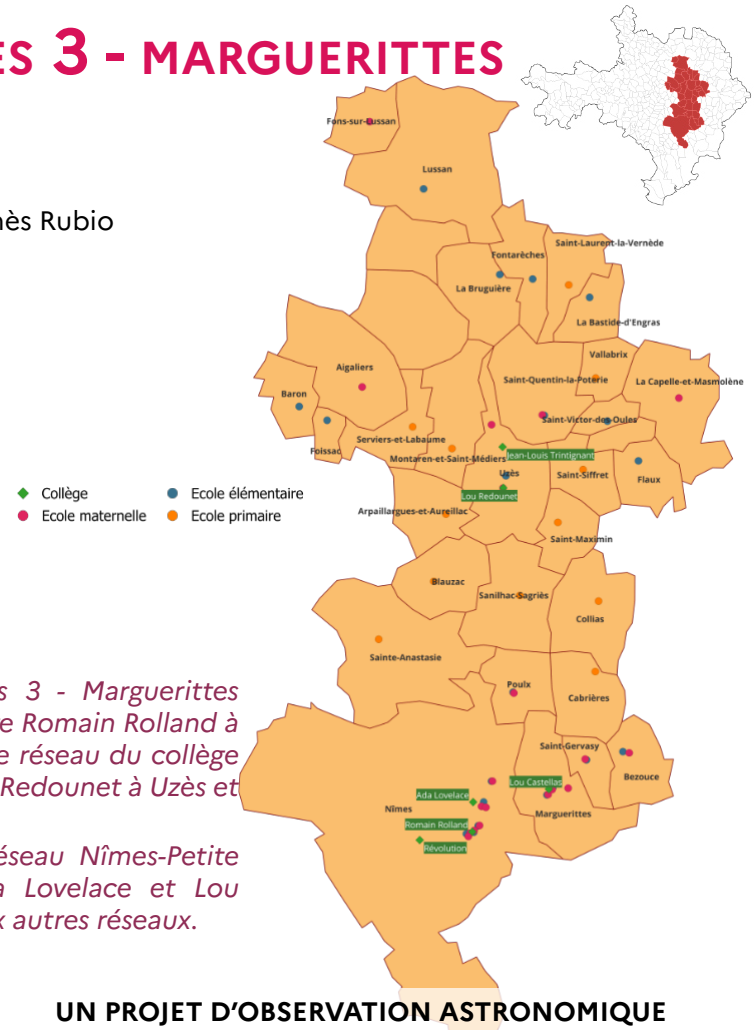
## ÉQUIPE DE CIRCONSCRIPTION :

**IEN** : Jean-Louis Tourvieille
**Secrétaire** : Christine Roustan
**CPC** : Magali Le-Gac-De-Lansalut, Sophie Loirat, Agnès Rubio
**ERUN** : Vivien Bouhey

## Contact :

T 04 30 67 60 03
M ce.0300068L@ac-montpellier.fr

**5053** élèves
**312** enseignants
**51** écoles publiques




*La circonscription de l'éducation nationale Nîmes 3 - Marguerittes s'étend sur cinq réseaux du socle : le réseau du collège Romain Rolland à Nîmes, le réseau du collège Ada Lovelace à Nîmes, le réseau du collège Lou Castellas à Marguerittes, le réseau du collège Lou Redounet à Uzès et le réseau du collège Jean-Louis Trintignant à Uzès.*

*Elle participe à deux réseaux pédagogiques : le réseau Nîmes-Petite Camargue pour les réseaux Romain Rolland, Ada Lovelace et Lou Castellas et le réseau Les Ponts du Gard pour les deux autres réseaux.*




### VACANCES APPRENANTES

La mise en œuvre de vacances apprenantes sur l'école élémentaire publique Jean d'Ormesson à cinq moments de l'année scolaire en lien en juillet avec le collège Ada Lovelace et en août avec les élèves de grande section des deux écoles maternelle publique Albert Camus et Danièle Casanova.

A chaque session qui fédère de nombreux partenaires : mairie, associations agrées, clubs sportifs, environ un tiers des élèves y participent (soient plus de 100).

L'objectif mesuré est de favoriser la réussite des élèves.

*AXE 2 priorité 1 du projet académique : assurer la maîtrise des savoirs fondamantaux et élèver le niveau des élèves*

### UN PROJET D'OBSERVATION ASTRONOMIQUE

Avec l'appui pluriannuel de la D.S.D.E.N., la circonscription s'est dotée d'un matériel permettant l'observation astronomique des classes et l'appui à des soirées astronomie dans l'école avec les familles. Onze jumelles astronomiques, deux lunettes avec suivi, 3 Dobson dit de table et 2 Dobson de 150 sont prêtés.



Chaque année, la circonscription organise un lien avec un astronome. Cette année, cinq classes ont échangé avec un astronome présent à Santiago du Chili pour comparer leurs observations du ciel. Une visio a pu être réalisée.

Chaque année, une animation pédagogique est consacrée à la formation des enseignants.

*AXE 4 priorité 2 du projet académique : former, accompagner les personnels et leur permettre d'évoluer professionnellement*

# CIRCONSCRIPTION DE NÎMES 4

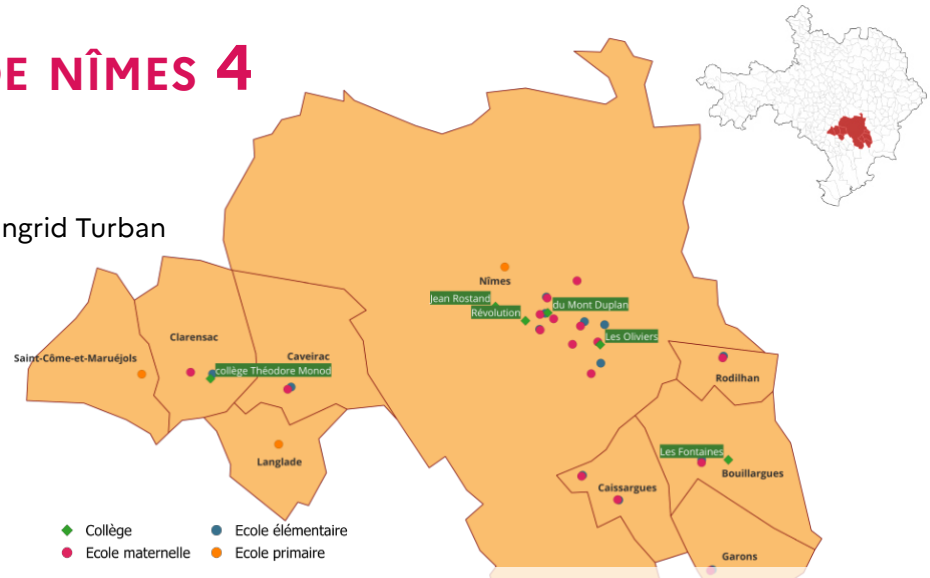
## ÉQUIPE DE CIRCONSCRIPTION :

**IEN** : Anne Guillon
**Secrétaire** : Christine Piacenza
**CPC** : Anne Berlureau, Nathalie Grelat,Ingrid Turban
**ERUN** : Sarah-Karen Doublet

## Contact :

T 04 49 05 80 20
M ce.0300054W@ac-montpellier.fr

**6356** élèves
**327** enseignants
**39** écoles publiques




*La circonscription de Nîmes 4 couvre un territoire ramassé géographiquement sur 9 communes et 5 secteurs de collège et comprend 39 écoles (5 primaires, 17 élémentaires et 17 maternelles) pour un effectif de 6356 élèves (dont 1300 en éducation prioritaire). Elle regroupe des zones très urbaines à Nîmes (secteurs de collège Mont-Duplan, Révolution et Les Oliviers) et péri-urbaines (secteur sud de Nîmes - Collège Bouillargues et secteur de la Vaunage – collège Clarensac). La circonscription de Nîmes 4 se caractérise par la grande hétérogénéité des écoles qui la constituent et qui se trouvent au croisement de 3 réseaux pédagogiques : Les Ponts du Gard, Nîmes Petite Camargue et La Romanité. A la rentrée scolaire 2024, la circonscription voit la création d'un nouveau groupe scolaire sur la commune de Garons : l'école primaire de 10 classes Francis Soirat.*

### UNE CIRCONSCRIPTION QUI S'ENGAGE CONTRE LE HARCÈLEMENT :




Toutes les écoles de la circonscription sont engagées dans le programme pHARe avec la rédaction par école d'un protocole spécifique de prévention et de traitement des situations et la participation aux temps forts du programme, notamment la journée Non au Harcèlement. Des actions de sensibilisation sont également initiées en direction des parents : flyers explicatifs, expositions… et 5 écoles ont participé en 2023/2024 à l'expérimentation de la mise en œuvre en classe des séances d'empathie.

*AXE 1 priorité 1 du projet académique : incarner, partager et transmettre les valeurs*

### UNE CIRCONSCRIPTION QUI PROMEUT L'ÉCOLE POUR TOUS :

Avec 5 dispositifs ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) dont 1 ULIS TSA (Troubles du Spectre Autistique), 1UPE2A pour les élèves allophones à l'école de Mont-Duplan à Nîmes et 1 UEEA (Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme) à Caissargues Cambourin, la circonscription de Nîmes 4 est mobilisée en faveur de l'École pour Tous, en comptant sur l'appui de 4 psychologues de l'Education Nationale.

Un travail de partenariat fort permet d'adapter au mieux les conditions d'apprentissage des élèves comme à l'ULIS TSA de l'école élémentaire La Gazelle, notamment dans l'aménagement des espaces et du temps.

*AXE 1 priorité 3 du projet académique : accueillir et scolariser tous les élèves dans leur diversité*

### UN RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE (REP) LES OLIVIERS DYNAMIQUE QUI FAIT PROGRESSER LES ÉLÈVES

Le REP Les Oliviers représente 1800 élèves répartis dans 4 écoles élémentaires (Jean-Jacques Rousseau, Léo Rousson, Grézan, André Chamson) et 4 écoles maternelles (Jean Jacques Rousseau, Léo Rousson, Jean carrière et Louise Michel) ; ces écoles sont regroupées autour du collège Les Oliviers. L'engagement des équipes et leur stabilité permettent de garantir la continuité et la cohérence des apprentissages poursuivis pour offrir un enseignement de qualité. Les directeurs des écoles et la coordonnatrice REP jouent un rôle clé dans la dynamique du réseau en lien également avec le second degré.

*AXE 2 priorité 1 du projet académique : assurer la maîtrise des savoirs fondamantaux et élèver le niveau des élèves*



Interview de Virginie BOURELY, directrice élémentaire Jean Jacques Rousseau, sur son rôle de coordonnatrice REP

# CIRCONSCRIPTION DE NÎMES 5

## ÉQUIPE DE CIRCONSCRIPTION :

**IEN** : Stéphane Sébastien
**Secrétaire** : Émilie Coutreras
**CPC** : Cécile Delcamp, Cécile Quissac, Karine Seigneurin
**ERUN** : Vanessa Le-Scolan

## Contact :

T 04 49 05 80 66
M ce.0301339T@ac-montpellier.fr

**5470** élèves
**301** enseignants
**36** écoles publiques




*La circonscription de Nîmes 5 est pilotée par un inspecteur de l'éducation nationale, 3 conseillères pédagogiques, une enseignante référente aux usages du numérique et une secrétaire.*

*Elle compte 36 écoles publiques et 4 écoles privées sous contrat pour un total d'environ 6300 élèves.*

*Ces écoles sont réparties en 4 secteurs de collèges géographiquement situés à l'ouest de Nîmes.*

*Les collèges de Capouchiné de Nîmes, le Vignet de Calvisson, et G. Doumergue de Sommières font partie du réseau de la Romanité. Le collège La Garriguette est inclus dans le réseau Nîmes-Petite Camargue.*

*Du point de vue socio-économique, on observe de grands écarts entre les différents secteurs géographiques. L'IPS moyen des écoles publiques est de 107, donc légèrement supérieur au niveau national mais avec de très grandes disparités de territoire.*

*La circonscription fonctionne avec environ 300 enseignants, constitués de 89% de femmes et d'un âge moyen de 44 ans. Les équipes sont globalement très stables, l'ancienneté moyenne sur les postes est d'environ 6 ans.*

*4 PIAL (Pole Inclusif d'accompagnement Localisé) 1er degré permettent la gestion d'environ 70 AESH. Ce nombre est en augmentation, il reflète également l'augmentation du nombre de situations d'élèves qui nécessitent des aménagements dépassant le cadre de la classe ordinaire. L'équipe de circonscription est mobilisée pour accompagner les écoles dans l'appui à la scolarisation d'élèves à besoins éducatifs particuliers.*

### LA SEMAINE E LA ROMANITÉ

La "Semaine de la Romanité" à l'école élémentaire Capouchiné s'est déroulée du 24 au 29 mars 2024. Elle s'inscrit dans un projet pédagogique pluriannuel, plus global qui intègre une journée Olympiade et une journée "Les Romains à Capouchiné". Ce projet qui bénéficie d'un financement NEFLE permet à tous les élèves de l'école d'aller à la découverte du patrimoine culturel antique nîmois et gardois. Il se fait en partenariat avec les services patrimoine et pédagogique de Nîmes et associe les parents d'élèves.



### UNE RÉSIDENCE DE TERRITOIRE AVEC LA COMPAGNIE DE THÉÂTRE MÉLODRAMES

Dans le cadre de la convention générale d'éducation artistique et culturelle (CGEAC) sur le territoire du Pays de Sommières autour de la création d'un spectacle jeune public sur les rapports intergénérationnels et le rôle de la transmission. , des classes d'élémentaire et de maternelle ont participé à des ateliers de sérigraphie et d'expérimentation théâtrale.



*AXE 3 priorité 3 du projet académique : promouvoir une culture ouverte et émancipatrice*

# CIRCONSCRIPTION DE REMOULINS

## ÉQUIPE DE CIRCONSCRIPTION :

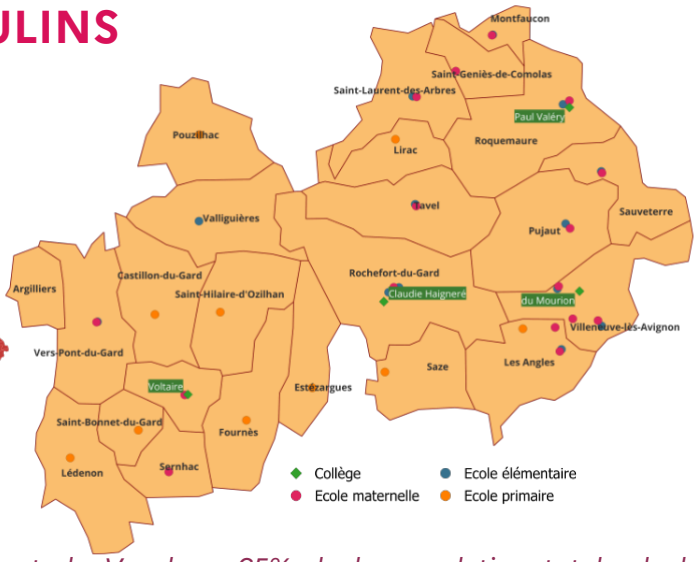
**IEN** : Pascale Varay
**Secrétaire** : Martine Mary
**CPC** : Karen Celli, Frédérique Condet, Valérie Malosse
**ERUN** : Loïc Soullier

## Contact :

T 04 30 67 60 85
M ce.0300071P@ac-montpellier.fr

**5436** élèves
**286** enseignants
**44** écoles publiques






*Une zone géographique limitrophe avec le département du Vaucluse. 65% de la population totale de la circonscription appartient au Grand Avignon.*

*Une caractéristique rurale avec 25% des écoles ayant 3 classes et moins, 40% appartenant au secteur de Remoulins. Des équipes enseignantes stables. Un IPS allant de 95 à 130, avec une moyenne de 112. Des résultats aux évaluations nationales CP, CE1 et CM1 supérieurs aux résultats nationaux, académiques et départementaux.*

### DES ENSEIGNANTS QUI COLLABORENT, POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES :

#### Laboratoire mathématiques – Projet NEFLE :

10 professeurs du 1er et 2nd degré accompagnés par un chercheur, André Tricot. Conception, expérimentation et diffusion de pratiques innovantes pour l'enseignement des mathématiques – 7 écoles et 1 collège.

#### Collectif de directeurs suivi par la CARDIE pour une formation par et avec les pairs :

Accompagnement de proximité des directeurs de la circonscription dans l'évolution de leur fonction.

#### Séminaire pédagogique de la circonscription :

250 enseignants réunis lors d'une demi-journée pour la restitution des expérimentations annuelles et la mutualisation des pratiques prenant en compte les sciences cognitives dans la classe.

*AXE 4 priorité 2 du projet académique :*
*former, accompagner les personnels et leur permettre d'évoluer professionnellement*





### DES PROJETS AMBITIEUX, VOLONTARISTES, EN PARTENARIAT, POUR DÉVELOPPER ET VALORISER LES PRATIQUES ARTISTIQUES, LINGUISTIQUES ET SPORTIVES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

#### Projet Pont du G'Art :

Plus de 600 élèves engagés dans une démarche de création autour d'un thème fédérateur. Exposition sur le site patrimonial prestigieux du Pont du Gard. Projection des travaux d'élèves sur l'édifice :

https://dgxy.link/pdgart

#### Rallye langues vivantes :

400 élèves du 1er et 2nd degré rassemblés autour des langues étrangères (anglais, allemand, italien). Série d'ateliers ludiques, interprétation de chants, exposition sur les pays anglophones.

#### Valeurs du sport et olympisme :

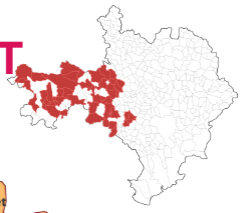
Rendre visibles les actions de chaque classe, chaque école, au travers d'un document numérique partagé. Concevoir et participer à des actions communes inter-établissement autour du sport : rencontres, parcours de la flamme, *flashmob*, chorale numérique de circonscription.

*AXE 3 priorité 3 du projet académique :*
*promouvoir une culture ouverte et émancipatrice*





# CIRCONSCRIPTION DE SAINT HIPPOLYTE DU FORT



## ÉQUIPE DE CIRCONSCRIPTION :

**IEN** : Frédéric Fesquet
**Secrétaire** : Karine Fabre
**CPC** : Véronique Causse, Bénédicte Debèche, Marion Villegas
**ERUN** : Sébastien Julien

## Contact :

T 04 49 05 80 73
M ce.0300075U@ac-montpellier.fr

**3676** élèves
**231** enseignants
**56** écoles publiques




*La circonscription appartient à la ruralité profonde. Sur 26 % du territoire gardois, de la montagne au piémont cévenol, elle accueille 6,7% de la population départementale.*

*Les 59 écoles, 56 publiques et 3 privées, accueillent 3891 élèves. Ce sont en majorité des petites écoles, 51 ont 5 classes ou moins. C'est donc un semis de très petites écoles qui assure la mise en œuvre du service public d'éducation. 3 écoles sont à classe unique et 25 fonctionnent dans un des 10 RPI constitués par 31 communes.*

*La communauté éducative est très éclatée ; les écoles dépendent de 7 secteurs de collèges dont 2 sont hors département. A partir du siège de la circonscription, le temps moyen de trajet pour rallier les écoles est de 51 minutes et de 27 pour les collèges.*

*La circonscription est partagée entre 3 réseaux pédagogiques. Le réseau pédagogique du Pays viganais a la particularité d'être à cheval sur le Gard et l'Hérault. Il associe 2 circonscriptions du 1er degré comptant 35 écoles, 3 collèges et le lycée du Vigan. Il a pris un axe de travail transversal, l'oralité, qui concerne les élèves de la maternelle à la terminale. De l'oral comme mode d'expression de compétences à l'oral comme témoin de l'expression maîtrisée de la citoyenneté, l'oralité est au cœur de la réussite et de l'ambition scolaire des élèves.*

*Les évaluations nationales montrent une performance des élèves de la circonscription égale ou même supérieure aux résultats obtenus aux niveaux national et départemental avec un point de vigilance au CE1 en lecture.*

### ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Depuis 5 ans, 5 écoles du Pays viganais se sont lancés dans l'aventure "Orchestre à l'école" ; un dispositif qui transforme une classe entière en orchestre. 140 élèves suivent les cours qui sont assurés, en lien avec les professeurs des écoles et sur le temps scolaire, par les professeurs de l'école de musique du Vigan.

Ce projet pédagogique donne confiance aux élèves et crée une cohésion de groupe. Les élèves apprennent un instrument et travaillent des compétences psycho-sociales essentielles, maîtrise de soi, attention, écoute de l'autre, entraînement de la mémoire ... Jouer de la musique est un modèle social plein de promesses avec pour seul but de procurer et partager des émotions.

Chaque année depuis 2019, à Noël ou pour la fête de la musique et des écoles, les concerts égayent l'atmosphère dans les villages et autour des écoles.

*AXE 3 priorité 3 du projet académique : promouvoir une culture ouverte et émancipatrice*





*Projet musical « Paloma mon chœur » co-construit par la mission départementale Arts et culture et la SMAC de Nîmes-Paloma en partenariat avec la DRAC Occitanie dans le cadre du dispositif départemental « des artistes et des œuvres à l'école »*

# LES MISSIONS PÉDAGOGIQUES DÉPARTEMENTALES

## Accompagner les personnels dans leurs pratiques professionnelles



# ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

*Des Cévennes à la mer, en ville comme à la campagne, chaque année les élèves sont invités à vivre une Éducation Artistique et Culturelle riche et variée.La DSDEN 30 s'appuie sur l'expertise de la Mission arts et Culture, composée de trois conseillers pédagogiques départementaux et d'une coordonnatrice pour le second degré, sous la direction d'un Inspecteur d' Éducation Nationale. Elle travaille en collaboration avec les services de la Délégation Académique Arts et Culture (DAAC) et de la Direction Régionale Affaires Culturelle (DRAC) Occitanie notamment pour des soutiens financiers.*



*L'organisation de l'éducation artistique et culturelle dans le Gard, adossée aux trois piliers de l'EAC (rencontrer ; pratiquer ; connaître), vise quatre objectifs :*

*Favoriser la mise en place du 100% EAC*

*Présenter une dimension partenariale en impliquant les structures culturelles du Gard, notamment.*

*Mettre l'accent sur l'interdisciplinarité, avec des projets impliquant plusieurs niveaux, voire plusieurs écoles ou établissements, et plus encore les projets inter-degrés.*

*Privilégier les publics les plus éloignés de l'offre culturelle : REP, REP+, écoles et établissements ruraux, lycées professionnels.*

*L'outil national unique de gestion et de développement de l'EAC, ADAGE, est utilisé par l'ensemble des acteurs de l'éducation artistique et culturelle. Il permet un recensement de toutes les actions menées dans les écoles et les EPLE, et est lié à l'utilisation du Pass culture collectif dans les collèges et lycées.*

*Les conseillers pédagogiques départementaux accompagnent, impulsent, coordonnent les projets pédagogiques et dans le cadre de la formation des enseignants conçoivent des documents ressources.*

## GRAND ÉCRAN - GRAND JURY

### Des élèves réalisateurs, des élèves « jury » de films scolaires

Faire vivre aux élèves une expérience de réalisation de film avec ou sans l'aide d'un professionnel est un acte fort pour la pratique artistique des élèves à l'école.

GRAND ÉCRAN s'adresse, en juin à toutes les classes des écoles gardoises qui ont réalisé avec leurs élèves un court-métrage : envoi du film à la conseillère pédagogique chargée du cinéma. Un comité de pré-sélection se réunit en septembre pour choisir 5 films scolaires pour chaque cycle.

Puis dans un second temps, GRAND JURY s'adresse à toutes les classes des écoles gardoises en octobre et novembre, chaque année. Il s'agit de construire ou approfondir la posture de *spect'acteur* des élèves, de la petite section aux classes de cycle 3. Sur une plateforme dédiée, les classes visionnent 5 films scolaires selon le cycle concerné. Des documents d'accompagnement sont mis à la disposition des enseignants pour conduire le projet de classe. À l'issue des débats et échanges, chaque enseignant reporte en ligne le vote de chaque élève pour son film préféré. Les court-métrages lauréats sont projetés dans les cinémas partenaires lors des projections scolaires École et cinéma.

*Cette expérience est largement plébiscitée par tous, élèves, enseignants, familles.*

*Retrouvez les différents temps forts de cette action exigeante et de qualité en faveur d'une éducation aux images et à la citoyenneté et des témoignages pédagogiques à partir du Qrcode proposé ci-dessous :*

GRAND ECRAN

## ALÈS Y DANSE



Depuis de nombreuses années, le projet "Alès Y Danse" associe les écoles primaires et le Cratère Scène Nationale d'Alès. Il permet à des écoliers de rencontrer des artistes, une œuvre et d'être confrontés à la pratique de la danse contemporaine pour la construction de leur Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC).

Ce projet s'appuie sur un spectacle de référence, cette année « L'eau douce » de Nathalie Pernette programmée au Cratère.Après un temps de formation en présence de la chorégraphe, les enseignants ont été invités à conduire dans leur classe des séances de danse.Les élèves ont ainsi pu se confronter à des explorations gestuelles, choix de qualités de corps pour s'engager dans la création d'une chorégraphie. La venue dans les écoles de conseillères pédagogiques départementales EPS ou de la mission Arts et Culture ont permis un accompagnement personnalisé.

La bande son, support à la chorégraphie des élèves, est construite à partir de choix musicaux proposés par le conseiller pédagogique éducation musicale :

*« Les temps de rencontres permettent à chaque classe, de présenter sa danse à partir de l'incitation :*

*Mettre de l'eau dans sa danse…*

*d'où… Dialogues de danses entre les classes… ponctués par des improvisations de l'artiste associée Isabelle Leroy »*

## PALOMA MON CHŒUR FÊTE SES 10 ANS !



La musique sonne dans les écoles du GARD à travers de nombreux projets impulsés, portés, accompagnés par la mission Arts et Culture du département. Beaucoup d'entre eux, sont mis en œuvre pour développer le chant choral en milieu scolaire en partenariat avec des structures culturelles, des conservatoires, des écoles de musique ou des artistes. Ils peuvent être à l'initiative de la mission Arts et Culture, des collectivités territoriales ou des équipes enseignantes.

L'année scolaire 2024 2025 est l'occasion de fêter le dixième anniversaire de « Paloma mon chœur », un projet musical, co-construit par la Mission départementale Arts et culture de la DSDEN du Gard et la SMAC de Nîmes-Paloma, en partenariat avec la DRAC Occitanie dans le cadre du dispositif départemental « des artistes et des œuvres à l'école ».

Il s'agit d'intégrer un chœur d'enfants, de 3 à 4 classes, au sein d'une création de musique actuelle jeune public. Cette action se déroule sur une année scolaire et se finalise par 2 représentations sur la grande scène de Paloma.

S'inscrire à ce dispositif permet aux enseignants et à leurs élèves d'inclure pleinement leur démarche pédagogique, artistique et culturelle au PEAC avec :

la rencontre d'artistes et de leur univers, comme Abel Croze ou la Petite Pietà pour les dernières éditions, et la fréquentation d'un lieu culturel emblématique du département.

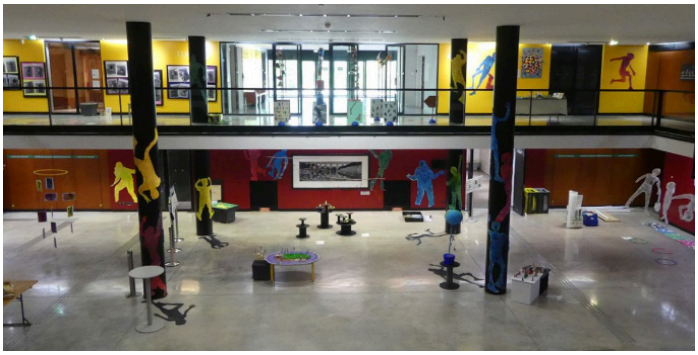
la pratique du chant choral, qui est une dimension fondamentale de la vie des écoles, et l'appropriation de connaissances, à travers des ateliers artistiques avec les musiciens et la participation active au spectacle musical.

*Reportage vidéo Paloma mon Chœur 2023-2024 à retrouver à partir du Qrcode proposé ci-dessous :*



## PONT DU G'ART

**Un rendez-vous annuel avec les arts visuels pour les écoliers et collégiens au Pont du Gard**



À l'initiative de la circonscription de Remoulins, le projet concerne aujourd'hui, les écoles des circonscriptions de Remoulins et Nîmes 3 - Marguerittes reliées dans leur proximité territoriale au site remarquable du Pont du Gard, partenaire.

Chaque année, à travers une incitation, la Mission arts et culture accompagne les classes engagées dans cette aventure artistique, sensible, culturelle, patrimoniale et citoyenne.

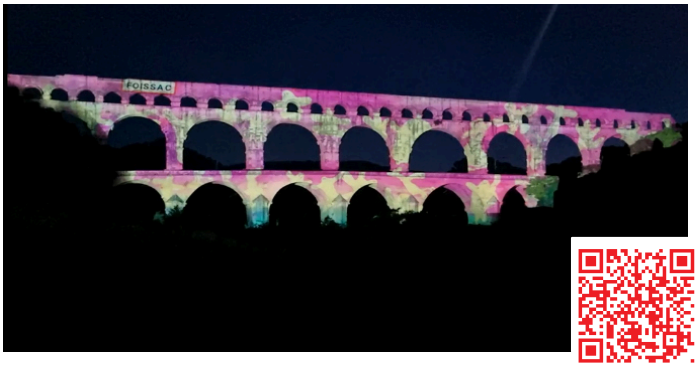
La possibilité leur est offerte de rencontrer l'univers artistique d'un artiste contemporain engagé sur la même recherche artistique qu'eux. Des capsules vidéo réalisées dans l'atelier de l'artiste témoignent des étapes du processus de création, photos de ses croquis, ébauches, outils, choix, pistes explorées, retenues ...

Au mois de juin, lors de l'exposition des réalisations scolaires sur le site du Pont du Gard, l'artiste présente une exposition de ses œuvres.

Un mapping son et lumière, composé des créations scolaires et de celles de l'artiste ouvre la saison estivale par des projections nocturnes sur l'édifice qui chaque année en voit de toutes les couleurs.

Pour cette année olympique, « jeux de corps et corps en jeux » ont guidé toutes les créations.

Accéder à la vidéo du mapping sur le Pont du Gard à partir du Qrcode proposé ci-après :



# ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

## BOUGER !

**Des corps en mouvement, promouvoir l'activité physique, lutter contre la sédentarité.**

Dans le cadre du dispositif 30'APQ, tous les enseignants gardois sont invités à actionner les leviers qui permettent à leurs élèves de bouger sur le temps scolaire, d'améliorer leurs conditions physiques et leurs capacités attentionnelles !




Précurseur au niveau de son engagement dans le dispositif, le département du Gard salue la mobilisation de ses écoles. Force est de constater un déploiement du 30'APQ sous des formes différentes en fonction des contextes locaux ; mais très souvent mis en place lors de la récréation active avec une proposition de planning et de matériel sportif se substituant parfois à la leçon d'EPS.

Pour cela, le Gard a décidé cette année d'innover en orientant la réflexion sur les disciplines actives afin de permettre aux équipes éducatives de mieux différencier EPS, discipline obligatoire qui cherche à transformer les élèves en travaillant à partir de contenus spécifiques, et 30'APQ qui a pour ambition de faire entrer les élèves dans un habitus de mobilisation corporelle quotidienne et de lutter contre la sédentarité.

Aussi, un travail d'élaboration de contenus est amorcé et présenté aux enseignants lors des Constellations en Français et mathématiques : orthographe active ou encore projet A nos Maths pour la semaine des mathématiques en lien avec les Jeux Olympiques qui associent apprentissage des fondamentaux et activité physique des enfants.




Enfin, un travail collaboratif avec la filière Science et Technique des Activités Physiques et Sportives de l'université de Nîmes permet la mise en stage d'étudiants au sein de certaines écoles pour développer l'axe Santé du dispositif.

C'est à ces conditions que le dispositif 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne aura des retombées positives sur l'éveil et le bien-être des élèves !

## EXPRIMER !

**Dire et transmettre des intentions, partager des émotions, vivre son corps autrement.**

Dans le cadre du festival Les Petits Danseurs du Gard, les élèves développent leur langage corporel à partir d'une thématique d'actualité : Les Jeux Olympiques Antiques ! En complément des propositions de projets d'Éducation Artistique et Culturelle déjà institués dans certains territoires du département, l'équipe EPS du 1er degré a souhaité promouvoir un projet chorégraphique en s'adressant à l'ensemble des écoles du Gard. L'objectif est de permettre aux enseignants volontaires d'engager leurs élèves dans une séquence de danse de création en EPS et de nourrir les projets d'écoles en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Il a donc été inscrit au Plan de Formation Départemental des Animations Pédagogiques à destination des enseignants afin de leur transmettre des outils et supports pour les accompagner dans cette aventure chorégraphique. C'est aussi l'occasion pour chaque circonscription de construire des partenariats pour structurer les propositions de rencontres artistiques programmées du 10 au 14 juin 2024 (lieux, partenariats artistiques, etc...) et renforcer ainsi le maillage territorial. Dans la même perspective, des partenariats associant établissements du secondaire par le biais des sections sportives scolaires danse, associations sportives ou encore SUAPS danse de l'université Unîmes viennent enrichir le champ des possibles et offrent aux jeunes gardois une expérience mémorable et partagée.






## RASSEMBLER !

**pour susciter l'engouement collectif, se mobiliser en équipe pour transformer l'essai.**

Pour permettre aux élèves du département de vivre en temps réel la coupe du monde de rugby, un partenariat d'envergure avec le comité de rugby Gardois, et plus largement la ligue Occitanie, a permis de réaliser 23 rencontres scolaires « balle ovale » pour initier les élèves du département à l'activité, et vivre en temps réel la coupe du monde de Rugby !




Cette coupe du monde de rugby scolaire ne pouvait se clore qu'avec une rencontre finale, où les 12 circonscriptions du département étaient représentées, chacune d'elles par une classe ambassadrice, représentant un pays et son haka inventé et travaillé en classe pour l'occasion.

Avant les rencontres, chaque classe participante s'est engagée dans un travail interdisciplinaire à partir du choix d'un pays les représentant. Ainsi, les élèves ont été initiés à une nouvelle langue vivante afin de choisir quelques mots à scander lors du HAKA. Cela a également été l'occasion pour eux d'apprendre à situer sur une carte le pays sélectionné en Géographie, s'investir dans la création d'un drapeau en Arts Plastiques, étudier la recette d'un plat culinaire typique ou encore calculer la distance entre la France et le pays en Mathématiques.

Forts de cette expérience de terrain en partenariat avec des spécialistes du Rugby scolaire, certains enseignants se sont lancés par la suite dans la programmation de séquences d'enseignement pour prolonger l'aventure : l'essai est donc transformé !

## COOPÉRER !

**s'appuyer sur les partenaires sportifs extérieurs de proximité pour accompagner les enseignants du premier degré sur les activités pendant les cours d'EPS.**

En complément de l'engagement des Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives, le Gard jouit d'un partenariat exceptionnel avec différents comités sportifs, tous réunis par les conventions « Scola » portées par le DASEN pour structurer les interventions sur temps scolaire dans le premier degré.

L'objectif est donc de s'appuyer sur les partenaires sportifs extérieurs de proximité pour accompagner les professeurs des écoles sur les activités physiques et sportives pendant les cours d'EPS.

L'objet de l'opération « convention Scola » gardoise est d'utiliser le sport fédéral comme support d'enseignement capables de répondre aux attentes institutionnelles. Pour cela la co-intervention est au centre du partenariat, et elle a pour finalité de permettre à l'enseignant une prise en main structurée des différentes situations d'apprentissage. Bien sûr, cet échange permet aux éducateurs intervenants de détecter parmi les élèves, des « pépites » encore inconscientes de leurs potentiels et de les inciter à continuer en club pour perfectionner la technicité de l'activité.

Depuis le début de la mise en place de cette action « Scola » (début 2023), les comités partenaires « Scola » gardois sont au nombre de 7 :

- football
- basket-ball
- handball
- rugby
- tennis
- tennis de table
- lutte

Mais l'action se poursuit et d'autres vont intégrer cette dynamique !

# LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

## L'ANGLAIS, PREMIÈRE LANGUE ÉTRANGÈRE ENSEIGNÉE DANS LES ÉCOLES DU GARD

Dès leur plus jeune âge, les enfants disposent d'une sensibilité aux sonorités des différentes langues. L'école maternelle est le lieu idéal pour proposer aux élèves une exposition aux langues étrangères à travers des activités d'éveil à la diversité linguistique qui s'appuient sur des projets construits autour de comptines, de chansons ou d'albums.




Dans le département du Gard, c'est avec la pratique de l'anglais que les élèves du CP au CM2 débutent l'apprentissage d'une langue étrangère. Cet enseignement leur permet de poser les bases de la communication dans une nouvelle langue qu'ils renforceront au collège puis perfectionneront au lycée.

Dans certains secteurs du département, l'enseignement des langues vivantes est enrichi par l'apprentissage d'une seconde langue à partir du CM1, en lien avec les dispositifs bilangues proposés au collège. Dans ce cas, les langues qui viennent compléter l'enseignement de l'anglais sont l'espagnol, l'allemand ou l'italien.

## LA SEMAINE DES LANGUES VIVANTES : UN TEMPS FORT POUR LA PRATIQUE DES LANGUES

En 2024, la semaine des langues vivantes s'est déroulée du 18 au 23 mars autour du thème « l'important c'est de communiquer. » Les conseillers pédagogiques langues vivantes étrangères de l'académie de Montpellier ont proposé à l'ensemble des écoles des ressources pour conduire des activités du cycle 1 au cycle 3.

*Vous pouvez utiliser le QRcode proposé ci-dessous pour accéder aux activités :*

En lien avec les jeux olympiques et paralympiques, ces




activités ont permis aux élèves des cycles 2 et 3 de découvrir les langues parlées dans quatre pays, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne et le Brésil, ainsi que leurs sports emblématiques. Les élèves de cycle 1 ont découvert des jeux de cour de récréation pratiqués dans ces quatre pays.

## LES PROJETS ERASMUS + : LES LANGUES VIVANTES AU SERVICE DE L'OUVERTURE SUR LE MONDE

Le projet pédagogique de l'école Tour Magne a reçu une accréditation Erasmus+ pour la période 2021-2027. Grâce aux différentes mobilités à travers l'Europe, les élèves de CM1-CM2, les enseignants et le personnel périscolaire découvrent de nouvelles pédagogies et communiquent en anglais avec leurs partenaires.

Au cours de l'année 2023-2024, le projet « History-



Nature-Future » a permis à des groupes d'élèves de se rendre en Finlande et en Espagne. Accueillis dans des familles et scolarisés dans les écoles, ils ont travaillé et coopéré en anglais, découvert de nouvelles pédagogies, les richesses culturelles et historiques de chacun.

Les élèves des différents pays ont été accueillis, à leur tour, à l'école Tour Magne et ont pu partager des activités avec l'ensemble des élèves.

A la fin du mois de mai, c'est l'école de San Bernat Calvo Vilaseca-Tarragona qui est venue à Nîmes pour partager une semaine de visite, d'échange et de travail avec leurs homologues français.

Ces mobilités permettent de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté européenne et de donner du sens à l'apprentissage de l'anglais.



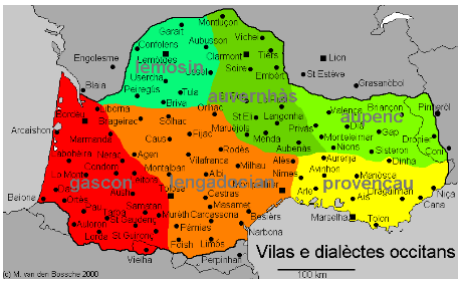
# LA LANGUE VIVANTE RÉGIONALE : L'OCCITAN

## L'OCCITAN, « QU'ES AQUÒ » ?

*L'occitan, appelé aussi langue d'oc, est une langue romane. Elle est issue du latin, comme l'espagnol, l'italien, le français, le roumain, le catalan…*

*La langue d'oc est présente à travers les expressions verbales du sud de la France, l'histoire, le patrimoine, les noms de lieux et de personnes, la vie culturelle. C'est une langue-pont vers l'Espagne, l'Italie, le Portugal ou le Brésil…*

*Né il y a 1200 ans, l'occitan concerne un territoire immense, délimité par l'Atlantique et la plaine du Pô (en Italie), le Nord du Massif Central et les Pyrénées.*




*Le Gard, entre Camargue et Cévennes, est un territoire culturellement et linguistiquement riche de deux dialectes : le provençal et le languedocien.*

### LES DIFFÉRENTES MODALITÉS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OCCITAN :

1. **La sensibilisation** en maternelle et en élémentaire ;
2. **L'enseignement** de la langue occitane **à temps partagé** avec une langue étrangère en élémentaire ;
3. **L'enseignement renforcé** c'est l'enseignement de la langue et d'une autre discipline en langue
4. **L'enseignement bilingue** à parité horaire de la maternelle au CM2 : 12h d'enseignement en français 12h d'enseignement en occitan.




Trois communes proposent des cursus bilingues occitan :

- **Saint Privat des Vieux** de la MS au CM2 à l'école Jean Pierre Florian
- **Le Vigan** de la PS à la GS puis du CP au CM2 au groupe scolaire Jean Carrière
- **St Hippolyte du Fort** de la MS à la GS à l'école Rachel Cabane puis du CP au CM1 (ouverture du CM2 l'année prochaine) à l'école Fernand Léonard.

### POURQUOI APPRENDRE L'OCCITAN ?

- Décoder son environnement proche ;
- S'enraciner dans la culture de son territoire ;
- Éveiller aux langues dès le plus jeune âge ;
- Comprendre les passerelles linguistiques des langues romanes ;
- Valoriser des cultures et des langues d'origine ;
- S'ouvrir sur le monde et aux langues étrangères.

### UN PROJET PÉDAGOGIQUE ACADÉMIQUE (PPA) POUR ENSEIGNER L'OCCITAN

Conçu par les conseillères pédagogiques départementales occitan de l'académie, ce projet interdisciplinaire met en contexte la langue et la culture régionales à partir d'une histoire dialoguée, chaque année renouvelée.

Les apports didactiques et les nombreuses ressources disponibles sur m@gistère pour les enseignants offrent aux élèves une langue authentique et leur permettent de s'approprier la culture locale. Toute classe inscrite reçoit pour chaque élève un livret illustré et un CD de musique et chants financés par la Région Occitanie Midi-Pyrénées.

En fin d'année, « Las Encontradas » départementales rassemblent les élèves apprenant l'occitan lors d'une journée festive et pédagogique qui finalise le projet pédagogique académique. Les élèves assistent à un spectacle vivant et participent à des ateliers artistiques, linguistiques et culturels en lien avec la thématique travaillée dans l'année.




En 2023-2024, plus de deux mille élèves gardois ont travaillé en occitan autour de la biodiversité et du développement durable grâce au PPA « **Lo vergièr de Zelí** ».

### FORMATION DES ENSEIGNANTS

#### En formation initiale

La préparation au concours recrutement des professeurs des écoles (CRPE) bilingue est proposée au niveau académique, à l'Institut National Supérieur du Professorat de l'Éducation (INSPE) de Carcassonne et à celui de Mende.

#### En formation continue

Outre les animations pédagogiques proposées aux circonscriptions, un stage académique de cinq jours avec cinq places pour le Gard, est ouvert chaque année en septembre à tout enseignant qui souhaite développer des compétences en occitan et en didactique de l'enseignement à partir des ressources du PPA.

Les ateliers linguistiques du dispositif académique « Devenir autonome en langue » sont délocalisés pour l'occitan au niveau départemental.

Le dispositif « Ensenhar-Professor » offre la possibilité d'un congé de formation en langue et culture occitanes d'une année à un enseignant titulaire dans le but d'enseigner en occitan dans les différentes disciplines.

# LE PLAN FRANÇAIS

*La maîtrise de la langue française joue un rôle crucial dans la réussite scolaire et l'insertion professionnelle et sociale des enfants et des jeunes ; son apprentissage par chacun doit être encouragé très tôt et renforcé tout au long de la scolarité, en fonction des besoins identifiés.*

*L'entrée par la maîtrise de la langue apparaît dans ce contexte comme une finalité et un moyen*



## UNE FINALITÉ

Parce qu'elle participe de la construction de savoirs et de savoir-faire langagiers qui garantissent l'intégration des jeunes dans une société profondément ancrée dans l'écrit. Pour cela, il est nécessaire d'acquérir un niveau de maîtrise satisfaisant aux règles et aux normes de la langue française, qui régissent non seulement l'écrit de tous les jours, mais qui s'avèrent également indispensables dans n'importe quel champ social et professionnel. Cet ensemble de compétences comprend plusieurs dimensions complémentaires : l'écriture, la lecture et la compréhension de l'écrit, les différents formes et genres de l'oral.

## UN MOYEN

Parce que la maîtrise de la langue se construit parallèlement à la langue d'apprentissage, dans des champs disciplinaires distincts, qui s'appuient sur des concepts propres qui sont pensés et définis par le langage. Ainsi, la maîtrise d'un lexique actif est nécessaire aux élèves pour comprendre les savoirs dans tous les champs disciplinaires, que ce soit en sciences, en géographie, en histoire ...

Cette perspective pluridisciplinaire ouvre le champ des possibles en matière de didactique et de pédagogie. La mission apporte des ressources destinées aux professeurs et aux formateurs.

Une préoccupation constante de l'amélioration des résultats des élèves :

Dans son rapport sur la réussite à l'école établi en 1989, le recteur Migeon insistait sur l'importance d'un apprentissage continué de la lecture de la maternelle au collège. Les politiques éducatives ont mis en œuvre des actions d'envergure pour poursuivre cet objectif de renforcement des compétences des élèves et avec la volonté de mesurer l'évolution des performances à travers des évaluations standardisées. Les premières évaluations nationales ont vu le jour en 1990 ; elles concernaient les niveaux de CE2 et de sixième. Depuis 2019, des évaluations nationales dites repères sont mises en place dans les niveaux de CP, CE1, CM1, sixième et quatrième; elles seront généralisées à tous les niveaux de classe à la rentrée de septembre 2024.

La mesure de la fluence, c'est-à-dire de la vitesse de lecture, est un bon indicateur qui permet de distinguer les enfants qui restent au stade du déchiffrage des mots de ceux dont la vitesse de lecture est supérieure au débit de parole, soit environ 9 000 mots à l'heure. Ce sont ces derniers qui vont pouvoir s'engager dans une activité effective de compréhension des textes.

Les résultats aux évaluations font l'objet d'une attention à tous les niveaux du système éducatif, depuis l'école jusqu'au ministère. L'évolution des performances est suivie par la DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), un organisme indépendant. A titre d'exemple, en septembre 2023, 67,3 % des élèves de CE1 en France ont atteint le score attendu en fluence. La cible fixée est d'atteindre globalement un score de 80 % au niveau national.

## ACTEURS ET MISSIONS :

### La mission départementale

La mission départementale inscrit son action en cohérence avec la mission académique sur la maîtrise de la langue et la prévention de l'illettrisme qui a pour vocation de former les acteurs de l'apprentissage. Pour le premier degré, il s'agit d'harmoniser l'enseignement du français dans le cadre de la polyvalence, de créer une culture commune et de faire monter en compétences tous les acteurs.

### Le groupe départemental maîtrise de la langue du Gard

Le groupe du premier degré est constitué de l'inspectrice de l'éducation nationale (IEN) chargée de mission pour la maîtrise de la langue, sous l'autorité du directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN). L'IEN travaille dans le cadre des territoires avec ses collègues IEN, les 12 conseillers pédagogiques de circonscription référents plan français. Les membres du groupe conduisent une réflexion sur les enjeux et les priorités ministérielles, ils élaborent également des ressources en direction des formateurs et des enseignants. La particularité de ce travail est d'articuler, dans le cadre de la polyvalence, l'apprentissage de la langue française du "dire, lire, écrire", celui du français "langue d'apprentissage" dans toutes les activités de la classe et dans tous les enseignements. Enfin, ils participent activement à la formation continue dans le premier degré et au séminaire académique annuel.



## LE QUART D'HEURE LECTURE



La mission promeut la généralisation de ce dispositif très simple qui consiste à ménager dans les écoles, les collèges et les lycées, un espace-temps quotidien de lecture autonome, pour les élèves et tous les membres de la communauté éducative. Cette pratique offre un temps de silence apprécié par tous, suscite l'enthousiasme et renforce le sentiment d'appartenance au groupe. La lecture personnelle permet de lutter contre le vieillissement du cerveau, de développer sa mémoire, ses compétences empathiques et son imagination. (Mettre une photo de lecteurs)

## « VIVRE LIVRE »

Le projet « vivre livre », une action départementale pour développer le plaisir de lire et promouvoir la lecture expressive à voix haute.

L'ambition de mettre la lecture au cœur de la vie de



tous les français en portant une attention plus particulière aux plus jeunes reste à consolider de manière durable.

L'opération « Vivre livre » contribue à l'organisation du parcours de lecteur au sein de l'école et de son environnement. Elle est portée par la mission départementale maîtrise de la langue en association avec la mission du numérique éducatif. Elle s'adresse à toutes les classes de cycle 2 et de cycles 3 qui sont volontaires pour y participer. Elle est complémentaire des actions conduites hors l'école, ; elle peut contribuer à renforcer les initiatives menées avec les différents partenaires et notamment avec les familles.

Thèmes retenus pour l'édition de 2022 : la ruse (cycle 2) et l'aventure (cycle 3).

Une nouvelle thématique est en cours de préparation pour l'année prochaine.

*Retrouvez des témoignages d'élèves sur la vidéo proposée à partir du Qrcode ci-dessous :*

VIVRE LIVRE À l'école

## « RENDRE L'ÉCOLE PLUS LISIBLE »

Participation au séminaire annuel rassemblant le Casnav, l'éducation prioritaire, la maîtrise de la langue et la prévention de l'illettrisme.

Le séminaire annuel offre un levier susceptible de générer d'une part des pratiques efficientes, d'autre part d'alimenter les sources d'autoformation des formateurs et des participants. Le séminaire du 19 avril 2023 avait pour thématique : « Rendre l'école plus lisible ».

Quelles sont les pratiques professionnelles pour enseigner explicitement ? Comment lever les malentendus de l'école et rendre plus lisibles les processus d'apprentissage ? autant de questions vives explorées par d'éminents chercheurs actuel : M. Pascal BRESSOUX Professeur en sciences de l'éducation à l'Université Grenoble Alpes. M. André TRICOT Professeur de psychologie cognitive à l'Université Paul Valéry Montpellier 3

## LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN FRANÇAIS

Nouvelle modalité de formation mise en œuvre dès la rentrée de 2020, le plan français promeut une formation au plus près des classes, pour répondre aux besoins des élèves et aux attentes des enseignants. Tous les six ans, chaque professeur des écoles bénéficie d'une formation en petits groupes intitulés constellations. Ces groupes de formation visent conjointement deux objectifs de formation continue : le développement de solutions et de pratiques d'enseignement adaptées aux contextes locaux et la consolidation des savoirs scientifiques au service de cet enseignement. Chaque constellation est accompagnée par un conseiller pédagogique référent plan français, véritable pair-expert en pédagogie.








# LE PLAN MATHÉMATIQUES

*La mission Départementale Mathématiques est constituée de 12 membres : 1 conseiller pédagogique par circonscription ayant en charge les mathématiques, auxquels s'ajoute 1 inspectrice de l'éducation nationale (IEN) missionnée Mathématiques.*

*Cette mission vise à développer la pratique des mathématiques dans le département du Gard au bénéfice de la réussite des élèves.*

## UN GROUPE DÉPARTEMENTAL QUI ACCOMPAGNE ET FORME LES PROFESSEURS DES ÉCOLES EN MATHÉMATIQUES



### Le Plan Mathématiques

Chaque année depuis 2019, 350 professeurs des écoles (PE) en moyenne par an bénéficient de 18h00 de formation et de 3 à 4 visites de classes dans ce cadre. Ces PE réunis en collectifs de travail appelés « constellations », du cœur de de classe aux temps de regroupements bénéficient d'apports théoriques et d'analyse de leurs pratiques adaptés aux besoins de chacun.

### Un contenu majoritairement travaillé : L'enseignement de la résolution de problèmes

Ces contenus sont définis chaque année à partir de l'analyse des résultats aux évaluations nationales des écoles concernées, croisée avec les demandes des enseignants. Il s'agit de penser le parcours scolaire des élèves du cycle 1 au cycle 3 en favorisant un continuum didactique en mathématiques pour la réussite de tous les élèves.



Ce Plan permet aussi au formateur d'accompagner le directeur d'école dans son rôle de pilote pédagogique pour que l'année qui suit le Plan, celui-ci soit en mesure de prolonger la réflexion avec son équipe.

Le Plan, un levier pour développer la liaison avec la 6ème. Des actions inter degré ont pu voir le jour grâce à l'implication de professeurs de mathématiques de collège dans les constellations.

## UN GROUPE DE FORMATEURS QUI PRODUIT DES RESSOURCES ET DE L'INGÉNIERIE DE FORMATION

- Animations pédagogiques à destination des équipes de circonscription pour un déploiement local. Thèmes abordés : Le nombre, la proportionnalité, enseigner explicitement les mathématiques…
- Élaboration de contenus pour la formation initiale des directeurs et interventions en formation initiale.

## DES MEMBRES QUI NE CESSENT DE SE FORMER

Les membres de la Mission bénéficient chaque année de formations nationales, académiques avec des déclinaisons départementales portant tant sur du contenu mathématique, que sur des ingénieries de formation.

## DES ACTIONS À DESTINATION DES ENSEIGNANTS ET DES ÉLÈVES : TOUTES ET TOUS MATHEUX-SES !



### La semaine des maths : apprendre les mathématiques autrement !

L'impulsion de la Mission Maths accompagnée de la Mission Numérique pour apprendre les mathématiques autrement ! Écrire des problèmes, les partager… Réussir ensemble !

Tel est le pari pour donner l'envie à tous les élèves de faire des mathématiques, sans aucune appréhension.

Depuis 2019, la semaine des mathématiques est devenue un temps fort dans beaucoup d'écoles gardoises notamment grâce à la création d'une *battle* de photos problèmes, avec une progression qui s'inscrit dans une année.

C'est la dynamique créée avec 370 classes participantes en Mars 2023.

A la rentrée 2023, une nouvelle action a vu le jour « A nos maths », proposant des ressources et des défis sur trois thématiques :

- **À nos Maths ! Prêt ? Partez !** : Progresser en Mathématiques pendant les APQ
- **À nos Maths ! Prêt ? Jouez !** : Progresser en Mathématiques lors de jeux proposés pendant la récréation
- **À nos Maths ! Prêt ? Cherchez !** : Embarquez vos élèves dans des défis interclasses pour la semaine des Maths ! (avec des photo problèmes, des audio problèmes ou des défis en géométrie).

À nos Maths ! Prêts ? Partez !

À nos Maths ! Prêts ? Jouez !

À nos Maths ! Prêts ? Cherchez !

## Valoriser les mathématiques

Dans chaque circonscription avec l'appui de chaque Conseiller Pédagogique de la « Mission Maths », c'est aussi le temps de valorisation des mathématiques : Permettre aux élèves de vivre les mathématiques différemment : ateliers décloisonnés inter écoles, inter degré avec des jeux mathématiques, des échanges d'énigmes maths, la participation de classes aux différents concours : Kangourou ( CE2 au Lycée), Koala ( CP-CE1)...

## Une banque collaborative de photos problèmes

1539 photos problèmes créés par les classes du Gard, de la PS à la 6ème avec auto-correction sur la page de Gard aux Souris pour s'entraîner et faire des maths autrement.







## DES LIEUX POUR DÉVELOPPER L'EXPÉRIMENTATION ET L'INNOVATION EN MATHÉMATIQUES

Depuis septembre 2023, un Lieu d'éducation Associé (LéA) à l'Institut Français de l'éducation a été créé dans le Gard, dans la circonscription de Bagnols sur Cèze. Il porte sur la « Mathématisation de Problèmes concrets à partir de vidéos ». Ce LéA associe l'équipe de la circonscription et des enseignants à des chercheuses en didactique des mathématiques : Sonia Yvain-Prébiski & Karine Bernad.

Le Laboratoire de mathématiques inter-degré « Maryam Myrzakhani » a été créé en décembre 2022 dans le secteur de collège de Roquemaure regroupant Les 7 écoles primaires et élémentaires et les professeurs de mathématiques de collège. Il a fait l'objet d'un projet « Notre École Faisons-la Ensemble » (NEFLE). Depuis Janvier 2024, André Tricot professeur des universités en psychologie et vice-président du CNESCO, intervient auprès des membres du Laboratoire. Leur travail porte actuellement sur des situations de référence pour l'enseignement de la symétrie.

# LE PLAN MATERNELLE

## CADRE NATIONAL

### Un Plan d'action pour l'école maternelle : Donner à tous les élèves les bases de leur réussite et garantir leur épanouissement

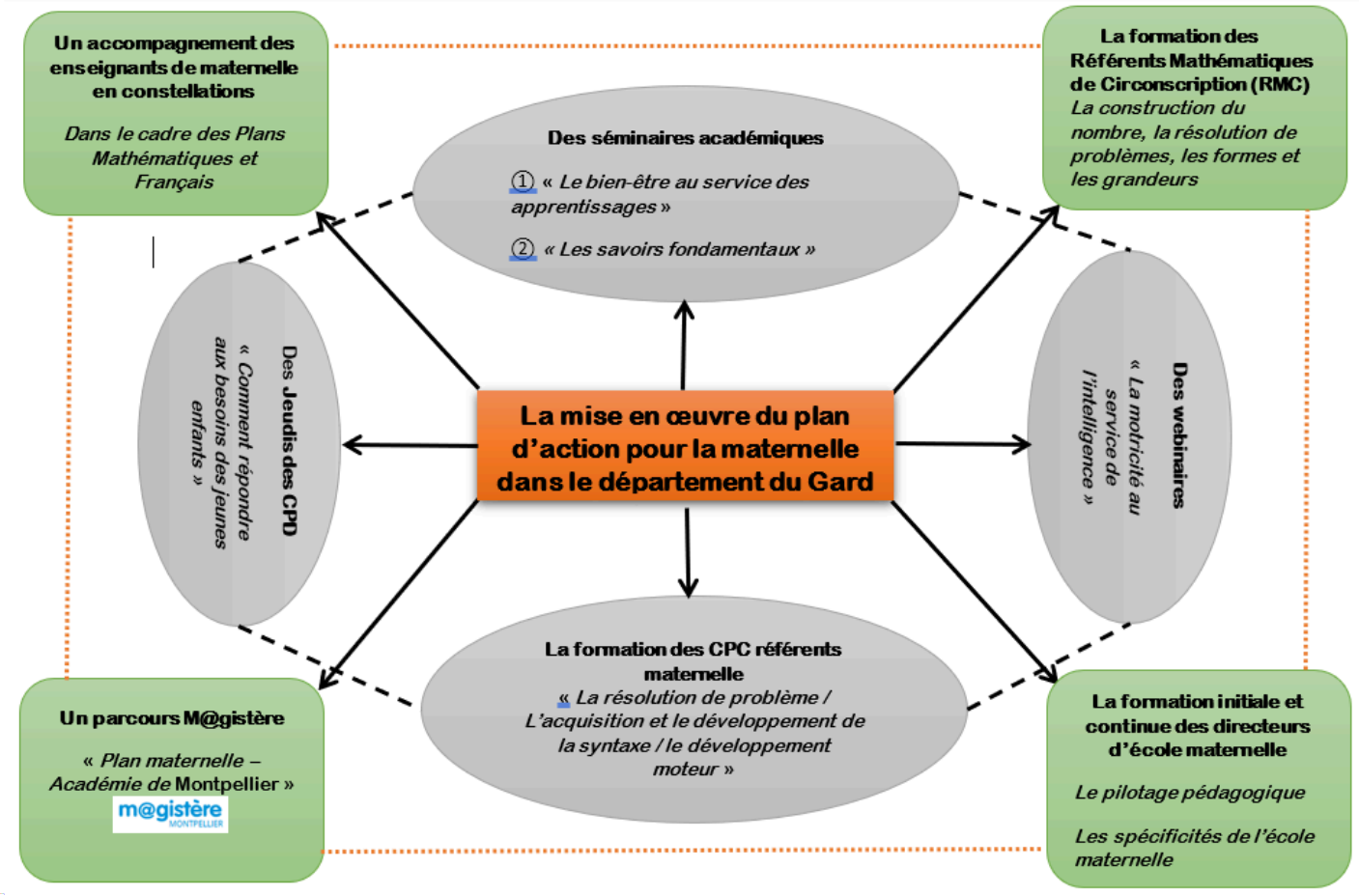
*« L'école maternelle, première étape du parcours scolaire des enfants, est une étape déterminante pour l'épanouissement des élèves, la réduction des inégalités, notamment en matière de développement du langage, et la réussite ultérieure des élèves. Elle permet en effet de poser les soubassements nécessaires à l'acquisition des savoirs fondamentaux et d'instituer une expérience de l'école fondée sur la confiance en soi et le développement du goût pour apprendre et vivre ensemble. »*

Bulletin officiel n°2 du 12 janvier 2023

Ce plan d'action pour l'école maternelle définit deux enjeux majeurs :

1. Créer les conditions de sécurisation de l'enfant dans son environnement scolaire comme dans ses apprentissages
2. Installer les premiers apprentissages fondamentaux, autour de deux priorités : le langage et les premières notions de mathématiques

## MISE EN ŒUVRE DÉPARTEMENTALE DÉCLINANT LE PILOTAGE ACADÉMIQUE



## LA FORMATION DES DIRECTEURS D'ÉCOLE MATERNELLE

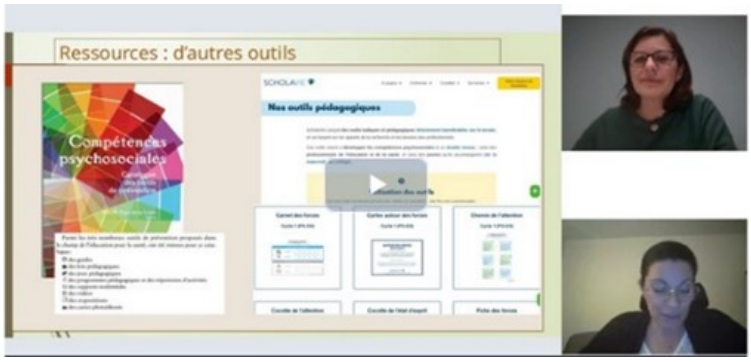


Dans le cadre de la formation continue des directeurs et de la mise en œuvre du Plan Maternelle, les 11, 12, 14 et 15 décembre 2023, ce sont 140 directeurs d'école maternelle du département qui ont été formés par madame Grouthier, adjointe au directeur académique (ADASEN) du Gard Nathalie Fournier, conseillère pédagogique départementale (CPD-ADASEN).

4 journées denses et riches au cours desquelles les directeurs ont pu réfléchir et échanger sur leurs nouvelles missions de pilotage pédagogique :

- Comment appréhender le pilotage pédagogique du directeur d'école ?
- En quoi le pilotage pédagogique de l'école maternelle admet-il des spécificités ?
- Quels pourraient être les nouveaux leviers d'action pour le directeur d'école maternelle ?
- Comment faire de l'analyse et de l'exploitation des évaluations nationales un levier permettant d'exercer, dans un collectif, une influence sur les pratiques professionnelles visant la réussite des élèves ?

## LES JEUDIS DU GROUPE ACADÉMIQUE DE L'ÉCOLE MATERNELLE (GAEM)



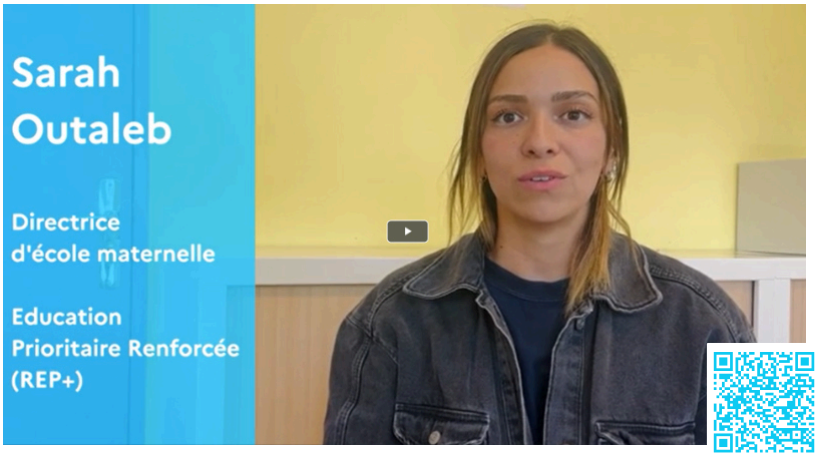

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan maternelle, les conseillères pédagogiques départementales (CPD) de chacun des 5 départements de l'académie de Montpellier proposent à tous les formateurs, tout au long de l'année, des rendez-vous réguliers, en visioconférence, afin de pouvoir apporter une expertise sur les différents besoins du jeune enfant, en complément du séminaire académique.

•8 jeudis, de 17h30 à 18h30, au cours desquels sont abordées différents éléments en réponse aux besoins physiologiques, affectifs, d'interactions sociales et langagières, cognitifs des jeunes enfants.

- Apports de la recherche, questions de métiers, expérimentations rythment ces temps de formation des formateurs.

Toutes les captations vidéo sont ensuite disponibles sur le parcours M@gistère.

## CE QU'ILS EN DISENT :



# LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

*Pilotée par un inspecteur de l'éducation nationale, la mission est constituée d'un conseiller pédagogique départemental (CPD) et de 12 ERUN. L'action de la mission numérique vise à soutenir et former les professeurs, à proposer des projets aux élèves et à accompagner les collectivités, sur les aspects numériques. Son action s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale du numérique pour l'éducation et du projet d'académie 2024-2027.*

numérique éducatif 30

## UN ERUN QU'EST-CE QUE C'EST ?

ERUN est l'acronyme d'Enseignant Référent aux Usages du Numérique. Dans chaque circonscription il s'agit d'une enseignante ou d'un enseignant qui bénéficie d'une décharge de 50% pour favoriser la mise en œuvre des projets numériques à l'échelle nationale, académique et départementale tout en offrant conseils et expertise aux IEN, aux équipes pédagogiques et aux collectivités territoriales impliquées.

Pour en savoir plus avec un mini-reportage sur les ERUN du Gard flashez le QR code :



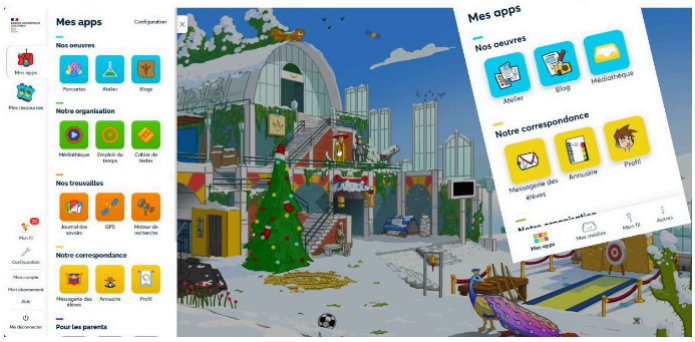
## L'ACCOMPAGNEMENT ET LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Le CPD intervient dans les animations pédagogiques, les stages de formation des PES, les stages de formation des directeurs. Les ERUN interviennent dans les animations pédagogiques et sur des temps de concertation. L'ERUN école inclusive installe les robots Buddy pour les élèves éloignés de l'école pour des raisons de santé.



## L'ENT ÉCOLE

Les écoles du Gard bénéficient d'un Environnement




Numérique de Travail (ENT école) conventionné au niveau académique. Cette solution validée par l'institution, permet une continuité des apprentissages de la classe vers la maison. Les familles peuvent communiquer avec l'enseignant dans un espace web sécurisé. Une application mobile est également disponible.

Les communes conventionnent avec le rectorat pour l'utilisation de ce service dans leurs écoles. Elles bénéficient d'une participation financière de l'académie et des garanties de conformité au RGPD. En 2023-2024 81% des écoles gardoises sont utilisatrices de l'ENT école.

## LES PROJETS DÉPARTEMENTAUX

En collaboration avec les autres missions départementales ou à son initiative, la mission numérique propose des opérations pédagogiques motivantes et innovantes, s'appuyant sur des outils numériques, pour contribuer à l'acquisition des compétences du socle par les élèves de la maternelle au CM2.

*Pour en savoir plus sur BADALBOUM ! la dernière opération proposée aux écoles flashez le QR code :*




## PRODUCTION DE RESSOURCES

Comment les enseignants et les établissements scolaires intègrent-ils efficacement les outils et les ressources numériques pour enrichir les apprentissages ?

La mission numérique du Gard produit également de courtes vidéos à destination des enseignants pour mettre en avant des pratiques accessibles et respectueuses du cadre institutionnel, qui favorisent une intégration pertinente des outils numériques au service de l'apprentissage des élèves.

*Pour un aperçu, nous vous invitons à « flasher » le QR code :*



## ACCOMPAGNEMENT ET CONSEIL AUX COMMUNES POUR L'ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

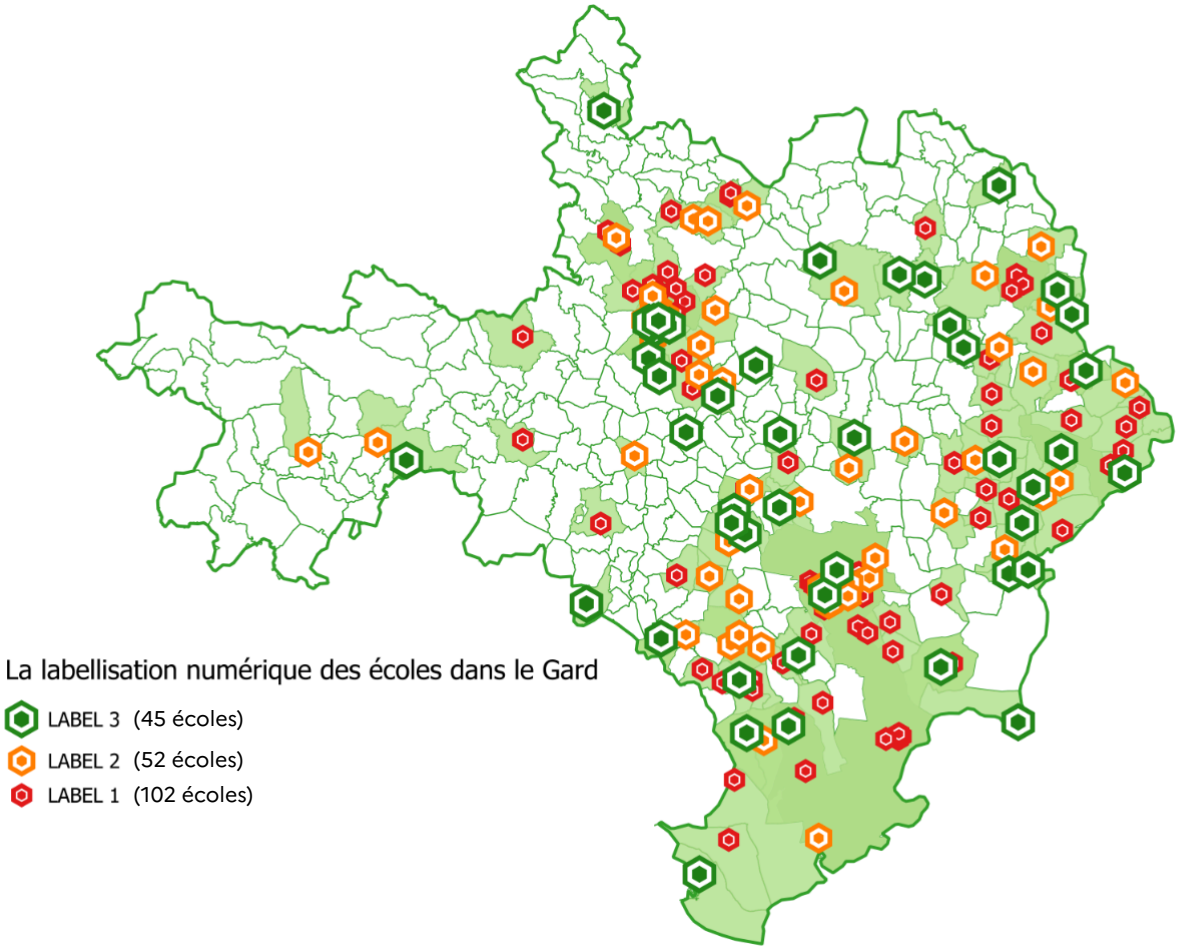
Lors de plans successifs l'état a subventionné l'équipement numérique des écoles (877 000€ entre 2009 et 2020 puis 1 020 000 € en 2021).

Lors de l'équipement d'une école, la mission numérique est l'interlocutrice privilégiée des communes. Elle les conseille et propose des choix qui apparaissent les plus pertinents au regard du contexte et des projets pédagogiques des écoles.

C'est le cas également pour les projets « Notre école faisons-la ensemble » qui peuvent permettre de financer des équipements numériques en lien avec les projets d'écoles.

## LA LABELLISATION NUMÉRIQUE

À l'initiative de l'académie de Montpellier, le label numérique école valorise d'une part l'engagement des communes dans l'équipement des classes et d'autre part celui des enseignants dans les usages du numérique éducatif. 199 écoles gardoises ont obtenu ce label en 2023-2024 ce qui fait du Gard le premier département labellisé de l'académie.



# FAITES DES SCIENCES !

*Les sciences et les technologies occupent une place importante dans notre société.*

*Dans le Vademecum intitulé « Enseigner les sciences et la technologie à l'école primaire » publié en mai 2023, les auteurs rappellent les enjeux : « L'enseignement des sciences et de la technologie à l'école primaire vise à cultiver la curiosité et développer l'esprit critique des enfants, à assurer la perpétuation d'un patrimoine culturel et scientifique, à stimuler chez eux l'appétence pour ces domaines de connaissances en perpétuelle évolution, à appréhender la distinction entre ce qui relève de la connaissance scientifique d'une opinion ou d'une croyance. Susciter des vocations chez les filles et les garçons pour les carrières scientifiques et technologiques contribue à assurer la pérennité d'une communauté de chercheurs ».*

*Nous devons permettre à nos élèves de développer les compétences nécessaires pour comprendre et discuter des enjeux environnementaux, pour devenir des citoyens responsables, « éclairés » sur le monde qui les entoure. Ils seront ainsi sensibilisés aux enjeux du changement climatique, de la biodiversité et du développement, à l'intérêt pour le progrès scientifique et technique.*

*La diversité des approches par la mise en œuvre de la démarche d'investigation (observation, manipulation, expérimentation, simulation, documentation...) développe simultanément la curiosité, la créativité, la rigueur, l'esprit critique, l'habileté manuelle et expérimentale, la mémorisation, la collaboration pour mieux vivre ensemble.*

*Tous les ingrédients pour permettre à nos élèves d'être des chercheurs en herbe !*

*Alors, n'hésitez pas. FAITES DES SCIENCES !*

**Anne MARTIN**

**Inspectrice de l'éducation nationale en charge de la Mission Sciences-Technologie-EDD du département du GARD**




## LA MISSION SCIENCES, C'EST DU PRÊT DE MATÉRIEL

### Emprunt de malles sciences

A partir de la rentrée de septembre 2024, les malles sciences seront distribuées dans 3 pôles sur le département. Les pôles seront les circonscriptions d'Ales 1 et Ales 2, les circonscriptions de Nîmes 2 et Nîmes 4 et la circonscription de Nîmes 3 - Marguerittes.

Elles seront disponibles pour les 3 cycles et accompagnées d'un dossier pédagogique proposant des séquences en références aux programmes de l'Éducation nationale ainsi que des ressources complémentaires.

Les thèmes des malles seront :

- L'air
- L'astronomie
- L'eau
- L'électricité
- L'ornithologie
- Le corps humain (digestion / respiration)
- Le corps humain (squelette)
- Les sorties dans la nature

### Les prêts de robots



Comme tous les ans, la mission sciences, technologie et éducation au développement durable du département du Gard est mobilisée dans le développement de l'accès aux élèves à la robotique.

Elle propose des pistes de travail pour réaliser des projets reliant la programmation en mathématiques et l'expérimentation en sciences et technologie au sein de la classe quelque soit le cycle d'enseignement, en utilisant les robots Bluebot, Thymio et Lego Wedo 2.0.

Les élèves peuvent découvrir les premières notions de programmation afin de coder le déplacement des robots puis aller plus loin en construisant les notions de fonction ou de récurrence. Ces activités, très appréciées des élèves, permettent de travailler le repérage et les déplacements dans l'espace, mais aussi le langage et la démarche scientifique.

Des mallettes de robots « Bluebot », « Thymio » et « Lego Wedo 2.0 » peuvent être empruntées auprès de la mission sciences, technologie et éducation développement durable afin de réaliser ces projets.

## LA MISSION SCIENCES, CE SONT DES RESSOURCES

### Un accompagnement aux ressources institutionnelles




**Le Vade-mecum** contient des ressources qui couvrent les 8 années de l'école primaire.

Les activités en sciences et technologie favorisent :

- La pratique des mathématiques
- L'enrichissement du lexique
- Le développement des compétences de communication l'oral
- Le développement des compétences citoyennes
- La prise de conscience des enjeux sociétaux actuels
- L'éducation à la santé

**Le programme de cycle 3 en science** a été actualisé le 22 juin 2023. Il reprend les éléments du Vademecum.

**Un nouveau guide pour la transition écologiqu**e :

« Agir pour la transition écologique dans les écoles, collèges et lycées ».

**Les mardis des sciences** : des webinaires thématiques sur le modèle de la recherche à la classe sont proposés aux formateurs et enseignants. Ils permettent d'aborder un sujet relatif à l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école primaire. Une conférence d'un chercheur est suivie du témoignage d'un enseignant sur le même sujet.

Dans le cadre des enjeux de l'enseignement des sciences, les tâches réalisées par les élèves sont très variées : conception et réalisation d'expériences, observation, tests de solutions techniques, études de documents, interviews, mesures, recueil de données, rédaction de comptes rendus, etc.

### Le codage avec ScratchJR

ScratchJR est inspiré du fameux langage de programmation Scratch. Tout comme son aîné, il est basé sur la programmation par bloc. En lien avec le programme de mathématiques, les élèves emboîtent des blocs de programmation pour faire bouger, sauter, danser ou chanter les personnages afin de créer leurs propres histoires interactives et leurs propres jeux. ScratchJR s'utilise sur tablette ainsi que sur ordinateur et est accessible dès la fin du cycle 2.



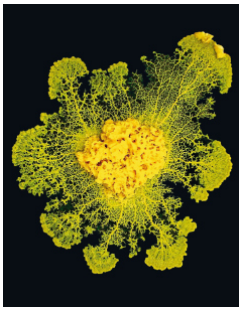

### La labellisation E3D, parlons-en

Valoriser les actions menées au sein des écoles dans le cadre de l'éducation au Développement Durable, reconnaître et encourager l'engagement de la communauté éducative : tels sont les véritables enjeux de la démarche de labellisation E3D.
Parce que c'est eux qui en parlent le mieux, des enseignants du département inscrits dans cette démarche témoignent de leur engagement.




### Gard au blob !

Cet organisme vivant, de son vrai nom Physarum Polycephallum n'est ni un animal, ni un végétal, ni un champignon. Composé d'une cellule unique géante qui peut mesurer jusqu'à 10 m², renfermant plusieurs milliers de noyaux, il est capable de se déplacer (1 à 4 cm/heure) et d'apprendre en absorbant les molécules issues de son environnement ou en fusionnant avec un autre blob.



Que pouvons-nous apprendre du blob ? Au cœur d'une démarche scientifique mise au point par le CNRS et le CNES, l'élevage de blob en classe dès la maternelle est l'occasion pour les élèves de construire des savoirs et des compétences au cœur des programmes : raisonner, explorer, observer, expérimenter, questionner...

Dans le cadre d'un projet fédérateur, les élèves peuvent s'approprier ces démarches scientifiques et développer leur esprit critique.

## LA MISSION SCIENCES, CE SONT DES PARTENARIATS

### Eurêk'Alès

Tous les ans, l'association Eurêk'Alès propose aux classes de cycle 3 de visiter deux expositions gratuites du durant les deux premières périodes de l'année scolaire.

Cette année, les expositions auront pour thème :

- **La chimie tout autour de nous** (la matière, les états, les mélanges, ...)
- **Résoudre des problèmes mathématiques**, démonstration par la preuve

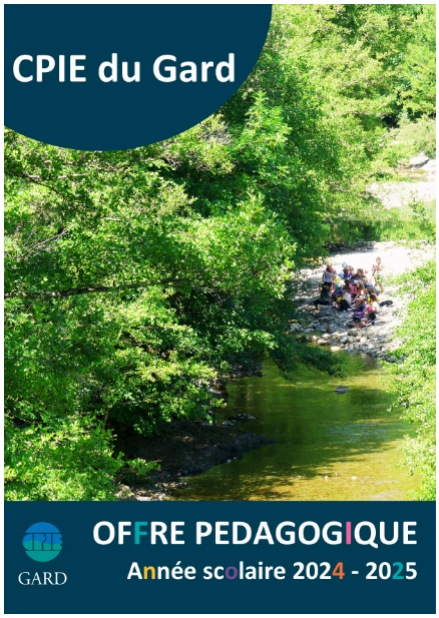
## Les aires éducatives

Une aire éducative est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves de CE2, de cycle 3 et 4 (du CM1 à la 3ème) et de lycée.

Outils de pédagogie active, les aires éducatives permettent aux élèves de choisir la zone sur laquelle ils veulent travailler, et de les mettre ensuite au cœur de la réflexion et de la décision tout au long de l'année. L'enseignant et un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement, le « référent », accompagnent les élèves dans leur cheminement.

C'est également un support interdisciplinaire pour les apprentissages, s'intégrant dans les programmes et ce en lien direct avec le patrimoine naturel et culturel de chaque territoire.

## Le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Gard, Maison de la Nature et de 'Environnement




Son but est de promouvoir et de développer l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable à travers la mise en réseau des acteurs. Le CPIE peut également vous accompagner dans vos projets sur le thème de la transition écologique des territoires.

Les écoles reçoivent en début d'année scolaire des appels à participation à différents programmes.

Un intervenant co-construit avec les enseignants un projet pédagogique pour intervenir sur plusieurs demi-journées en classe et sur le terrain.

Les thèmes abordés traitent les risques liés aux inondations, aux incendies, la sensibilisation au respect de l'eau ou encore la préservation de la biodiversité, de l'environnement.

## Les robots et Canopé 30

La ville de Nîmes met à disposition de ses écoles des malles de robots « Thymio », « Bluebot » et « Ozobot ». Ces prêts permettent de favoriser la réalisation de projets en mathématiques, en Sciences et Technologie en initiant les élèves à la programmation dès le plus jeune âge.

Parallèlement à la gestion des prêts, Canopé 30 propose aux classes nîmoises des défis robotiques pour les cycles 2 et 3 ainsi qu'un tournoi organisé sur deux jours.

En 2023-2024, une vingtaine de classes ont pu participer au tournoi Crocobots. La mission numérique éducatif est venue renforcer l'encadrement des jeunes codeurs.





# LE VOLET DÉPARTEMENTAL DU PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION

## LE CADRE NATIONAL ET ACADÉMIQUE

Chaque année, le volet départemental du plan académique (VDPAF) traduit la mise en œuvre, au niveau départemental, des grandes orientations nationales de notre service public d'éducation. Il vise à l'accompagnement et la formation continue de tous les enseignants du premier degré au service du développement professionnel des individus et des collectifs, de manière à améliorer, sur tous les territoires, le système éducatif et faire réussir les élèves. Cette formation répond à trois principaux enjeux, agir pour :

- L'amélioration des acquis et des résultats des élèves ;
- L'égalité des chances et la réduction des inégalités scolaires ;
- Le développement professionnel des personnels.

## LE PROJET DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER 2024-2027

Le projet de l'académie de Montpellier, déclinaison académique du plan national du formation (PNF), fixe les grandes priorités, pour chacun des acteurs, en prenant en compte les spécificités de notre territoire.

Un projet « pour la réussite de tous » :

- **Un projet qui porte une double exigence** : le bien-être des élèves qui conditionnent leur réussite et la qualité de vie professionnelle des personnels, gage de leur épanouissement et de la réalisation de leurs missions ;
- **Un projet dont l'objectif premier est de faire vivre les valeurs de la République et le principe de laïcité dans une académie accueillante et inclusive**. L'école est le lieu du vivre ensemble. Elle doit former les citoyens de demain autour de valeurs communes républicaines et laïques.



## LA MISE EN ŒUVRE DÉPARTEMENTALE : LE VOLET DÉPARTEMENTAL DU PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION

**Axe 1 :** Incarner, faire vivre et transmettre les valeurs de la République et les principes généraux de l'éducation

- **Plan Laïcité**: Un plan de formation triannuel de ***9 h*** par enseignant sur la Laïcité et les valeurs de la République : cadrage, étude de cas et mise en oeuvre pédagogique
- **Ecole inclusive**: Formation et accompagnement des enseignants nouvellement affectés sur un poste de l'école inclusive, des coordonnateurs ULIS, ULIS TSA, des enseignants exerçant en UEMA ou UEEA, des enseignants référents, des psychologues EDA, ...

**Axe 2 :** Accompagner et former les équipes pédagogiques et éducatives afin de perfectionner les pratiques professionnelles et de favoriser la réussite scolaire de tous ainsi que l'éducation tout au long de la vie

- **Education prioritaire***: **9 jours*** de formation et accompagnement des enseignants exerçants en éducation prioritaire renforcée (REP+)
- **Coordination des trois plans: *5 jours*** de formation et accompagnement des enseignants, directeurs et formateurs dans le cadre des Plans français, mathématiques et maternelle
- **Animations pédagogiques**: ***18 heures*** de formation des enseignants sur les savoirs fondamentaux (mathématiques et français), l'éducation artistique et culturelle, le langues vivantes et étrangères, l'EPS ...
- **Dispositifs de scolarisation des enfants de moins de trois ans**: ***12 heures*** de formation des enseignants exerçant dans des dispositifs de scolarisation d'enfants de moins de trois ans

**Axe 4 :** Accompagner le développement professionnel de l'ensemble des agents et des collectifs de travail par la transformation des politiques RH et de formation

- **Professeurs des écoles stagiaires et professeurs des écoles contractuels**: Plan de formation départemental et accompagnement par les équipes de circonscription des professeurs des écoles stagiaires et des enseignants contractuels (***10 jours***)
- **Enseignants néo-titulaires**: Accompagnement des enseignants nouvellement titulaires par les équipes de circonscription (***4 visites***)
- **CAFIPEMF et CAPPEI:** Formation des enseignants dans le cadre de l'accompagnement à la présentation de ces deux certifications
- **Formateurs**: Accompagnement du développement et de l'enrichissement de l'expertise professionnelle des formateurs du département.

**Axe 5 :** Accompagner les encadrants dans l'exercice de leurs responsabilités pédagogiques et managériales

- **Formation initiale des directeurs d'école**:
  --> Directeurs nouvellement nommés (***5 semaines et 3 jours***),
  --> Candidats à l'inscription sur la liste d'aptitude (***4 jours***),
  --> Directeurs assurant l'intérim de direction (***3 jours***),
  --> Tuteurs des directeurs (***1 jour***)
- **Formation continue des directeurs d'école**: Un plan de formation continue en cinq ans, selon le contexte d'exercice des directeurs, sur le pilotage pédagogique
  --> **Année 1**: Formation de tous les directeurs exerçant en école maternelle sur le pilotage pédagogique et les spécificités de ce pilotage à l'école maternelle (***1 jour***)

## L'ÉDUCATION PRIORITAIRE DANS LE GARD

*L'Education prioritaire vise à porter la même ambition pour tous les élèves, par une action pédagogique renforcée et des moyens spécifiques alloués à certains établissements scolaires. Elle s'organise en réseaux qui fédèrent autour d'un collège les écoles maternelles, primaires et élémentaires afin de favoriser le parcours de l'élève. Les réseaux sont labellisés REP (réseau d'éducation prioritaire) ou REP+ (réseau d'éducation prioritaire renforcée) selon différents critères, notamment les caractéristiques sociales des milieux familiaux des élèves accueillis. La politique de l'éducation prioritaire « contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Elle reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Elle veille à la scolarisation inclusive de tous les enfants, sans aucune distinction. »*

Article L.111.1 du Code de l'éducation

### Le dédoublement en classes de GS, CP et CE1

En éducation prioritaire, des dispositifs visent à lutter contre les inégalités sociales et territoriales, à promouvoir l'égalité des chances dans chacun des territoires. (« Devoirs faits », « OEPRE : Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants », « Les cordées de la réussite », « École ouverte », « Les internats d'excellence », « Vacances apprenantes »).

Par ailleurs, depuis la rentrée 2017, les classes de CP, de CE1 puis de GS sont progressivement dédoublées afin d'offrir aux élèves de bonnes conditions d'apprentissage grâce à des effectifs réduits.

L'objectif est d'assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux en offrant aux élèves un encadrement renforcé aux moments charnières de leurs apprentissages afin de garantir au plus tôt l'acquisition des compétences de mathématiques et de français indispensables à la scolarité, dans un climat de classe propice à l'épanouissement. Les dédoublements s'accompagnent également de nouveaux gestes pédagogiques pour lesquels les enseignants sont accompagnés lors de formations spécifiques.

### Un référentiel pour accompagner les pratiques pédagogiques

Le référentiel de l'éducation prioritaire offre aux personnels exerçant en éducation prioritaire et à tous les acteurs engagés dans les réseaux des repères solides, fiables et organisés, issus de l'expertise des professionnels, de l'analyse de l'inspection générale et des travaux de la recherche. Les projets de réseaux se fondent sur le projet d'académie et sur ce référentiel qui se décline en 6 grandes priorités :

1. Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun,
2. Conforter une école bienveillante et exigeante,
3. Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire,
4. Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative,
5. Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels,
6. Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.

### Des Vademecum

Pour accompagner l'enseignement et le pilotage des classes dédoublées « 100% de réussite » en CP et CE1 puis en GS.

### Une formation et un accompagnement renforcée

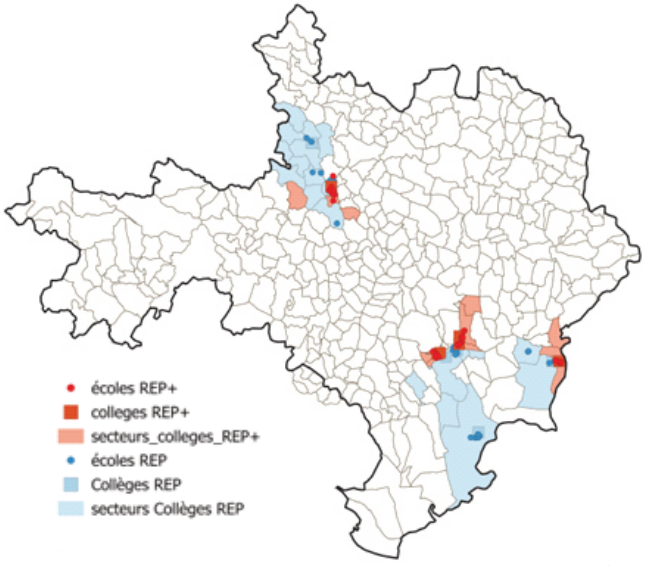
Pour accompagner les enseignants dans le développement de leur expertise professionnelle en termes d'enseignement des savoirs fondamentaux (mathématiques et français) et de développement des gestes professionnels.

### Le département du Gard comprend :

- 7 réseaux d'éducation prioritaire renforcée (REP+) comprenant 42 écoles ;
- 6 réseaux d'éducation prioritaire (REP) comprenant 35 écoles ;

### Ce qu'ils en disent :




La carte des réseaux d'éducation prioritaire dans le département du Gard

# ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION DES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS DU PREMIER DEGRÉ

## CADRE NATIONAL

*Les professeurs des écoles contractuels sont recrutés pour pourvoir des postes temporairement vacants ou pour assurer le remplacement momentané des professeurs des écoles titulaires absents. Dans l'exercice de leurs missions et responsabilités, les professeurs des écoles contractuels sont accompagnés dans la construction et l'acquisition des premiers gestes professionnels dans l'exercice du métier afin de construire ou consolider les compétences professionnelles qu'ils pourront mettre au service de la réussite de tous les élèves.*

*« Les agents contractuels suivent une formation d'adaptation à l'emploi selon leurs expériences professionnelles acquises lors de précédentes fonctions. »*

*B.O. n°12 du 23 mars 2017*

## MISE EN ŒUVRE DÉPARTEMENTALE

Le schéma d'accompagnement et de formation proposé vise à « renforcer l'accompagnement des néo-contractuels et sécuriser leur parcours » (Projet d'académie 2024-2027).

Accueillir, transmettre les éléments d'une culture commune et partagée de notre service public d'éducation, permettre le développement de l'expertise professionnelle, tels sont les différents enjeux de cette formation.

Ce schéma départemental de la formation des enseignants contractuels du premier degré s'articule autour de plusieurs modalités (présentiel et distanciel asynchrone) afin de s'adapter le mieux possible aux besoins de chacun.

Un livret d'accueil vient compléter cet accompagnement par les conseillers pédagogiques départementaux (CPD) et les conseillers pédagogiques de circonscription (CPC).

## FOCUS

### ACCUEIL DES PROFESSEURS DES ÉCOLES CONTRACTUELS

Le mardi 29 août 2023, Madame Grouthier, adjointe au directeur académique en charge du premier degré (ADASEN), Mme Taix, secrétaire générale, M. , chef de service de la division des personnels enseignants et Mme Fournier, CPD-ADASEN ont accueilli les professeurs des écoles contractuels au lycée Philippe Lamour à Nîmes.

Au cours de cette journée, différents points ont pu être précisés

administratifs : mon contrat, mes affectations, ma gestion administrative, ma rémunération, mes frais de déplacement, ...

pédagogiques : ma formation et mon accompagnement, mes obligations réglementaires de service, mes premiers jours de classe, ma réunion de rentrée, la circulaire de rentrée, le Plan maternelle, le Pacte enseignant, ...

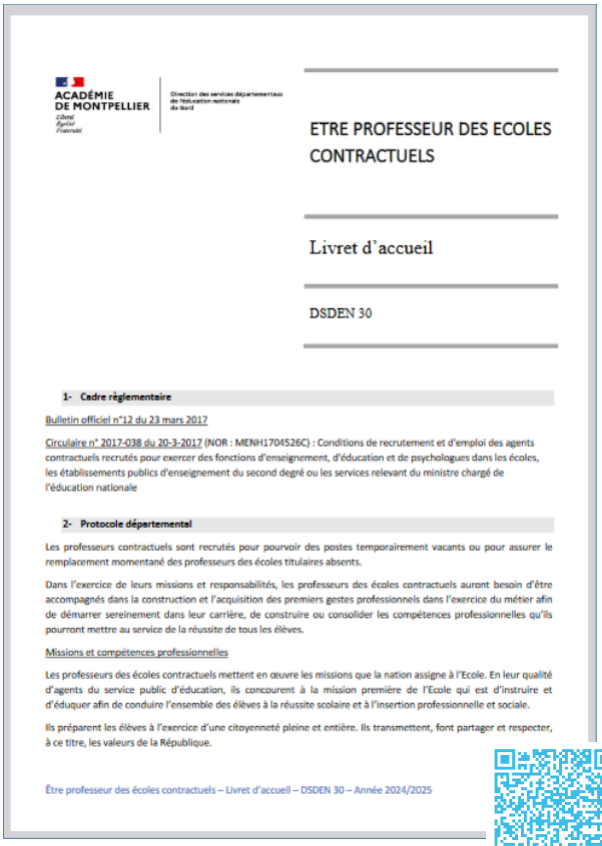
Une belle journée d'informations et d'échanges en amont de la rentrée scolaire avec 70 enseignants contractuels désireux d'inscrire leur action dans les valeurs de notre service public d'éducation :




***« BIENVENUS ! »***

### UN LIVRET D'ACCUEIL POUR LES PROFESSEURS DES ÉCOLES CONTRACTUELS

Afin d'accompagner les professeurs des écoles contractuels du département et en complément de la formation départementale et de l'accompagnement en circonscription, un livret d'accueil départemental a été élaboré afin d'accompagner les enseignants contractuels dans leur prise de fonction.


ACADÉMIE DE MONTPELLIER

ETRE PROFESSEUR DES ECOLES CONTRACTUELS

Livret d'accueil

DSDEN 30

1- Cadre règlementaire

Bulletin officiel n°12 du 23 mars 2017

Circulaire n° 2017-038 du 20-3-2017 (NOR : MENH1704526C) : Conditions de recrutement et d'emploi des agents contractuels recrutés pour exercer des fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologues dans les écoles, les établissements publics d'enseignement du second degré ou les services relevant du ministre chargé de l'éducation nationale

2- Protocole départemental

Les professeurs contractuels sont recrutés pour pourvoir des postes temporairement vacants ou pour assurer le remplacement momentané des professeurs des écoles titulaires absents.

Dans l'exercice de leurs missions et responsabilités, les professeurs des écoles contractuels auront besoin d'être accompagnés dans la construction et l'acquisition des premiers gestes professionnels dans l'exercice du métier afin de démarrer sereinement dans leur carrière, de construire ou consolider les compétences professionnelles qu'ils pourront mettre au service de la réussite de tous les élèves.

Missions et compétences professionnelles

Les professeurs des écoles contractuels mettent en œuvre les missions que la nation assigne à l'Ecole. En leur qualité d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'Ecole qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale.

Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent, font partager et respecter, à ce titre, les valeurs de la République.

Être professeur des écoles contractuels – Livret d'accueil – DSDEN 30 – Année 2024/2025

## DÉCLINAISON DÉPARTEMENTALE DE LA FORMATION

### TEMPS 1 (1J)

Accueil conjoint des professeurs des écoles stagiaires par l'Adjointe au directeur académique en charge du premier degré et la Secrétaire générale.

**Mme Grouthier, ADASEN**
**Mme Taix, Secrétaire générale**
**M. Bérard, chef de la division des personnels enseignants (DPE)**
**Mme Fournier, CPD-ADASEN**

### TEMPS 2 (0,5J)

Analyse des compétentes évaluées dans le cycle des évaluations nationales CP, CE1, CM1 et 6ème.

**Quels sont les savoirs fondamentaux à enseigner** de la maternelle au collège ?

Les piliers de l'apprentissage

**Mme Fournier, CPD-ADASEN**

### TEMPS 3 (1J)

**Enseigner l'éducation physique et sportive (EPS)** : cadrage règlementaire, attendus didactiques et pédagogiques
**Mme Cruz et Mme Tizi, CPD EPS**

**Enseigner les langue vivantes étrangères (LVE)** : attendus didactiques et pédagogiques

**M. Vives, CPD LVE et Mme Fournier, CPD-ADASEN**

### TEMPS 4 (1J)

**Penser, concevoir, animer, évaluer** : Accompagnement à la conception d'une séance documentée en mathématiques et en français **au cycle 1** en prenant en compte les différentes modalités d'organisation du groupe classe, la diversité des élèves et la différenciation pédagogique, les connaissances à maîtriser et leur transposition didactique.
**Mme Fournier, CPD-ADASEN**

### TEMPS 5 (1J)

**Penser, concevoir, animer, évaluer** : Accompagnement à la conception d'une séance documentée en mathématiques et en français **au cycle 2** en prenant en compte les différentes modalités d'organisation du groupe classe, la diversité des élèves et la différenciation pédagogique, les connaissances à maîtriser et leur transposition didactique.
**Mme Fournier, CPD-ADASEN**

### TEMPS 6 (1J)

**Penser, concevoir, animer, évaluer** : Accompagnement à la conception d'une séance documentée en mathématiques et en français **au cycle 3** en prenant en compte les différentes modalités d'organisation du groupe classe, la diversité des élèves et la différenciation pédagogique, les connaissances à maîtriser et leur transposition didactique.
**Mme Fournier, CPD-ADASEN**

### TEMPS 7 (1J)

**Transmettre et faire vivre les valeurs de la République** : cadre règlementaire, étude de cas et mise en œuvre pédagogique
**Mme Grasset, IEN Carré régalien**

**Faire vivre le Parcours éducatif, artistique et culturel (PEAC)** : Accompagnement didactique et pédagogique
**Mme Henri, M. Garcia et Mme Maurin, CPD EAC**

### TEMPS 8 et 9 (4,5J)

**Accompagnement** par les conseillers pédagogiques de circonscription au plus près de la classe.

**Parcours de formation M@gistère**

« *Enseigner dans le premier degré : accompagnement à la prise de poste* »

**Un parcours de formation spécifique et adapté pour accompagner à la prise de poste**

## CE QU'ILS EN DISENT :



# LE SPORT SCOLAIRE

## DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE

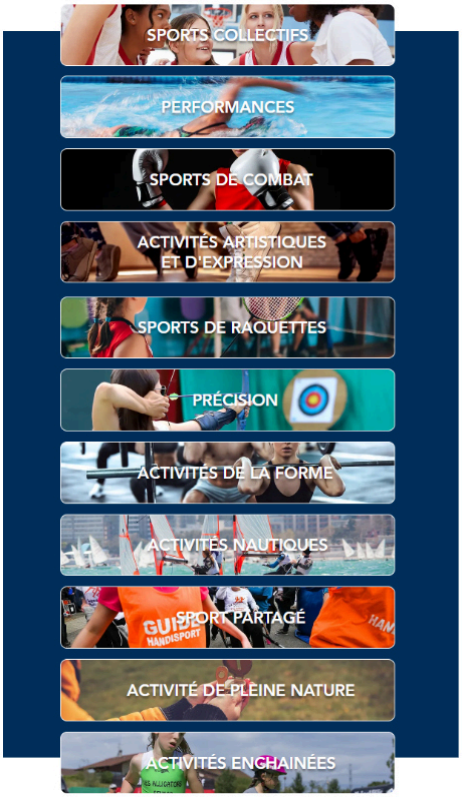
**L'UNSS** (Union Nationale du Sport Scolaire) propose plus de 118 sports dans les associations sportives des collèges et lycées et organise chaque année plus de 250 000 événements sur toute la France pour faire la promotion de la pratique sportive et en faciliter l'accès à toutes et tous selon 3 modalités :

- Compétitions
- Promotion
- Événements

## FORMATION A LA VIE ASSOCIATIVE ET L'ENGAGEMENT

Le programme Jeunes Officiels en collaboration avec la MAIF, propose à tous les jeunes de 11 à 18 ans, une offre de formations et de certifications nationales.

Une opportunité pour faire partie de la Génération 2024 et devenir un citoyen du monde sportif de demain : « **VERS UNE GÉNÉRATION RESPONSABLE** »




## DANS LE GARD :

- 10837 licenciés dont 4106 filles (8050 collégiens et 2688 lycéens).
- 1 Association Sportive dans **CHAQUE** collège et lycée.
- Plus de 200 événements (compétions, rencontres, journées promotionnelles) organisées.
- 65 activités sportives et artistiques proposées dans les AS (*associations sportives*), 35 en compétition départementales, **1 seule licence pour pratiquer diverses activités**.
- **348 professeurs d'Éducation Physique et Sportive** qui encadrent animent chaque semaine les activités. Les élèves sont sous la responsabilité du chef d'établissement, président de l'AS.

**L'*AS* est l'association sportive propre à TOUS les établissements de collège et lycées.**

**L'UNSS est la fédération qui organise les rencontres entre les AS. Du niveau local au niveau international.**

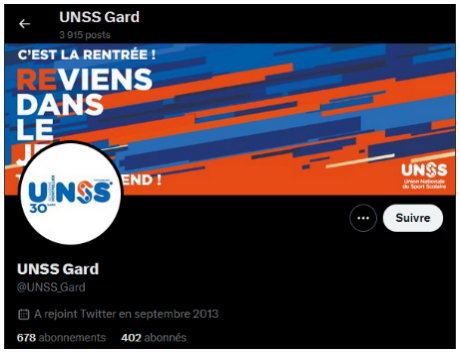
Pour davantage de renseignements :

- Les enseignants d'EPS de l'établissement,
- Le service département de l'UNSS : sd030@unss.org



## SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX !




https://x.com/unss_gard




https://www.facebook.com/unssgard30/




*Juillet 2024 : 160 enfants de 4 à 11 ans issus des quartiers prioritaires de la ville de Nîmes, profitent d'un stage d'aisance aquatique d'une semaine à l'école de police de Nîmes*

# LE SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (SDJES)

## Intervenir en partenariats sur tous les temps de l'enfant



# LE SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Depuis le 1er janvier 2021, dans le cadre de la réforme de l'Organisation Territoriale de l'État, les missions liées aux politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, de sport et d'engagement sont rattachées au ministère de l'Éducation nationale. Le pôle jeunesse, sports et vie associative de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) a donc intégré la direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Gard (DSDEN 30) en devenant le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES 30), implanté dans les locaux de la DSDEN du Gard.*



Le SDJES relève de l'autorité hiérarchique du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN).

Le préfet de département, pour les missions relevant de sa compétence (missions régaliennes, service civique, FDVA, etc.) dispose quant à lui d'une autorité fonctionnelle sur ce service

Mise en œuvre par la circulaire du Premier ministre du 12 juin 2019, cette réforme territoriale avait pour objectif de :

- Développer une vision complète de l'enfant, de l'adolescent et du jeune au cours de leurs différents temps de vie ;
- Renforcer la continuité éducative entre les temps scolaire et périscolaire, entre les approches de l'éducation formelle et informelle ;
- Promouvoir une société de l'engagement dont le service national universel (SNU) est, aux côtés du service civique notamment, un vecteur majeur.

Le SDJES compte actuellement 12 agents dont 1 inspecteur de la jeunesse et des sports, 4 conseillers d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ), 3 conseillers d'animation sportive et 4 gestionnaires administratives.

Plus précisément, les agents du SDJES mettent en œuvre dans le département les politiques relatives :

- Au service civique, à la réserve civique et au service national universel ;
- À la promotion, au développement, à l'organisation, à l'accès et au contrôle des activités physiques et sportives, au développement maîtrisé des sports de nature, à la prévention des incivilités et à la lutte contre la violence dans le sport. Il apporte son concours, le cas échéant, au délégué territorial de l'Agence nationale du sport ;
- À la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs et à la sécurité physique et morale des mineurs qui y sont accueillis ;
- À l'animation des actions en faveur de l'engagement, de l'initiative, de l'expression, de l'information, de l'autonomie et de la mobilité internationale de la jeunesse ;
- Au développement et à l'accompagnement de la vie associative, du bénévolat et du volontariat ainsi qu'à la promotion de l'éducation populaire aux différents âges de la vie.

Le SDJES concourt par ailleurs à la programmation et au financement des équipements sportifs, à l'insertion professionnelle des jeunes, à la formation, à la certification des métiers dans les domaines du sport et de l'animation. Les politiques sont mises en œuvre au travers des dispositifs détaillés ci-dessous.

## ENGAGEMENT DES JEUNES

### Le Service civique

Instauré par la loi du 10 mars 2010 en remplacement du service civil volontaire, avec l'objectif de renforcer la cohésion nationale et d'offrir à toute personne volontaire l'opportunité de s'engager en faveur d'un projet collectif d'intérêt général, le service civique s'est rapidement développé depuis son lancement.

Le Service civique, c'est quoi ?

Le service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans (extension possible jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap).

Il leur propose un engagement volontaire de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des dix domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation :

- Culture et loisirs ;
- Développement international et action humanitaire ;
- Éducation pour tous ;
- Environnement ;
- Intervention d'urgence en cas de crise ;
- Mémoire et citoyenneté ;
- Santé ;
- Solidarité ;
- Sport ;
- Citoyenneté européenne.

### Le Service national universel (SNU)

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite dans un dispositif de

volontariat existant.

**Les objectifs du SNU :**

- Faire vivre les valeurs de la république ;
- Renforcer la cohésion sociale ;
- Développer une culture de l'engagement ;
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

**Les étapes clés :**

Séjour de cohésion : 2 semaines, dans un autre département.

Mission d'intérêt général : 84 heures réparties au cours de l'année, près de chez soi, l'année qui suit le séjour de cohésion.

Engagement volontaire : partout en France ou dans le monde selon les dispositifs, entre 16 et 25 ans.

## JEUNESSE, ENFANCE

### Accueils collectifs de mineurs (ACM)

Les accueils collectifs de mineurs (ACM) offrent un temps d'éducation complémentaire à celui de l'école et à celui passé en famille. Vivre au quotidien avec d'autres enfants et des adultes contribue à développer l'autonomie, la socialisation et les capacités d'adaptation d'un mineur.

Le SDJES (service départemental à la jeunesse à l'engagement et aux sports) exerce un contrôle global de ces ACM dans les domaines suivants :

- La sécurité des locaux et l'hygiène ;
- La sécurité alimentaire ;
- L'obligation d'assurance ;
- Les qualifications de l'équipe d'encadrement ;
- Les projets éducatifs et pédagogique ;
- L'organisation administrative.

Il apporte également une expertise technique et pédagogique aux responsables de structures.

### Plan mercredi

Le « Plan mercredi » constitue une étape dans les politiques éducatives locales, en permettant depuis la rentrée 2018, l'adaptation du projet éducatif territorial aux nouvelles organisations du temps scolaire.
Il crée un cadre de confiance pour les familles, les collectivités et leurs partenaires.
Le label « Plan mercredi » vise à reconnaître une offre périscolaire garantissant aux familles la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels.

### Colos apprenantes

Le dispositif « Colos apprenantes », qui s'inscrit dans le programme Vacances apprenantes porté par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, a déjà permis à plus de 300 000 mineurs de partir en séjours apprenants. Il est reconduit en 2024 pour la cinquième année consécutive. Il est piloté par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) et par les services déconcentrés académiques (SDJES).

### Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA)

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) sont des diplômes qui permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

### Fonjep

Les postes Fonjep sont des aides de 7 000 € à 8 000 € versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ces aides viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié, et sont attribuées pour 3 ans renouvelables deux fois.

### Agrément Jeunesse Éducation populaire (JEP)

De nombreux ministères utilisent la procédure de l'agrément. L'agrément « jeunesse et éducation populaire » est le plus ancien. Il a été institué par une Ordonnance, en date du 2 octobre 1943, rendue applicable par l'ordonnance du 9 août 1944. Il s'agissait alors de réserver aux associations agréées le bénéfice éventuel de subventions.

Aujourd'hui, plus de 400 associations sont agréées au titre des associations nationales et 17 000 disposent d'un agrément départemental.

Au travers de cet agrément, le ministère de l'Education nationale et de la jeunesse reconnaît comme partenaires particuliers et privilégiés les associations qu'il souhaite aider et qui s'engagent à respecter un certain nombre de critères L'agrément revêt par ailleurs un caractère valorisant : c'est un label de qualité qui reconnaît la valeur éducative de l'association.

### La boussole des jeunes

« La Boussole des Jeunes » a été mise en place pour répondre à la problématique de l'accès à l'information pour lutter contre le non - recours aux droits et aux services dont les jeunes peuvent bénéficier. Cet outil numérique est destiné aux jeunes âgés de 15 à 30 ans qui s'interrogent sur les services, droits et dispositifs existants pour eux sur leur territoire. Ils y trouvent Des professionnels de proximité qui proposent des services (emploi, logement, loisirs, santé...) et qui s'engagent à les accompagner. « La Boussole des jeunes » est mise en place sur le territoire de la communauté de communes du pays viganais.

## VIE ASSOCIATIVE

### Fonds de développement de la vie associative

L'État contribue au développement de la vie associative par un soutien financier aux associations dans le cadre du Fonds de développement de la vie associative (FDVA).

Depuis 2018, le FDVA se décline en deux modalités de financement distinctes :

- Un soutien aux associations souhaitant développer la formation de leurs bénévoles (appel à manifestation d'intérêt en cours d'élaboration) ;
- Un soutien au fonctionnement et aux nouveaux projets et activités des associations.

### Guid'asso

Les associations qui jouent un rôle essentiel dans les territoires, rencontrent des difficultés qui nécessitent qu'elles soient accompagnées dans leur parcours pour donner plus de lisibilité et visibilité.

Le réseau « Guid'Asso » constitué de centres de

ressources accompagne les bénévoles, les futurs bénévoles, les créateurs ou gestionnaires d'association dans leurs démarches.

Seules les structures autorisées par l'État font partie du réseau « Guid'Asso » et bénéficient du droit à l'usage de la marque.

### Réserve civique

Ce dispositif national met en relation les offres de bénévolat émises par les citoyens de plus de 16 ans et résidant en France, souhaitant s'engager de façon bénévole et occasionnelle, et des missions prioritaires proposées par les structures qui relèvent du champ associatif, des collectivités et des administrations publiques.

### Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les personnes s'étant distinguées au service de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Elle comporte trois échelons : bronze, argent et or.

Les médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif sont décernées par deux promotions annuelles : le 1er janvier et le 14 juillet.

Quelles sont les conditions requises ?

- Être majeur ;
- Être domicilié dans le département du Gard (médaille de niveau départemental) ou la région Occitanie (médaille de niveau régional) et être engagé bénévolement dans le milieu associatif départemental ou régional ;
- Réunir les conditions d'ancienneté suivantes :
  - o Lettre de félicitations ;
  - o Médaille de Bronze : justifier de 6 ans minimum d'engagement associatif ;
  - o Médaille d'Argent : être titulaire de la médaille de bronze depuis au moins 4 ans, ce qui correspond à 10 ans de services au minimum ;
  - o Médaille d'Or : être titulaire de la médaille d'argent depuis au moins 5 ans, ce qui correspond à 15 ans de services au minimum.

## SPORTS

### Accompagnement et développement des pratiques sportives

L'Agence nationale du sport (ANS) : Elle est née de la volonté d'accompagner la transformation du modèle sportif français. Cet objectif ambitieux a nécessité la mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'écosystème sportif autour d'une structure légalement et juridiquement adaptée. Le 24 avril 2019, l'Agence nationale du Sport a vu le jour et a remplacé ainsi le Centre National de Développement du Sport (CNDS). En instruisant les appels à projets de l'ANS, le SDJES contribue aux actions visant à corriger les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux pratiques et aux équipements sportifs structurants (piscines, gymnases...) ou de proximité (skate-park, city stade).

Le programme « Savoir Rouler à Vélo » : Il permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège et d'ancrer les réflexes d'aller vers une mobilité décarbonée dès le plus jeune âge. L'opération « Savoir Rouler à Vélo » vise la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège. Cette mesure a été reprise dans le cadre du Plan Vélo lancé le vendredi 14 septembre 2018. En 10 heures, le « Savoir Rouler à Vélo » permet aux enfants de 6 à 11 ans de :

- Devenir autonome à vélo ;
- Pratiquer quotidiennement une activité physique ;
- Se déplacer de manière écologique et économique.

Prévenir des noyades et développer l'Aisance aquatique : L'enquête « Noyades » menée au cours de l'été 2018 par Santé Publique France a relevé, par rapport à la dernière enquête menée en 2015, une augmentation du nombre des noyades accidentelles (1 649 en 2018 contre 1 266 en 2015), en particulier chez les 0-6 ans pour lesquels les noyades ont augmenté de 96% de manière globale et de 132% au sein de piscines privées familiales. Depuis, le SDJES se mobilise pour lutter contre les noyades en déployant diverses actions pour « Prévenir les noyades et développer l'Aisance aquatique ». Ce plan interministériel vise la mise en œuvre de mesures concrètes parmi lesquelles une rénovation des enseignements de la natation à destination des plus jeunes enfants.

Lutte contre les violences et incivilités : Depuis plusieurs années, le SDJES a mis en œuvre une démarche partenariale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dont la finalité repose sur l'élaboration d'outils méthodologiques et l'accompagnement de structures garantes d'un environnement sécurisé et sécurisant tant pour les pratiquants, leurs parents que pour l'encadrement.

Prévention de la santé par le sport : Le SDJES labellise, accompagne et soutient les Maisons Sport-Santé (MSS), qui ont pour but d'accompagner et conseiller les personnes souhaitant pratiquer une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge.

Sport et handicap : Afin de contribuer à l'inclusion des personnes en situation de handicap, le SDJES accompagne et soutien le comité gardois de la fédération française handisport ainsi que le comité gardois de la fédération française du sport adapté.

### Réglementation des activités physiques et sportives

Manifestations sportives : Pour des raisons de sécurité, les compétitions ou manifestations sportives organisées sur la voie publique sont soumises à déclaration, et pour beaucoup d'entre elles à autorisation délivrée par les services préfectoraux. Le code du sport soumet les organisateurs de manifestations à des obligations générales et/ou particulières en fonction du lieu d'organisation et de la discipline concernée. En lien avec la sous-préfecture d'Alès, le SDJES instruit les déclarations des manifestations sportives soumises à autorisations.

Éducateurs sportifs diplômés ou stagiaires : En France toute personne enseignant, entraînant, encadrant, animant contre rémunération une activité physique et sportive est tenue d'en faire la déclaration au Préfet de département. La démarche doit être faite auprès

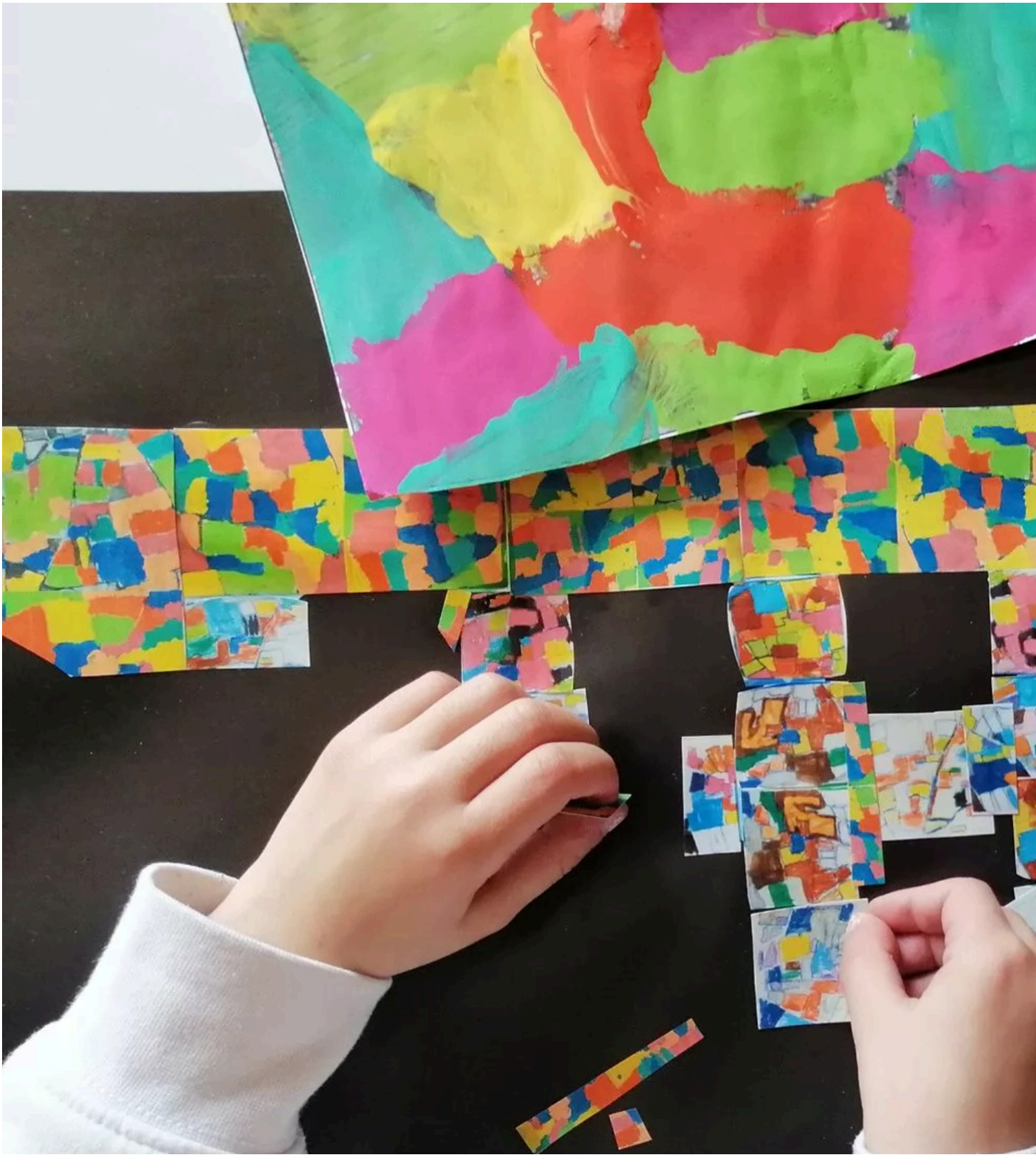
du SDJES du département du principal lieu d'exercice.

Équipements sportifs : Le recensement national de l'intégralité des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques constitue l'une des actions prioritaires conduite par le ministère chargé des sports. La démarche engagée a pour objectif de permettre une bonne connaissance des réalités, et d'aider à une meilleure perception des inégalités territoriales dans la répartition des équipements. Tout propriétaire d'un équipement sportif doit le déclarer au représentant de l'État dans le département dans lequel cet équipement se situe, dans un délai de trois mois suivant sa mise en service.

Homologation des enceintes sportives : Introduite par la loi du 13 juillet 1992, après le drame de Furiani, et reprise dans l'article L 325-5 du code du sport, l'homologation des enceintes sportives est une procédure distincte et complémentaire aux procédures habituellement respectées lors de construction, de travaux ou d'aménagement (permis de construire, demande d'autorisation de travaux.) Cette procédure, mise en œuvre par le SDJES en lien étroit avec les services de la préfecture du Gard ainsi que les forces de secours et de sécurité doit être également distinguée de l'homologation fédérale des terrains et des salles, relevant de chaque fédération. Elle permet aux autorités de s'assurer que toutes les dispositions concernant la solidité des ouvrages, la sécurité des personnes et l'intervention des secours ont bien été prises, avant l'ouverture de l'enceinte sportive au public.




*Journée des volontaires au service civique - Mai 2024*



*Projet « Pont du G'art » : initié par les circonscriptions de Remoulins et de Nîmes 3, par la mission Arts et Culture et en partenariat avec le site du Pont du Gard, le projet organise chaque année la rencontre de plus de 600 élèves avec l'univers artisitique d'un artiste contemporain.*



# LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

## Des services pour contribuer au bien-être

# LE SERVICE PROMOTION EN FAVEUR DES ÉLÈVES

## DES INFIRMIERS, DES MÉDECINS, DE SECRÉTAIRES, DES MISSIONS :

- Accueil et accompagnement des élèves dans le cadre de la consultation infirmière du CP au lycée
- Favoriser l'intégration scolaire des élèves porteurs de handicap ou maladie chronique
- Organisation des soins et des urgences
- Mise en place et accompagnement des PAI
- L'infirmier est un référent santé, tant dans le domaine individuel que collectif
- Avis médicaux APADHE et IEF
- Visites médicales de la 6ème année
- Dépistage infirmier obligatoire de la 12éme année
- Avis médicaux pour dérogation aux travaux interdits pour mineurs en LP
- Dépistage précoce des troubles des apprentissages

## FOCUS

Ambassadeurs de Santé : Rencontre avec Madame Brigitte MACRON à la MDA de Nîmes

11 élèves ambassadeurs de santé ont répondu à l'invitation de la MDA de Nîmes (Maison des Adolescents) pour rencontrer la délégation de la fondation des hôpitaux de Paris dans le cadre de la campagne Pièces jaunes le Mardi 23 janvier 2024.

Les élèves ont pu présenter leur rôle d'Ambassadeur de Santé au sein du Lycée Charles Gide d'Uzès, et avoir un échange privilégié avec la présidente de la fondation Madame Brigitte MACRON.

Ils se sont entretenus sur les 4 thèmes de leur mandat d'ambassadeur : les addictions, la nutrition et le sport, la vie affective et sexuelle, et le harcèlement.



# LE SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES

*Le service social en faveur des élèves (SSFE) est coordonné et organisé par une conseillère technique de service social responsable départementale (CTSSD) qui, sous l'autorité du DASEN, a pour mission l'élaboration et la mise en œuvre dans le département de la politique d'action sociale en faveur des élèves.*

*Le Service social en Faveur des Élèves du Gard regroupe 28 assistants sociaux et conseillers techniques de service social qui interviennent dans les 72 établissements scolaires publics du second degré, une conseillère technique adjointe à la CTSSD, une assistante sociale chargée du conseil technique protection de l'enfance pour le 1er degré et un assistant administratif.*

*Dans les établissements qui composent son secteur, l'assistant social scolaire travaille en équipe avec l'ensemble de la communauté éducative avec pour objectif le bien-être des élèves, leur inclusion et leur réussite scolaire.*

*Ses connaissances théoriques et disciplinaires, ainsi que sa compétence dans des techniques spécifiques, lui permettent la compréhension et l'évaluation des situations sociales et humaines complexes. Cette expertise lui permet de proposer un accompagnement et des actions adaptées aux situations.*

*Les missions du service social définies par la circulaire du 22 mars 2017 s'inscrivent dans le cadre de la prévention globale en faveur des élèves et s'articulent autour de plusieurs axes principaux :*

https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo12/MENE1709191C.htm

## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ÉDUCATIF

L'assistant social scolaire intervient en soutien aux élèves et à leurs familles, se situant à l'interface de l'établissement scolaire, du milieu familial, et des structures extérieures. Il offre écoute, conseil, et aide, dans le respect de la déontologie et du secret professionnel liés à la profession.

## SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

L'assistant social scolaire accompagne les parents dans leur rôle éducatif, en proposant des actions de soutien à la parentalité. Il travaille en étroite collaboration avec les familles en mobilisant le réseau partenarial pour faciliter l'accès aux droits et aides disponibles.

## PRÉVENTION DES RUPTURES SCOLAIRES ET FAMILIALES

Il contribue à la lutte contre l'absentéisme et l'échec scolaire en agissant sur les facteurs sociaux et éducatifs à l'origine des difficultés. Il participe à la prévention du décrochage scolaire en proposant un accompagnement social adapté aux besoins des élèves et de leur famille.

## PROTECTION DES MINEURS

Il participe à la politique de prévention et de protection des mineurs en danger dans le cadre des protocoles départementaux et procédures en vigueur en évaluant les situations et en apportant un soutien aux élèves et à leur famille. Il apporte conseil à la communauté scolaire dans ce domaine.

## PRÉVENTION ET MÉDIATION

Il joue un rôle de médiateur dans les situations de tension, de conflit ou de harcèlement en soutenant les élèves et leurs familles. Son action vise à créer un climat scolaire serein et inclusif pour tous les élèves. L'assistant social scolaire collabore avec la communauté éducative pour mettre en place des actions de prévention et d'éducation à la citoyenneté. Il participe à des projets visant à renforcer les compétences civiques et sociales des élèves et à promouvoir des comportements responsables et respectueux.

## ORIENTATION ET SUIVI INDIVIDUALISÉ

Il participe à l'orientation et au suivi des élèves, notamment ceux qui nécessitent un accompagnement spécialisé ou une orientation spécifique. Il contribue également à l'intégration des élèves en situation de handicap et informe les familles sur leurs droits et les aides mises à leur disposition.

Les élèves ou leurs responsables légaux peuvent solliciter un rendez-vous avec l'assistant de service social en contactant leur établissement scolaire.

Le SSFE conseille et forme l'ensemble des personnels de l'Education Nationale en matière d'enfance en danger et protection de l'enfance

**Contact :**

CTSS départementale : Geneviève LARUELLE
CTSS adjointe : Carine SOUBIRANT
ce.dsden30-socialeleves@ac-montpellier.fr

# DIVISION DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES PERSONNELS

## PERSONNELS DU PREMIER DEGRÉ

### VOTRE SITUATION CONCERNE VOTRE ÉTAT DE SANTÉ

A la DSDEN du Gard, **la Division de l'Accompagnement Personnalisé** (DAP) (ce.dsden30-dap@ac-montpellier.fr 04.66.62.86.71) est votre interlocutrice pour le traitement et le suivi des demandes de :

- Congé supérieur à 6 mois
- Congé de longue maladie (CLM) / congé de longue durée (CLD)
- Disponibilité pour raison de santé
- Retraite pour invalidité
- Réintégration suite à ces congés
- Temps partiel thérapeutique
- Affectation sur poste adapté
- Allègement de service
- Bonification Handicap dans le cadre du mouvement
- Congé pour Invalidité Temporaire Imputable au Service : maladie d'origine professionnelle, accident de service/de trajet
- Protection fonctionnelle

**Au service médical en faveur des personnels**, le médecin de prévention assure le suivi des personnels à leur demande ou à celle de l'administration. Il organise ses consultations en lien avec l'infirmière présente à la DSDEN un jour par semaine en fonction des demandes (ce.recservicemedical@ac-montpellier.fr).

### Votre situation concerne une évolution professionnelle

A la DSDEN du Gard, la Division de l'Accompagnement Personnalisé (DAP) (ce.dsden30-dap@ac-montpellier.fr 04.66.62.86.71) est votre interlocuteur pour le traitement et le suivi des demandes de :

- Congé de formation professionnelle
- Compte Personnel de formation
- Formation MIN

## PERSONNELS DU SECOND DEGRÉ OU PERSONNEL ADMINISTRATIF, SOCIAL ET SANTÉ

### VOTRE SITUATION CONCERNE VOTRE ÉTAT DE SANTÉ

### La Division des Affaires Médicales, des Retraites et de l'Action Sociale (DAMERAS)

Elle est votre interlocutrice pour toutes questions relatives aux Affaires Médicales, aux Accidents de Service, maladies professionnelles (ce.recdameras@ac-montpellier.fr) :

- Pôle des Affaires Médicales 2nd degré/ATSS : Madame Barbara Cellier 04 67 91 45 71
- Pôle des Accidents de Services : Madame Christine Delon 04 67 91 46 04

### Le service médical en faveur des personnels

le médecin de prévention assure le suivi des personnels à leur demande ou à celle de l'administration. Il organise ses consultations en lien avec l'infirmière présente à la DSDEN un jour par semaine en fonction des demandes (ce.recservicemedical@ac-montpellier.fr).

### Le Service d'Accompagnement Individualisé des Personnels (SAIP) du Rectorat

Il est votre interlocuteur pour le dispositif des postes adaptés

## TOUS LES PERSONNELS

### La Division des Affaires Médicales, des Retraites et de l'Action Sociale (DAMERAS) du Rectorat

Elle est votre interlocutrice pour toutes questions relatives à l'Action Sociale (ce.recdameras@ac-montpellier.fr Madame Pascale Bastide 04 67 91 47 68 et Madame Béatrice Cambin 04 67 91 48 57).

### Le service social en faveur des personnels de la DSDEN

A l'interface entre vie privée et vie professionnelle, il s'adresse à tous les personnels en activité, titulaires, stagiaires, contractuels de droit public et privé sous contrat, retraités, enseignants, administratifs, techniques ou sociaux et de santé, ainsi qu'à leurs ayants droit afin de les accompagner dans les diverses démarches (servicesocial.personnels30@ac-montpellier.fr Madame Myriam Malartre 04.66.62.86.50 ou Madame Marie-Hélène Poulain 04.66.62.86.05).

**Domaines d'intervention :**

- Affectation et mobilité professionnelle motivées par une situation sociale particulière ;
- Accompagnement dans les procédures d'aménagement, de reclassement et de poste adapté ;
- Souffrance au travail, risques psycho-sociaux ;
- Information, orientation et accès aux droits administratifs et sociaux ;
- Difficultés matérielles, budgétaires et financières.
- Vie familiale et sociale : changement de situation, garde d'enfants, logement et législation.

L'assistante sociale en faveur des personnels intervient toujours avec le consentement des agents et dans le strict respect de la vie privée, fondée sur l'obligation du secret professionnel.

Dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et la MGEN, **les espaces d'accueil et d'écoute** (EAE) permettent aux agents qui le souhaitent d'échanger avec un(e) psychologue clinicienne en face à face ou par téléphone.

Ces entretiens se déroulent dans le respect de la vie privée et du secret professionnel.

L'objectif est de répondre aux difficultés personnelles ou professionnelles des agents.

Ces entretiens sont gratuits et la confidentialité y est garantie, ils sont limités à trois par an, et, si nécessaire, la personne peut être orientée vers des ressources adaptées.

Les entretiens en face à face se déroulent à l'Espace d'Accueil et d'écoute de la section MGEN du département ou par téléphone du lundi au vendredi.

La prise de rendez-vous individuel se fait à partir du numéro national : 0 805 500 005 (appel gratuit) de 8h30 à 18h30.

Le Service Social des Personnels S.S.P.



Un service social spécialisé du travail, à l'interface entre vie professionnelle et privée, présent dans chaque département

### Le Service d'Accompagnement Individualisé des Personnels (SAIP) du Rectorat

Il comprend différents acteurs que vous pouvez contacter :

- **Une Équipe Mobile Ressources Humaines de Proximité** (EMRHP) composée de conseillers en ressources humaines de proximité (CRHP) et positionnée dans chaque département de l'académie (emrhp30@ac-montpellier.fr 04 66 62 86 58 / 04 66 62 77 58).

Son rôle consiste à accompagner, conseiller et informer tous les personnels de l'académie, quel que soit leur corps (enseignant, personnel d'éducation, psychologue, personnel de direction ou d'encadrement, personnel administratif) ou leur statut (titulaire ou contractuel).

Les CRHP accompagnent individuellement les personnels qui le souhaitent dans leur évolution professionnelle (projet de mobilité, de formation ou de carrière). Ils aident en cas de difficulté professionnelle (atteinte à l'image ou à l'intégrité, violence verbale ou physique, harcèlement, etc.) et conseillent et accompagnent dans la prévention et la résolution des conflits. Ils sont formés à la médiation et au co-développement.

Les CRH peuvent apporter un appui managérial aux personnels en situation d'encadrement (Personnels de direction, CPE, adjoints gestionnaires, directeurs d'école, chefs de service/de bureau). Il s'agit d'un accompagnement sur-mesure mêlant coaching, formation et conseil, pour favoriser la montée en compétences sur des thématiques managériales (gestion des priorités, posture, gestion du stress, communication interpersonnelle...) ou être accompagné pour gérer une situation difficile au sein de l'établissement scolaire ou du service.

- **Une psychologue du travail** psychologuedutravail@ac-montpellier.fr Véronique Delmas 04.67.91.50.46 et Véronique Benard 04.67.91.49.63
- **Une correspondante Handicap**, Nathalie Valette, accompagne les personnels handicapés dans leurs démarches et les aide à faire valoir leurs droits (correspondant-handicap@ac-montpellier.fr 04.67.91.45.21).

### Les conseillères de prévention départementale et académique adjointe

Elles accompagnent les personnels sur les questions en lien avec la prévention des risques professionnels (liés à l'activité, au bâti et aux situations à risques psychosociaux), ainsi que sur les démarches en lien avec les registres réglementaires (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, PPMS, Registre Santé Sécurité au Travail, Registre des Dangers Graves et Imminents) :

Nelly Chalabert, conseillère de prévention départementale: nelly.chalabert@ac-montpellier.fr

Cécile Forcina, conseillère de prévention académique adjointe: Cecile.Forcina@ac-montpellier.fr

## LES DISPOSITIFS DE SIGNALEMENT ET DE PROTECTION

### Le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST)

Il est accessible via le portail « ARENA » - « Intranet, Référentiels et Outils », ce registre dématérialisé permet à tout personnel de :

- Signaler une situation qu'il considère comme anormale ou susceptible de porter atteinte soit à l'intégrité physique et la santé des personnes, soit à la sécurité des biens;
- Formuler des suggestions pour l'amélioration des conditions de travail ;
- Assurer la traçabilité de la prise en compte d'un problème, afin de traiter dans les meilleurs délais les signalements

### Le dispositif de signalement de harcèlement, discrimination et de violence au travail « Violence, Discrimination, Harcèlement et Agissements sexistes » (VDHA)

Il a pour objectif de recueillir et de traiter les signalements dans un cadre neutre, de confiance, impartial et indépendant. Une adresse courriel dédiée est mise à disposition :

situationdeharcelementpersonnels@ac-montpellier.fr

Les courriels sont traités, en toute confidentialité, par le service de l'accompagnement individualisé (SAIP) au Rectorat.

Une fois le signalement déposé, un entretien avec la victime est proposé par la psychologue du travail dans un cadre sécurisant qui garantit l'anonymat. La victime est informée de ses droits, des suites possibles et des procédures éventuelles. Elle est orientée vers des professionnels pour un accompagnement médical, psychologique ou juridique (internes ou externes).

### Le dispositif de signalement des « Faits Établissement »

Lors de la survenance d'un fait grave ayant une incidence sur le climat scolaire, à l'intérieur ou hors de l'établissement, le chef d'établissement ou le directeur d'école est tenu d'en informer la hiérarchie.

Pour cela, un fait établissement est rédigé et transmis par le biais de l'application dédiée sur « ARENA ». Celle-ci précise notamment la nomenclature des faits pouvant donner lieu à signalement ainsi que le niveau de gravité associé.

Outre le rectorat et la DSDEN, l'EMAS (Équipe Mobile Académique de Sécurité) est destinataire. Une procédure d'accompagnement est alors systématiquement engagée par un membre de cette équipe. L'accompagnement consiste à préciser la nature exacte de l'incident, identifier les protagonistes, conseiller et accompagner le rédacteur et les personnels victimes sur les possibilités offertes en termes de suivi et de suites données (Information préoccupante, signalement procureur, main courante ou plainte, signalement CDDF, protection fonctionnelle, etc.)

Par ailleurs, en cas d'interrogation, de doute sur la conduite à tenir ou d'urgence, l'EMAS peut être jointe aux numéros suivants :

Responsable EMAS 30 : Jean-Yves SAULI 04 66 62 86 47 ou 06 12 06 05 66
Coordonnateur EMAS : Richard CABRERA 04.49.05.80.96 ou 06.07.37.57.07
Adresse mail : ce.emas30@ac-montpellier.fr

### La protection fonctionnelle ou juridique ou statutaire

Les agents publics bénéficient d'une protection fonctionnelle organisée par l'administration dans deux situations :

En cas d'attaques (menaces, violences, outrages…) à condition que l'agent victime établisse un lien direct de causalité entre les attaques subies et les fonctions exercées ;

En cas de mise en cause de l'agent devant une juridiction judiciaire, pour des faits qui n'ont pas le caractère de faute personnelle.

Lorsque les conditions d'octroi sont remplies, la rectrice apprécie et détermine les modalités les plus appropriées et conformes à l'objectif de protection poursuivi. Celles-ci peuvent consister, par exemple, en des actions de prévention et de soutien, une prise en charge partielle ou totale des frais d'instance, ou la réparation des dommages causés aux biens.

Pour constituer un dossier de demande de protection, se reporter à la circulaire académique du 7 septembre 2023 et passer par la voie hiérarchique via l'adresse de messagerie : protectionfonctionnelle@ac-montpellier.fr. Le dossier est instruit par le bureau des Affaires Juridiques et Disciplinaires (BAJD) au Rectorat.






*La DSDEN du Gard - avril 2023 - crédits photographiques : Conseil départemental du Gard*



*Circonscription de Remoulins : à l'occasion de l'ouverture de la Semaine Olympique et Paralympique, organisation d'une Flashmob (mobilisation éclair) regroupant les élèves de plusieurs écoles de la circonscription*



# RÉTROSPECTIVE 2023-2024

# Août / Septembre



**30 août :**
Réunion de rentrée avec Mme la Rectrice et tous les personnels d'encadrement 1D et 2D



**8 septembre :**
Inauguration du collège de Remoulins avec madame la présidente du Conseil départemental

# Novembre



**13 novembre :**
Séance de vaccination contre le HPV au collège Lou redounet d'Uzès en présence du directeur départemental de l'ARS et du DASEN



**10 novembre :**
Sensibilisation au harcèlement via les questionnaires dédiés dans une classe de CM2 à l'école Jean Macé d'Uzès



**16 novembre :**
Inauguration à l'école Gustave Courbet de Nîmes d'une unité d'enseignement spécialisée pour des élèves polyhandicapés



**16 novembre :**
Intervention de M.le maire de Bagnols-sur-Cèze et du DASEN à l'école Célestin Freinet dans une classe de CM2 pour échanger sur les valeurs de la République

# Décembre



**28 novembre :**
Au collège Daudet d'Alès, démonstration d'un robot TED-I dans une classe de 4ème



**12 septembre** :
Signature d'une convention de classe défense au collège de Sommières



27 septembre :
Au lycée Daudet de Nîmes, réunion avec Mme le Procureur de Nîmes et tous les chefs d'établissements et IEN



**16 octobre** :
Minute de silence en hommage à Dominique Bernard au lycée LAMOUR de Nîmes



**11 octobre** :
Au lycée Einstein de Bagnols sur Cèze, première des quatre réunions organisées sur la transformation de la voie professionnelle (préfecture, entreprises, établissements scolaires)

# Octobre



**17 novembre** :
remise des labels EDD à plusieurs établissements par M. le DASEN au lycée Dhuoda de Nîmes



**23 novembre** :
Coupe du monde de rugby scolaire pour évoquer les valeurs portées par le sport



**28 novembre** :
échange avec les enseignants de l'école Lakanal de Nîmes lors d'une visite de la circonscription de Nîmes 1



**24 novembre** :
venue de Mme Prisca Thévenot (secrétaire d'état chargée de la jeunesse et du SNU) pour échanger avec les volontaires de service civique

# Décembre



**7 décembre** :
Dans le cadre d'un exercice nucléaire sur Marcoule, découverte par les élèves du lycée Einstein des procédures de décontamination en lien avec l'IRSN et le SDIS




**11 décembre** :
Signature d'une convention avec Mme la Procureur de la République de Nîmes : Assurer la protection des personnels



**15 janvier** :
Vœux aux personnels de la DSDEN



**11 janvier** :
Réunion « sécurité » avec les collèges de Nîmes, la préfecture et les services de police.



**24 janvier** :
Présidence du conseil départemental de l'UNSS, bilan et perspectives



**29 janvier** :
Vœux de Mme la Rectrice aux personnels de la DSDEN

# Mars



**29 février** :
À St Ambroix, signature du 1er Territoire Éducatif Rural entre le DASEN, le sous-préfet d'Alès et le président de l'EPCI Cèze Cévennes




**28 février** :
Interview à Objectif Gard pour évoquer notamment la carte scolaire



**13 décembre** :
Au collège de Roquemaure, cours de soutien, approfondissement, devoirs faits, et échange avec les enseignants du laboratoire de mathématiques



**20 décembre** :
réunion au lycée Dhuoda de Nîmes avec les directoires des réseaux pédagogiques de territoire - Accompagner le parcours scolaire

## Janvier




**8 janvier** :
Première des 4 réunions d'arrondissement avec M.le secrétaire général de la préfecture et les élus locaux - Carte scolaire, SDJES, lutte contre le harcèlement

## Février



**Le 31 janvier** :
À St Privat des Vieux, remise officielle des Palmes académiques en présence du DASEN, le Maire et le Président de l'AMOPA



**6 février** :
Installation avec Mme la sous-préfète du Vigan de l'observatoire départemental des dynamiques rurales (plan France ruralité)



**23 février** :
Cérémonie de clôture de la 3ème promotion des cadets de la gendarmerie du Gard



**10 février** :
Présence du DASEN à l'assemblée générale des maires ruraux à St Jean du Pin, avec M. le préfet pour échanger sur les priorités de l'Education Nationale sur ces territoires

# Mars



**1er mars** :
Réunion au lycée Einstein sur le développement de la filière nucléaire en Occitanie




**7 mars** :
Signature d'une convention de partenariat avec le Président du Tribunal Administratif de Nîmes pour faire découvrir le droit aux élèves dans le cadre des stages de seconde

# Avril



**4 avril** :
Démonstration de danse et de lutte dans le cadre de la semaine olympique et paralympiques dans les écoles Vaillant, Gustave Courbet, Wallon de Nîmes



**3 avril** :
Visio avec les 537 directeurs d'école, sur les enjeux de l'école et le pilotage pédagogique des écoles



**4 avril** :
Échanges sur la mise en place des « groupes de besoin » en 6ème et 5ème avec les IEN et les principaux au lycée de Rodilhan



**9 avril** :
Vacances apprenantes au collège Condorcet avec cours de danse hip-hop et PIX



**15 mai** :
Action "Toutes sur le Pont", organisée par l'UNSS 30. 140 jeunes filles dont 35 de CM2 présentes



**13 mai** :
Mme la rectrice aux cotés de Kamel Chibli, vice-président de la Région pour l'inauguration de l'internat d'excellence du lycée Camus en faveur de l'égalité des chances



**8 mars** :
LP Raimu de Nîmes pour une journée dédiée à la promotion du parcours des filles.



**20 mars** :
Échange au lycée de Milhaud avec les principaux et proviseurs pour un objectif : « Zéro élève non affecté »



**26 mars** :
Chorale au lycée Daudet des élèves des quatre écoles maternelles du Chemin-Bas en présence de leurs familles



**21 mars** :
Réunion avec le groupe départemental des directeurs d'école pour travailler sur le pilotage pédagogique et les leviers d'accompagnement des directeurs



**22 avril** :
Intervention du sénateur L. Burgoa et du DASEN sur les valeurs de la République et le fonctionnement des institutions à l'école de Théziers



**25 avril** :
Renouvellement du dispositif de la Cité éducative en présence de Mme Agresti-Roubache, Secrétaire d'État chargée de la Citoyenneté et de la Ville



**8 mai** :
Commémoration du 8 mai 1945 à Nîmes avec les élèves et la principale du collège Ada Lovelace en présence de M.le préfet



**7 Mai** :
Réunion de concertation sur le respect de l'autorité à l'école.

## Mai

# Mai



**17 mai :**
Remise du label numérique de niveau 3 à Mme le maire de St André d'Olérargues et à M.le directeur d'école.



**17 mai :**
Participation à une journée « Olympiade » à l'école de Vallabrègues dans le cadre d'un projet NEFLE, avant les JO 2024, en présence de 2 sportifs de haut niveau

# Juin



**17 Juin :**
Accueil en DSDEN de 3 élèves dans le cadre du stage 2nde



**22 mai :**
Observation d'une mesure de responsabilisation à l'école de Police de Nîmes dans le cadre de la convention avec la CPCJ (Centre de prévention et de citoyenneté jeunesse)



**18 juin :**
Ouverture des sujets du baccalauréat 2024 au lycée Hemingway de Nîmes



**19 juin :**
Visio de présentation de l'outil « Fil des directeurs », avec les 537 directeurs, un outil pour dégager du temps utile.

## Vous pouvez suivre en ligne l'actualité des services de l'Education Nationale dans le Gard sur :

https://x.com/Dsden30





*L'équipe de la DSDEN du Gard - janvier 2024*

# REMERCIEMENTS

Tous mes remerciements
à l'équipe de direction de la DSDEN du Gard,
aux équipes des circonscriptions de l'éducation nationale,
aux membres des directoires des réseaux pédagogiques de territoire,
à mesdames et messieurs les conseillers pédagogiques,
au Service De la Jeunesse Et des Sports,
aux chefs de services de la DSDEN
ainsi qu'aux services de la DAPEC et du SRD du rectorat

Christophe Mauny

ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Éducation nationale dans le Gard



## Initiatives pédagogiques et éducatives

2024-2025

**Directeur de publication :**
**Christophe Mauny**

**Inspecteur d'Académie**
**Directeur académique des**
**Services de l'Éducation**
**Nationale du Gard**

**DSDEN 30**

58, rue Rouget-de-Lisle
30031 Nîmes Cedex 1

ce.dsden30@ac-montpellier.fr

Coordination éditoriale,
maquette & graphisme :
Gautier Gourmaud
Conseiller aide au pilotage
DSDEN 30

Impression :
SRD

Parution :
Octobre 24

ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Direction des services**
**départementaux de**
**l'éducation nationale**
**du Gard (DSDEN 30)**